DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13490 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 12-LUNDI 13 JUIN 1988

Attentisme à l'OTAN

L'alliance atlantique ne vit pas dans le confort l'actuelle période de détente et de négociation entre Washington et Moscou. La réunion des ministres des affaires étrangères, qui s'est tenue, le jeudi 9 et le vendredi 10 juin, à Madrid, vient encore de l'illustrer. Conçue pour assurer la défense de l'Occident face à la menace soviétique, l'alliance se trouve en porte à faux lorsque l'adversaire désigné multiplie les offensives de charme, sans que pour autant la menace ait disparu.

« La machine militaire fonctionne toujours au même rythme qu'avant la « perestroïka » et la « glasnost ». Les changements plus larges qui s'opèrent dans le cadre du processus de réforme augurent d'un avenir incertain » : ces appels à la vigilance, lancés par lord Carrington, le secrétaire général de l'OTAN, font écho à cette situation contradictoire, mais il est évident qu'une partie importante des pays membres est déjà bien décidée à ne pas écouter cette musique-là.

La réunion de Madrid a pu paraître harmonieuse parce que les Seize n'avaient ni décision à prendre, ni contentieux à régler. C'est que, faute de s'entendre, ils avaient décidé, jeudi dernier, de renvoyer à des temps meilleurs certains arbitrages, concernant notamment l'éventuelle modernisation des armes nucléaires qui resteront en Europe de l'Ouest à la suite du démantèlement des euromissiles, et l'ouverture avec l'URSS d'une négociation portant sur la réduction du nombre des missiles tactiques d'une portée inférieure à 500 kilomètres.

Disons, pour simplifier, que les Etats-Unis plaident pour la modernisation et la RFA — ou du moins son ministre des affaires étrangères, M. Gensher — pour la négociation systématique.

Le différend étant provisoirement mis de côté, l'alliance vit une période d'attentisme, se laissant porter par le rythme des négociations soviéto-américaines. Elle attend surtout que les Etats-Unis et l'URSS parviennent à s'entendre sur la réduction de 50 % des arsenaux nucléaires stratégiques, ainsi que sur l'élimination des armes chimiques. Elle attend encore que le Kremlin et ses alliés fassent, à Vienne, les gestes nécessaires en matière de droits de l'homme, pour que la CSCE puisse clore ses travaux, et que débute enfin la nouvelle conférence sur la réduction des armes conventionnelles. Sans se rendre compte qu'elle risque d'être prise de vitesse par l'une de ces initiatives dont M. Gorbatchev a le secret, et dont le but pourrait bien être d'encourager les divisions entre Occidentaux et de « découpler » les opinions publiques ouest-européennes de leurs gouvernements.

Cette ambiance peu roborative pourrait bientôt être encore alourdie par la résurgence du vieux conflit interne sur « le partage du fardeau ». Les Etats-Unis pressent les alliés européens de payer davantage, et cette pression ne pourra que s'accentuer sous la nouvelle administration américaine.


M 0146 - 0613 0 - 6,00 F
3790146006000 06130

Les élections législatives

L'attitude des abstentionnistes du premier tour et les reports de voix à droite, clés du scrutin

La campagne pour le second tour des élections législatives du dimanche 12 juin, qui met en jeu 453 sièges, a montré que chacun des deux camps était conscient de l'impossibilité de tirer des résultats du premier tour la certitude que l'un ou l'autre l'emporterait. Après l'intervention du chef de l'Etat lui-même, M. Michel Rocard a donc demandé à ceux qui souhaitent « une majorité de progrès » un « dernier coup de reins » pour susciter une plus forte participation, tandis que MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont plaidé pour une nouvelle cohabitation si l'URC, comme ils le croient, l'emporte, forte de consignes de vote du Front national, plus favorables que lors de l'élection présidentielle, grâce à l'accord conclu à Marseille.

La France a vécu une campagne de premier tour des élections législatives dépolitisée et « notabilisée », les faisant ressembler à s'y méprendre à des élections sénatoriales au suffrage universel. A preuve le succès des notables et l'échec, quasi général, des « parachutages ».

La campagne de second tour a été, en revanche, fortement politisée et marquée par deux événements : l'engagement, d'abord, du président de la République, qui a exprimé clairement son souhait d'être soutenu par une majorité parlementaire « *nette* », afin d'effacer le « *trouble* » créé, parmi ses partisans, par le souhait quasi inverse formulé à Solutré (1) ; l'accord de Marseille, ensuite, entre le FN et l'URC, qui a « *troublé* » à son tour quelques personnalités, mais qui, aux yeux de M. Charles Pasqua, a au contraire clarifié l'enjeu du scrutin.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(*Lire la suite page 6.*)

(1) M. Mitterrand avait déclaré, le dimanche 22 mai : « *Il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne.* »

TOURS



La région de Tours privée d'eau courante

La Loire empoisonnée

Après le Rhône au Péage-de-Roussillon, en 1985, après le Rhin à Bâle, en 1986, c'est au tour de la Loire de connaître, depuis l'incendie d'une usine de produits chimiques, une importante pollution qui prive d'eau courante quelque deux cent mille Tourangeaux. Si, dans l'ensemble, les mesures appropriées ont été prises pour sauvegarder la santé publique, on s'aperçoit que ni la direction de l'usine ni l'autorité publique n'avaient mis en œuvre les moyens pour prévenir l'accident.

TOURS
de notre envoyé spécial

La cité tourangelle, ébahie, vient, non sans douleur, de redécouvrir qu'elle ne pouvait décidément pas vivre sans fleuve. Sans cette Loire déjà océane, sur laquelle les véliplanchistes ont depuis trop longtemps pris la place des mariniers ; la chose s'est jouée en quelques heures et Tours, soudain, a compris qu'elle buvait, jour après jour, 40000 mètres cubes de ce fleuve qui passe pour mort depuis qu'on a laissé son sable interdire tout commerce, et dont les eaux engloutissent chaque été trop de baigneurs imprudents.

C'était vendredi, à l'heure du laitier. Un à un, les robinets de la ville se sont tus. Tous les châteaux d'eau, alors, étaient vides, et la quête du précieux liquide commençait. Les premiers symptômes de la pénurie s'étaient manifestés la veille quand plusieurs voitures municipales équipées de haut-parleurs avaient sillonné la ville, annonçant la sécheresse totale pour le lendemain.

Déjà, la rumeur avait couru et les rayons eaux minérales des hypermarchés avaient été plus fréquentés qu'à l'ordinaire, pendant que les baignoires se remplissaient, dans l'attente des jours difficiles. Personne, pourtant, n'avait compris d'emblée l'étendue et la complexité du problème. Officiel vendredi matin, public la veille au soir, le drame remontait, en réalité, à la nuit du mardi 7 au mercredi 8 juin, avec l'incendie, à une vingtaine de kilomètres au nord de Tours, d'une usine de la société Protex, spécialisée dans la production de substances chimiques utilisées entre autres par les industries du textile et de l'électronique.

JEAN-YVES NAU.

(*Lire la suite page 8.*)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Un numéro exceptionnel du « Monde »

le lundi 13 juin
(daté mardi 14 juin)

En vente
dès 12 h 30 à Paris

Avec les résultats complets du second tour

88 pages

Hommages à Venise et à Washington

Les privilèges de Véronèse

Les grands peintres ont droit à tous les anniversaires. Paolo Caliari, dit Véronèse, a quitté ce monde à soixante ans, il y a exactement quatre cents ans. Plusieurs manifestations constituent une commémoration en chaîne. Et d'abord à Venise.

par André Chastel

Les choses n'ont pas beaucoup changé depuis Delacroix : il mettait Véronèse auprès de Titien et de Rubens parmi les peintres indispensables à interroger en raison d'un métier presque toujours infaillible. Et aucun véritable amateur de peinture ne peut résister à la « manière » de Véronèse, le moins passionné mais le plus sagace compositeur parmi les peintres de Venise. En 1857, Delacroix note dans son *Journal* : « *Ce qu'a pu être la première pensée de l'admirable tableau des* Pèlerins d'Emmaüs, *de Paul Véronèse, rien de plus froid que cette composition...* » Quel est le problème ?

Le peintre, qui n'a jamais vu l'Italie mais connaît bien son Louvre — se remémore ce qu'il y a d'invraisemblable et même, pour bien dire, d'absurde dans le grand tableau : un groupe familial en beaux atours encadre la table évangélique où a lieu le miracle d'Emmaüs, il ne manque à la famille vénitienne aucun des *petits chiens griffons* et des jeunes enfants rieurs dont Véronèse s'était fait une spécialité. Mais ce n'est pas l'incroyable mélange du sacré et du profane qui préoccupe Delacroix, c'est la tenue de la composition, son équilibre dans les ocres et les gris, la maîtrise qui a permis cet assemblage. D'où la question, qui revient à dire : ce peintre, qui se permet tout et qui me fascine, à quel moment a-t-il connu le feu de l'inspiration ?

C'est un peu la réponse à cette question qui semble avoir guidé les organisateurs de l'exposition présentée à la Fondation Giorgio-Cini (1).

(*Lire la suite page 10.*)

(1) A Venise : « Paolo Veronese Disegni e dipinti », salles d'exposition à San Giorgio Maggiore, Fondation Giorgio-Cini. Présentation G. Beuagno, L. Puppi, W.-R. Rearick, S. Sinding-Larsen (jusqu'au 10 juillet).

Une exposition complémentaire sera organisée à la Galerie nationale de *Washington, à partir du 15 novembre.*

Le 2 juillet s'ouvrira au Musée de Vérone une exposition sur l'œuvre du peintre dans sa cité natale (jusqu'au 9 octobre).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Il y a cent ans

L'avènement de Guillaume II

Par JOSEPH ROVAN

LA matinée est belle. Un homme très grand, très maigre dont la belle barbe brune, bien taillée, ne cache plus ses fils blancs, lutte contre la mort. Autour du lit, sa femme, qui se domine à grand-peine, de nombreux enfants adultes avec leurs épouses et époux, des officiers en grand uniforme, des serviteurs qui ne parviennent pas à retenir leurs pleurs. Le mourant, la gorge percée par deux canules, respire de plus en plus difficilement. Quelques minutes après 11 heures, c'est la fin. Au château baroque de Potsdam, construit dans le parc de Sans-Souci par Frédéric II pour représenter la grandeur de l'Etat (lui-même n'y habite guère) et qu'on appelle le « Neue Palais » (le Palais neuf), c'est Frédéric III, roi de Prusse et empereur allemand, qui vient de rendre l'âme. Son règne avait duré trois mois et six jours.

Dès que l'empereur eut cessé de vivre, un des assistants, un officier, se rapprocha de la fenêtre et agita doucement le rideau. Aussitôt le commandant de la garde du palais saute sur son cheval, alerte et renforce les postes. De nombreuses troupes à pied et à cheval entourent le château. Toutes les sorties sont bloquées. Le médecin-général, qui veut faire appeler pour le constat le célèbre chirurgien Virchow, député libéral de gauche et ami du couple princier, se voit repoussé sans douceur. Personne n'a le droit d'entrer ni de sortir. Une commission formée de policiers en civil arrive presque aussitôt pour fouiller la demeure impériale où le corps du défunt n'est pas encore froid. L'impératrice veuve adresse un message suppliant à son fils aîné, le nouveau roi-empereur, pour protester contre le traitement indigne qu'on lui fait subir. Le nouveau souverain lui fait dire d'adresser par écrit ses observations à l'adjudant général présent au château. Alors l'impératrice s'adresse à son ennemi de toujours, le chancelier du Reich, prince de Bismarck, pour lui demander un entretien. Le ministre tout-puissant, dont la tendresse n'est pas le trait dominant, lui fait dire qu'il est trop occupé à travailler avec son nouveau maître. Le règne de « l'Anglaise », la fille aînée de la reine Victoria, a pris fin avant d'avoir réellement commencé. L'héritier, le kronprinz Wilhelm, a vingt-neuf ans. Il devait, lui, régner trente ans et finir sa vie en exil.

« L'année des trois empereurs »

Dans l'histoire allemande, l'année 1888 porte le nom de l'« Année des trois empereurs ». Guillaume Ier, roi de Prusse depuis 1861 et empereur allemand (et non pas d'Allemagne comme il l'aurait voulu, mais ce titre ne convenait pas aux autres princes allemands dont le consentement était nécessaire à Bismarck pour créer un Reich qui ne dût rien aux peuples ni aux Parlements), était mort à quatre-vingt-onze ans passés, le 9 mars. Homme simple, de devoir et de bon sens, imbu de la grandeur d'une mission dont Dieu lui-même l'avait chargé, soldat avant tout, l'arrière-petit neveu du Grand Frédéric, celui qui demeura jusqu'à un âge avancé le prince Guillaume, avait hérité du trône à la mort de son frère aîné. Ses souvenirs remontaient à l'époque napoléonienne. En 1848, il avait commandé les troupes prussiennes venues écraser le soulèvement populaire badois, mais sous l'influence de sa femme, une princesse weimarienne élevée dans l'esprit de Gœthe, il commença – en réaction contre son frère, – par appeler aux affaires des ministres libéraux.

A travers les Allemagnes qui se remettaient à peine de l'échec que l'unité et la liberté avaient subi en 1848-1849, un grand soupir de soulagement se fit entendre. Face à l'Autriche, embarrassée dans ses conflits de nationalités et qui venait de perdre la guerre contre la Sardaigne soutenue par la France, la Prusse protestante, la Prusse du soulèvement national de 1813, redevenait le lieu de l'espérance. Très vite, cependant, le nouveau roi entra en conflit avec la Chambre libérale. Le premier depuis le fondateur de la dynastie royale, l'électeur Frédéric III, il se fit couronner à Königsberg dans l'église du château, qui n'avait pas vu pareille cérémonie depuis 1701 ! Il rappelait ainsi à ses sujets et à lui-même que, s'il respectait la Constitution octroyée par son frère, il restait attaché à la doctrine de la monarchie de droit divin.

La Constitution avait laissé au roi le domaine militaire, mais il appartenait aux Chambres de voter le budget de la défense. Voulant moderniser et renforcer l'armée, le roi demanda aux députés un vote global, refusant de leur soumettre le détail de ses intentions. Ayant dissous l'Assemblée à deux reprises sans parvenir à d'autres résultats qu'un renforcement et une radicalisation de la majorité libérale, patriote certes, mais décidée à établir solidement le principe de la souveraineté nationale, le roi ne trouvait plus de ministres pour soutenir sa cause. Il s'apprêtait à abdiquer pour remettre la couronne au prince héritier Frédéric-Guillaume, le mari de la princesse anglaise dont les tendances libérales étaient connues.

C'est alors que le ministre de la guerre, le comte de Roon, suggéra au souverain de faire appel au ministre de Prusse à Paris, M. de Bismarck, diplomate habile mais conservateur connu pour ses positions « ultras ». Venu en catastrophe, Bismarck, géant robuste et subtil, en la fleur de son âge (il était né en 1815 et le roi en 1797), remonta le moral de son vieux souverain.



Celui-ci déchira sa lettre d'abdication et remit entre les mains du nouveau ministre le destin de la Prusse, de l'Allemagne et de l'Europe. Bismarck affronta la Chambre, la renvoya, supprima la liberté de la presse, et gouverna par ordonnances. Les libéraux protestèrent mais le pays ne bougea pas. Seul le prince héritier éleva la voix contre le décret concernant la presse.

Le tout-puissant Bismarck

Dès lors, Bismarck vit dans le couple Frédéric-Guillaume-Victoria ses ennemis les plus redoutables. A ses yeux l'Angleterre était une sorte de République couronnée dominée par une bourgeoisie d'argent et en toutes choses opposée à l'ordre patrimonial-patriarcal des grands domaines nobles, dont la conservation était le seul et véritable but de l'action politique du hobereau Bismarck, but servi avec un génie et une détermination sans pareils dans un combat perdu d'avance. Cela aussi, Bismarck le savait, avec une sorte de lucidité amère et glacée.

Homme de culture comme nul Hohenzollern ne l'avait été depuis le Grand Frédéric, le kronprinz était aussi l'héritier des dons de stratégie du grand roi. Tout en détestant la guerre, il fut sans doute le meilleur des généraux prussiens dans les conflits que Bismark déchaîna contre l'avis du prince. L'on sait que celui-ci, cependant, aida en 1866 le ministre à terminer le conflit avec l'Autriche, sans annexions qui eussent rendu impossible une ultérieure réconciliation, contre la volonté du roi et celle de la plupart des généraux. Frédéric-Guillaume, en 1870-1871, s'opposa au bombardement de Paris et à l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Il fut le soutien, avec sa femme, des hommes politiques libéraux dont Bismarck se jouait sans leur accorder une miette de pouvoir réel.

Entre le couple des princes héritiers et le ministre tout-puissant, le conflit dura vingt-six ans, mais le vieil empereur pétrifié par l'âge, résigné à aller jusqu'au bout de la situation d'être, comme il le dit lui-même, *« empereur sous un pareil chancelier »*, n'envisagea même pas de se séparer du héros national. Depuis longtemps, Frédéric-Guillaume avait dépassé la cinquantaine. Il vivait entouré de savants et d'artistes, attendant dignement son heure, tandis que Bismarck se lançait dans une politique coloniale et maritime qu'il jugeait lui-même absurde, uniquement pour disposer d'une arme qui lui permette à chaque instant de déchaîner un conflit avec l'Angleterre si, un jour, l'empereur libéral s'engageait dans une tentative de renversement de la politique extérieure bismarckienne.

La maladie devait trancher le conflit en faveur du terrible chancelier. Déjà mortellement atteint, Frédéric III n'eut pas à son avènement l'énergie pour renvoyer Bismarck ni pour s'opposer à sa politique. Ennemi de la peine de mort, il ne parvint même pas à la faire abolir. Lui et sa femme avaient rêvé d'une Allemagne libérale au-dedans et pacifique à l'extérieur, en étroite amitié avec l'Angleterre et les pays scandinaves et qui parviendrait même à se réconcilier avec la France pour faire obstacle à ce qu'il redoutait le plus, la menace russe. Maintenant Bismarck triomphait et il n'avait jamais eu le triomphe élégant.

Le troisième empereur était venu au monde au terme d'un accouchement difficile dû aux ignorances d'une mère de dix-huit ans et aux pruderies d'une cour obscurantiste dans tous les domaines. On l'avait sauvé à grand-peine mais l'enfant souffrait de l'atrophie d'un bras, trop court de 20 centimètres. Jamais Guillaume II ne put se servir normalement de ce membre ; à table il lui fallait un couvert spécial ; en uniforme il cachait le bras derrière son dos ou dans une poche. Pour le futur commandant en chef des armées, dont l'éducation devait être avant tout militaire, ce handicap était tragique. Ses éducateurs l'obligèrent à le vaincre par des méthodes barbares et qui laissèrent des traces profondes dans un psychisme fragile. La relation avec une mère dominatrice, qui secrètement en voulait à l'enfant de sa déformation, devint vite conflictuelle. Le jeune prince se rendit compte et de l'ascendant que sa mère exerçait sur son père, et de l'aversion qui entourait ses parents.

Par un double besoin de compensation physique et moral, Guillaume choisit l'autre camp, celui des jeunes officiers de la garde, buveurs, insolents et fiers de leur noblesse, celui de l'exaltation de la volonté de puissance nationale que ses parents détestaient et dont Bismarck se servait sans scrupules, le camp du chancelier contre son père. Bismarck arracha au vieil empereur la décision de faire assister le jeune prince aux délibérations du conseil des ministres alors que le kronprinz le trouvait trop peu mûr. Les rumeurs de la cour parlaient d'une exclusion de Frédéric-Guillaume et d'un passage direct de la couronne au jeune Guillaume. Le cancer arrangea les choses, mais impatient, inculte, la tête farcie d'idées superficielles et contradictoires, Guillaume rongeait son frein en cachant mal ses ambitions. Bismarck entretenait sa haine envers ses parents en faisant apparaître sa mère comme une conspiratrice, traîtresse à l'intérêt national. Le chancelier pensait qu'il dominerait facilement, et longtemps, un jeune monarque aux nerfs fragiles.

Psychopathe

Mais Guillaume était influençable et son entourage d'officiers titrés, hâbleurs et ambitieux l'incitait à coup de flatteries à ne plus subir la tutelle de l'illustre vieillard dont la main n'avait plus la sûreté d'antan. Le nouvel empereur, mais personne ne voulait s'en rendre compte, était un psychopathe gravement atteint, cyclothymique et incapable d'efforts soutenus, paresseux et dépourvu de courage moral. Comme il avait beaucoup de dons, mais tous superficiels, et que son aversion de l'effort laissait en quelque sorte à l'état sauvage, la flatterie prenait appui sur des apparences de réalité : mais s'il parlait d'abondance et s'il prêchait même avec conviction à l'église, s'il dessinait et peignait, s'il aimait l'architecture (mais toujours dans un style pompier), il manquait totalement de jugement et de tact, offensait ses proches et disait n'importe quoi aux journalistes. Attaché à la paix, sans dons militaires (pendant la Grande Guerre, il s'effaça complètement devant les chefs d'état-major), il ressemblait le plus de tous les Hohenzollern à son grand-oncle le roi Frédéric-Guillaume IV qui, velléitaire, était mort fou.

Dans l'Allemagne superbe, orgueilleuse et impériale que le chancelier avait forgée (à contrecœur, car il méprisait la vulgarité et la volonté de puissance sans frein d'une société de plus en plus embourgeoisée), les défauts de Guillaume II purent longtemps passer pour des qualités. Choisissant comme ministres des médiocres, il les laissait faire sans suivre réellement les dossiers. Le seul grand effort personnel de sa vie fut le renvoi de Bismarck, qui, comme tant de grands hommes, n'avait pas voulu préparer sa succession. Cela se fit aussi mal, avec aussi peu d'élégance, de grandeur et de panache que cette journée du 13 juin 1888, quand il avait fait fouiller les papiers de son père mort et ceux de sa mère. A peine l'empereur eut-il enfin, le 20 mars 1880, arraché sa lettre de démission à celui qui avait fondé son empire que l'administration prussienne vint réclamer à l'ancien chef de gouvernement quelques marks perçus en trop. Retiré dans ses terres, le « Vieux » employa à défaire son œuvre, avec grogne et fureur, le restant de ses forces et de sa vie. *« Vingt ans après la mort de Frédéric le Grand,* dit-il un jour, *la Prusse s'écroula. Si l'on continue à gouverner comme maintenant, le Reich s'écroulera vingt ans après ma mort. »* Il mourut en 1898. Vingt ans plus tard, le dernier empereur s'enfuit honteusement en Hollande, abandonnant ses armées battues. Il y vécut jusqu'en 1941, oublié du plus grand nombre. Mais il n'oublia pas, lui, d'envoyer à Hitler un télégramme de félicitations après la défaite de la France.



Une « première » après le sommet de la Ligue arabe

La rencontre des cinq dirigeants du Grand Maghreb constitue un nouveau succès pour l'Algérie

ALGER
de notre correspondant

C'est une première historique. Les cinq chefs d'Etat maghrébins se sont réunis à Alger vendredi 10 juin, au lendemain de la clôture du sommet extraordinaire de la Ligue arabe. A maintes reprises, il avait été question d'une telle réunion. Mais les circonstances et les aléas de politiques souvent divergentes en avaient jusqu'à présent décidé autrement. Une dernière tentative, en 1983, n'avait pas été plus fructueuse que les précédentes. Il aura donc fallu l'obstination algérienne à réunir les dirigeants arabes autour d'un thème aussi mobilisateur que la cause palestinienne pour que l'utopie d'hier devienne réalité.

Cette rencontre *« sans ordre du jour particulier »*, comme on le soulignait dans l'entourage des chefs d'Etat, constitue *« le début d'un processus nécessairement long »*. La rencontre s'est terminée par la diffusion d'un communiqué commun annonçant *« la création d'une commission chargée de mettre en œuvre les moyens de concrétiser le Grand Maghreb arabe »* qui se réunira à Alger le 13 juillet prochain.

Le président Chadli Bendjedid et ses hôtes, le roi Hassan II du Maroc, le chef de la révolution libyenne, le colonel Muammar Kadhafi, et les président tunisien et mauritanien, MM. Zine El Abidine Ben Ali et Maaouya Ould Sid Ahmed Daya, ont donc jeté les bases d'un ensemble régional auquel plus personne ne croyait beaucoup. C'est dans la résidence du président algérien à Zeralda, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, sur le littoral, que les cinq dirigeants maghrébins ont déjeuné en compagnie du roi Fahd d'Arabie saoudite avant de se réunir de manière plutôt informelle, comme ont pu le constater la vingtaine de journalistes conviés à assister à l'événement.

Le président Chadli et le roi Hassan II étaient arrivés les premiers en fin de matinée, précédant de quelques instants le colonel Kadhafi et le président Ben Ali, arrivés à bord de la Mercedes du dirigeant libyen, ce qui laisserait supposer que, au terme d'un ultime entretien, le Tunisien a fini par convaincre son turbulent voisin de mettre fin à un suspense qui durait depuis trois jours.

La présence du roi Fahd d'Arabie saoudite n'a rien de surprenant. Le souverain est l'artisan des retrouvailles de l'an passé entre le président Chadli et le roi Hassan II, qui se sont rencontrés en sa présence à Akid-Lotfi, sur la frontière algéro-marocaine. Les Algériens avaient fait savoir, à l'époque, que ce sommet n'avait pas abouti. Les Marocains, de leur côté, s'étaient montrés moins pessimistes et estimaient qu'un pas avait été franchi. L'avenir allait leur donner raison, puisque, le 16 mai dernier, les bons offices des Saoudiens ont permis le rétablissement des relations diplomatiques entre Alger et Rabat, qui se tournaient le dos depuis douze ans.

Le « traité de fraternité » dépassé ?

La normalisation, fin 1987, entre la Libye et la Tunisie, brouillées depuis l'été 1985 quand le colonel Kadhafi avait expulsé quelque trente-deux mille travailleurs tunisiens de son pays, a fait figure de *succès pour la diplomatie algérienne*, obstinée à rabibocher les deux voisins. L'Algérie, liée depuis 1983 à la Tunisie et à la Mauritanie par le « traité de fraternité et de concorde », considérait cette étape indispensable à l'élargissement du traité à la Libye. De péripétie en tergiversation, l'adhésion de Tripoli, tant attendue pour le 19 mars dernier — date du cinquième anniversaire de la signature du traité à Tunis, — ne vint pas. Fidèle à sa politique des axes, le colonel Kadhafi voulait l'union avec une Algérie qui ne demandait rien d'autre que l'unité fondée sur la complémentarité économique.

Pour adhérer au « traité », le colonel Kadhafi exigeait que ce dernier soit renforcé, ce que les Tunisiens refusaient, arguant qu'ils avaient déjà été échaudés par une union tuniso-libyenne avortée. Finalement, le chef de l'Etat libyen, dans une manœuvre habile, fit savoir à ses partenaires qu'il était d'accord pour les rejoindre tout en posant des conditions inacceptables à la fois pour la Tunisie et l'Algérie.

La question maghrébine semblait *alors quelque peu enterrée, au grand* dam d'Alger, qui restait cependant au centre d'un réseau de relations bilatérales dans la région. Insuffisant, néanmoins, pour isoler le Maroc dans la recherche d'un règlement *du conflit au Sahara occidental*. Tunis n'aurait jamais, de toute façon, accepté de mesures conduisant à l'isolement du royaume chérifien.

Le traité de fraternité, qui est, en *fait, un pacte de non-agression et de* bon voisinage, paraît être désormais dépassé. Il n'y est plus fait référence. La visite du colonel Kadhafi en Tunisie il y a quelques semaines s'est conclue sur des mesures précises de libre circulation des biens et des marchandises entre les deux pays. Les mêmes mesures ont été décidées la semaine dernière entre Tunis et Nouakchott. Pour faciliter la circulation des personnes entre la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, il *a été décidé d'adopter une carte* d'identité commune, à concevoir par une commission technique maghrébine. La formulation est claire et laisse la porte ouverte à l'Algérie et au Maroc. D'un seul coup, Tunis se retrouve projeté sur le devant de la scène maghrébine, prenant en quelque sorte le relais de l'Algérie.

Les Tunisiens ont, du reste, laissé entendre qu'ils avaient soumis aux quatre autres pays de la région un plan pour le Grand Maghreb fondé sur la complémentarité économique et la libre circulation des biens et des personnes. Ce qu'aucun de leurs partenaires n'a voulu confirmer, les Algériens se contentant de souligner qu'évidemment *« chacun était venu avec ses propositions »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

En Cisjordanie

L'armée détruit la maison d'un Palestinien soupçonné d'avoir poignardé le maire d'El Bireh

Jérusalem *(AFP, Reuter)*. — L'armée israélienne a détruit, le vendredi 10 juin, la maison d'un Palestinien de vingt-six ans qui aurait, selon les services de sécurité, avoué avoir poignardé, le 7 juin, M. Hassan Tawil, maire désigné d'El Bireh, actuellement soigné à l'hôpital d'Hadassa. Le suspect, Khamis Jaoudat Faraj, du camp de réfugiés de Jelazoun, n'a pas encore été inculpé, mais la législation héritée du mandat britannique de 1945 autorise la destruction d'habitations appartenant à des personnes soupçonnées de mettre la sécurité de l'Etat en péril.

Cette législation exceptionnelle permet également de maintenir en détention administrative, pour une période de six mois renouvelable, une personne sans la présenter devant un juge. Plus de deux mille Palestiniens ont été placés en détention administrative depuis le déclenchement des émeutes dans les territoires occupés le 8 décembre dernier, selon des sources militaires israéliennes.

M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, a décidé, vendredi, de confier à un juge militaire la responsabilité de statuer sur les appels des Palestiniens placés en détention administrative. Ce juge remplacera la commission militaire qui examinait les appels des détenus et n'avait qu'un rôle consultatif. Le juge militaire aura, en revanche, tout pouvoir pour décider du maintien, de la prolongation ou de la levée des mesures de détention administrative. Ces nouvelles dispositions devraient être appliquées dans les prochaines semaines.

COTE-D'IVOIRE : visite du ministre français de la coopération

Point final à la brouille entre M. Houphouët-Boigny et M. Mitterrand

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

A tout doyen tout honneur. La France aurait-elle fait sienne cette règle d'Afrique ? La préséance et le bon sens exigeaient en tout cas que M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement, consacrât son premier voyage officiel à la Côte-d'Ivoire, où règne le plus ancien et le plus respecté des chefs d'État du continent. Ce fut fait vendredi 10 juin, lors d'un séjour d'une vingtaine d'heures à Abidjan, au cours duquel M. Pelletier déjeuna et s'entretint longuement avec M. Houphouët-Boigny et rencontra M. Siméon Aké, ministre des affaires étrangères, et M. Konan Bedié, président de l'Assemblée *nationale*.

Au-delà des hommages rituels du ministre à la *« sagesse »* de son hôte et à la permanence des *« liens privilégiés »* qui unissent Paris et Abidjan, cette visite semble avoir définitivement clos deux années de fâcherie ivoirienne avec la gauche dirigeante française. La publication, en juin 1986, par *le Matin* et *l'Unité* — l'organe du Parti socialiste — d'articles jugés à Abidjan *« injurieux et diffamatoires »* avait fort contrarié M. Houphouët-Boigny. Depuis, « le vieux » boudait M. Mitterrand.

Cette brouille entre deux présidents qui se connaissent bien et s'estiment depuis près de quarante ans pouvait d'autant moins durer que la Côte-d'Ivoire demeure le meilleur et le plus écouté des alliés de la France au sud du Sahara. M. Houphouët-Boigny félicita chaleureusement M. Mitterrand au lendemain *de sa réélection et leur* malentendu semble aujourd'hui dissipé. Il se rendra cet été, sans doute en août, à Paris et y sera reçu par M. Mitterrand. Le dirigeant ivoirien a, en outre, favorablement accueilli le retour au Quai d'Orsay de M. Roland Dumas, un homme qu'il apprécie de longue date.

M. Pelletier était bien placé pour cette visite de réconciliation. Il est l'un des rares « centristes » entrés au *gouvernement au nom de l'ouverture*. Notable de Picardie et familier des problèmes ruraux, il se dit volontiers « agriculteur », ce qui ne pouvait pas déplaire au « planteur de Yamoussoukro ». Il a remis à ce dernier une lettre du président français et lui a fait part des propositions toutes fraîches de l'Elysée pour résorber l'endettement du tiers-monde (*le Monde* du 10 juillet). Celles-ci ont reçu un accueil de principe favorable à Abidjan, même si la *Côte-d'Ivoire, bien que lourdement* endettée — 49 milliards de francs, — n'appartient pas à la catégorie des pays les plus pauvres susceptibles d'en bénéficier directement.

Premier partenaire en Afrique noire

Depuis 1987, la Côte-d'Ivoire est — devant le Nigéria — le premier client de la France en Afrique noire. L'inverse est vrai, notre pays absorbant 16 % des exportations ivoiriennes. La France est aussi, de loin, le premier fournisseur de la Côte-d'Ivoire avec 36 % des parts du marché local. En outre, un quart des investissements étrangers dans ce pays sont français. L'aide publique civile de Paris, prédominante, dépassait 1 milliard de francs en 1987. Elle était constituée pour un tiers de dons et pour deux tiers de prêts de la Caisse centrale de coopération économique.

L'assistance technique en personnel diminue quant à elle régulièrement. Les coopérants français étaient quatre mille en 1980. Ils ne sont plus que mille neuf cent cinquante, soit mille cinq cent soixante enseignants et trois cent quatre-vingt-dix techniciens. Cette réduction se poursuivra dans l'année qui vient. L'Etat ivoirien prend en *charge 70 % des dépenses d'assistance technique*. Paris et Abidjan souhaitent que celles-ci connaissent un *« redéploiement qualitatif »* mieux adapté à ses besoins.

Au terme de sa visite, avant de *regagner Paris, samedi matin*, M. Pelletier a tenu à faire deux mises au point d'actualité. La France, a-t-il dit, n'a pas la moindre intention de dévaluer le franc CFA ; elle ne déverse aucun déchet en Afrique, ni industriel ni nucléaire.

J.-P. LANGELLIER.

ÉTATS-UNIS : règlement de comptes préélectoral ?

Le président – démocrate – de la Chambre des représentants est soumis à une enquête

WASHINGTON
de notre correspondant

Les républicains, assez mal en point à cinq mois des élections de novembre, ont-ils fini par trouver le défaut de la cuirasse de leurs adversaires démocrates ? Après de longues délibérations, le « comité d'éthique » de la Chambre des représentants s'est résolu, vendredi 10 juin, à ouvrir une enquête sur divers comportements douteux prêtés au speaker (président) de la Chambre, M. Jim Wright : le responsable démocrate le plus haut placé dans la hiérarchie de l'Etat est ainsi mis sur la sellette.

L'affaire Wright à peine lancée a immédiatement redonné du cœur au *ventre aux républicains, et en particulier* au vice-président George Bush, qui trouve là une occasion longtemps attendue d'attaquer les responsables démocrates, qui se retrouvent, une fois n'est pas coutume, sur la défensive. Les démocrates font valoir qu'il s'agit là d'une opération politique, d'un contre-feu délibérément allumé pour compenser l'effet désastreux dans l'opinion des différentes procédures judiciaires engagées dans le passé contre plusieurs responsables de l'administration, et tout particulièrement contre le ministre de la justice, M. Edwin Meese, qui attend encore le résultat de l'enquête menée par un procureur indépendant.

Pour justifiée et naturelle qu'elle soit, cette ligne de défense est un peu courte. D'abord, l'affaire Meese est elle-même hautement politique ; ensuite, cela ne disculpe pas M. Jim Wright, auquel on reproche des faits pas forcément très importants par les sommes engagées, mais assez déplaisants sur le plan des principes : d'une part, quelques interventions « ès fonctions » en faveur de sociétés (notamment de forages pétroliers) dans lesquelles il avait personnellement investi.

D'autre part, la publication, dans des conditions plutôt étranges, d'un livre qui lui a valu des honoraires disproportionnés. Un tout petit ouvrage, recueil d'anecdotes et *d'extraits de discours, élaboré pour* l'essentiel aux frais de l'Etat par un assistant, et pour lequel M. Wright a touché, en honoraires, 55 % du prix de vente (au total 55 000 dollars).

Circonstance aggravante, le livre a été publié par une société à laquelle M. Wright s'était adressé pour assurer divers services dans le cadre de sa campagne électorale et qui avait été payée avec l'argent recueilli par le speaker auprès de ses contributeurs (M. Wright est donc accusé en substance d'avoir, par le biais de ce livre, utilisé à son profit personnel de l'argent en principe destiné à financer ses activités politiques). Enfin, la manière dont ce petit livre, non disponible en librairie, a trouvé acquéreurs, laisse songeur : *ainsi le Syndicat des camionneurs en a acheté*... un millier. Délicat moyen d'exprimer sa confiance à M. Wright.

Une occasion pour les républicains

La plupart de ces faits étaient connus depuis longtemps, et certains journaux — comme le *Wall Street Journal* — avaient attiré l'attention sur le *« cas Wright »*, tandis qu'un représentant républicain particulièrement agressif essayait, sans grand succès, de convaincre ses collègues d'engager la bataille.

Mais, récemment, un groupe indépendant qui milite pour la moralisation de la politique, Common Cause, a lui-même engagé une action contre M. Wright. C'était pour les républicains l'occasion ou jamais de passer à l'action : soixante-dix d'entre eux ont demandé la convocation du comité d'éthique, organisme bipartisan, qui, à l'unanimité, a décidé d'enquêter.

Cette enquête interne doit seulement permettre de déterminer si M. Wright a respecté ou non les règles en usage à la Chambre. Les représentants membres du comité d'éthique n'ont pas la réputation d'être exagérément exigeants à l'égard de leurs collègues en difficulté, et M. Wright, qui *affiche la* plus grande confiance, peut fort bien être blanchi par ses pairs.

Mais, même dans ce cas, l'affaire risque de laisser des traces, car elle soulignerait éloquemment un fait de *plus en plus souvent dénoncé : le* Congrès, pour ce qui est des questions d'argent et de trafic d'influence, se contente pour lui-même de règles forts souples, alors qu'il impose des restriction draconiennes aux membres de l'administration. C'est pain bénit pour M. Bush et pour les républicains, puisque le Congrès est très majoritairement démocrate et ne cesse de dénoncer le manque d'intégrité de l'administration Reagan.

De plus, M. Wright s'est personnellement comporté en redoutable adversaire de l'administration, notamment à propos de l'Amérique centrale et de l'aide aux « contras ». Et, en tant que plus haut responsable démocrate élu, c'est lui qui doit présider, à la mi-juillet, la convention de son parti à Atlanta : la cible est presque trop belle.

JAN KRAUZE.

AFGHANISTAN

L'ONU lance une campagne pour la reconstruction du pays

Les Nations unies ont annoncé officiellement, vendredi 10 juin, à New-York, le lancement d'une campagne internationale pour la reconstruction de l'Afghanistan, dont la première phase, centrée sur le retour des réfugiés et le relèvement agricole de ce pays, s'étendra sur dix-huit mois et nécessitera une assistance d'environ 1,2 milliard de dollars.

L'ONU organisera, le 14 juin, à New-York, une première réunion de pays donateurs pour présenter ce programme, à laquelle tous les pays membres de l'organisation internationale ont été invités. Trois pays, la Norvège, le Canada et la Suède, ont déjà promis de fournir une assistance financière. Les deux premiers débloqueront chacun 1 million de dollars et la Suède 6,5 millions de dollars.

Le programme de l'ONU prévoit une seconde phase s'étendant de 1990 à 1993, qui sera surtout consacrée aux tâches structurelles de reconstruction du pays et de réhabilitation évaluées pour l'instant à 839 millions de dollars.

D'autre part, toujours à New-York, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a déclaré que, en tant que garants de l'accord de Genève, les Etats-Unis avaient *« une part de responsabilité »* dans la *« violation »* de cet accord par le Pakistan, accusé par l'Union soviétique d'entraîner et de fournir de grandes quantités d'armes à la résistance. Le gouvernement pakistanais a toutefois toujours affirmé appliquer l'accord de Genève.

AFRIQUE DU SUD

Les dispositions de l'état d'urgence sont renforcées

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Comme tout le laissait penser, le gouvernement sud-africain ne s'est pas contenté de reconduire l'état d'urgence pour un an (*le Monde* du 11 juin). Il en a également renforcé les dispositions.

Il est désormais interdit d'encourager au boycottage des élections municipales pour toutes les races prévues le 26 octobre. Ce scrutin doit, entre autres, permettre d'élire les représentants des *townships* noires qui, au cours de la tourmente des années 1984 à 1986, furent la cible des manifestants. Seuls les *partis politiques officiels*, c'est-à-dire enregistrés en tant que tels, ne tombent pas sous le coup des nouvelles restrictions.

Publier les communiqués et citer les paroles de dirigeants d'organisations interdites ou dont les activités ont été restreintes est également illégal. Les médias sud-africains sont donc désormais dans l'impossibilité totale de faire état des propos de quelque membre que ce soit du Congrès national africain (ANC), du Pan African Congress (PAC), du Front démocratique uni (UDF) ou d'associations ou comités si ceux-ci *« menacent la sécurité du public ou le maintien de l'ordre »*.

Enfin, les contraintes imposées à la presse ont été accrues. Les forces de sécurité auront carte blanche pour saisir du *« matériel »* susceptible d'être subversif. La possibilité de suspendre pour trois mois toute publication non membre du Syndicat de la presse a été étendue à six mois. La presse dite parallèle reste la cible privilégiée du pouvoir. Les petites agences locales, qui ont pris un essor considérable au cours de ces dernières années, doivent, d'ici à la fin du mois de juillet, demander leur enregistrement auprès du ministère de l'intérieur et fournir la liste de leurs collaborateurs. Les autorités ont, bien sûr, la possibilité de refuser leur agrément.

M. B.-R.

Rock autour de Mandela



Nelson Mandela, le prisonnier politique le plus célèbre de la planète, aura soixante-dix ans dans quelques semaines et il a déjà passé plus du tiers de sa vie dans les geôles africaines. Pour exiger sa libération et faire mieux connaître la cause qu'il défend, plusieurs organisations anti-apartheid ont commandité à Wembley le plus grand concert de musique populaire jamais *organisé en faveur d'une cause* politique.

A partir du samedi 11 juin à 14 heures, plus d'une quarantaine de stars de la rock-music *(lire page 10)* devaient se succéder sur la scène du fameux stade de Londres, en présence d'au moins 70 000 spectateurs à 250 F le billet d'entrée. En fin de semaine, tous les acteurs de ce marathon politico-musical étaient en place, avec, dans le *rôle librement assumé du* « méchant », le gouvernement sud-africain blanc qui conteste, notamment à la BBC, l'inaliénable liberté, en Europe, de retransmettre en direct dix heures pleines de l'événement.

Le moment fort de la journée devait être la lecture publique d'une lettre écrite récemment par *Nelson Mandela en personne et* clandestinement sortie de sa prison. Les amis politiques du vieux militant anti-apartheid — Oliver Tambo, de l'ANC, et un dirigeant de la SWAPO namibienne — sont assis au premier rang. En revanche, ni la famille royale britannique ni Mme Thatcher ne devaient être représentées. Les organisateurs laissent entendre que leur fibre anti-apartheid n'est pas très développée. Celle de *Johnny Clegg*, le célèbre « Zoulou blanc », ne peut pas être mise en doute, mais le leader du groupe multiracial n'est pas non plus présent. Les syndicats britanniques l'ont interdit. *« Logique »*, disent-ils, il combat l'apartheid, certes, mais il est aussi titulaire d'un passeport sud-africain...

P. C.

Europe

ITALIE : ancien président de la République

Giuseppe Saragat est mort

Ancien président de la République italienne et fondateur du Parti social-démocrate, Giuseppe Saragat est décédé samedi 10 juin. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

Giuseppe Saragat était l'un des tout derniers survivants de cette génération de jeunes exilés du début du fascisme, devenus les artisans de la République, ceux qui ont vu leurs espérances couronnées par la liberté avant de s'engager sur les chemins du désenchantement.

Il donna sa mesure véritable d'homme d'Etat entre 1962 et 1972, comme ministre des affaires étrangères et président de la République.

C'était un Piémontais, d'une famille de lointaine origine catalane, né à Turin le 9 septembre 1898 dans un milieu bourgeois et intellectuel, comme Gramsci, comme Togliatti, eux aussi grandis dans l'atmosphère turinoise. Après des études juridiques, il adhéra au parti socialiste en 1922, après le congrès de Livourne, qui donna naissance au parti communiste. En 1925, à vingt-sept ans, il entrait au comité directeur, devait s'expatrier à Vienne. Puis il arrivait à Paris avec sa femme et ses deux enfants, dans des conditions pénibles, traqué par les mouchards, engagé à fond dans les batailles idéologiques entre socialistes et communistes.

En août 1943, Giuseppe Saragat rentra en Italie, après la chute de Mussolini. Arrêté par la police fasciste dans la Rome occupée par les Allemands, il fut emprisonné, en même temps que Sandro Pertini, son compagnon de cellule à la prison Regina-Coelio. Libéré par les résistants, il trouva refuge en mars 1944 à Saint-Jean de Latran, auprès d'autres membres du Comité de libération nationale.

Rome libérée, il entrait le 10 juin 1944 dans le premier gouvernement démocratique de M. Bonomi. Dix mois plus tard, il était envoyé comme ambassadeur à Paris et déclarait dès son arrivée : « *Un regroupement européen autour des deux plus grandes nations démocratiques — France et Angleterre — est ce qui devrait donner un sens aux événements absurdes des dernières années...* »

Les socialistes frères ennemis

Mais, en mars 1946, Giuseppe Saragat revenait à Rome pour engager contre Pietro Nenni, au sein du Parti socialiste, la lutte pour l'autonomie, la rupture de l'alliance avec les communistes, qui allait aboutir à la scission du 9 janvier 1947, liée à l'intégration de l'Italie dans le camp atlantique.

Son choix en politique étrangère était catégorique et sans oscillations : pour sortir de sa condition, au-delà de la signature du traité de paix, alors en voie de négociation, l'Italie devait entrer sans réticence sous le parapluie américain, option qui fut loin de rallier la totalité des parties non communistes.

Giuseppe Saragat, dont, en 1943, Pietro Nenni avait dit aux jeunes socialistes qui ne le connaissaient pas : « *C'est le meilleur d'entre nous* », fonda le Parti social-démocrate, destiné à porter le « *socialisme humaniste* » dans une éventuelle coalition gouvernementale.

En 1956, il rencontra à Pralognan, en France, son vieil ami et rival Pietro Nenni, pour une nouvelle réconciliation préparée par les socialistes français. Il fallut six ans de petits pas avant que pût naître un cabinet de centre-gauche. C'était pour Giuseppe Saragat l'unique barrage à l'évolution qui hantait les partis laïques : le rapprochement, par-dessus leur tête, des démocrates-chrétiens et des communistes. Contre nature peut-être, mais inscrit dans les faits. Les deux partis de masse éprouvaient la tentation permanente de joindre leurs hégémonies.

Il fut un an ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Moro, de décembre 1963 à décembre 1964, puis cinquième président de la République après vingt et un tours de scrutin. Les voix communistes furent déterminantes pour son élection. Il garantissait que la Constitution serait respectée, ce qui comptait après les rumeurs de coup d'Etat de la fin du printemps 1964. La génération des exilés antifascistes se voyait, en lui, honorée par la magistrature suprême.

Une présidence diplomatique

La première partie du mandat de Giuseppe Saragat fut surtout consacrée à la politique étrangère, tandis qu'Aldo Moro, à la tête du gouvernement, poussait la réalisation du programme de centre-gauche, rassurant l'industrie et favorisant une fulgurante reprise économique.

Avec le recul, la politique du président Saragat a caractérisé, plus qu'aucune autre, l'orientation de l'Italie d'après-guerre. Dès le début de son mandat, il voyagea beaucoup, allant jusqu'à visiter les émigrants d'Amérique latine, d'Australie et des États-Unis. Un souci l'inspira : restaurer la dignité de l'Italie dans les mots et les faits. Dès son ambassade à Paris, il s'était heurté au général de Gaulle, dont la condescendance lui était insupportable. Il ne cacha jamais que ni la position ni la puissance de la France ne la justifiaient à ses yeux. Et cependant il l'admirait profondément, l'enviant peut-être.

En lui s'exprimait cette constante de la diplomatie italienne, tant méconnue à Paris : le refus d'un bilatéralisme avec la France, qui impliquait la recherche d'un contrepoids à Londres. Mais la Grande-Bretagne fit toujours la sourde oreille. « *Les mythes du général de Gaulle sont totalement étrangers à la réalité historique* », dit-il un jour. Sa réalité historique à lui revenait à la confiance en l'alliance atlantique, trop colorée parfois peut-être par le souvenir des États-Unis de Roosevelt, qui correspondait tant à sa pensée politique.

Premier des chefs d'État d'Europe occidentale à se rendre à Varsovie, il dit, à Auschwitz, qu'il était absurde « *d'identifier le nazisme avec le peuple allemand* ». Son passage d'exilé à Vienne lui permit d'aplanir le contentieux psychologique avec l'Autriche et de rencontrer dans le chancelier Kreisky l'interlocuteur capable de l'aider à trouver un compromis pour le sort des Sud-Tyroliens, sans léser la souveraineté italienne. Il réconcilia Rome avec Belgrade, malgré le sort de l'Istrie. Enfin, premier président italien à recevoir l'ordre du Christ, il sut décider avec Paul VI, en 1966, la révision des relations entre l'Italie et le Saint-Siège. Aucun de ces mérites certes ne fut mince sur le moment, et tous portèrent à long terme des fruits nouveaux. Quel chef d'État italien peut se targuer d'un tel bilan ? Un homme, dans l'ombre du président Saragat, en fut l'architecte : son conseiller diplomatique, Franco Malfatti, devenu ambassadeur à Paris en 1968, puis secrétaire du ministère des affaires étrangères.

En décembre 1971, Giuseppe Saragat commit sans doute l'erreur de se représenter à la présidence de la République. L'hostilité des démocrates-chrétiens pour le « laïc » qui les avait privés de ce poste et qui avait exercé toute la plénitude de ses pouvoirs lui valut une défaite attristante.

Dès lors, retiré dans son propre Parti social-démocrate, qui le désavoua en 1973, puis le rappela en 1976, lorsque des affaires de corruption impliquèrent un des dirigeants, Giuseppe Saragat se vit progressivement exclu par les autres dirigeants de l'autorité morale qui lui revenait. Il n'apparut plus au Quirinal que pour les consultations rituelles de chaque crise ministérielle, puis se retira bientôt complètement de la vie publique. En 1978, il intervint seulement pour recommander, avec les socialistes, une initiative unilatérale de l'État « *sans fléchissements inadmissibles* » pour sauver la vie d'Aldo Moro, captif des Brigades rouges.

JACQUES NOBÉCOURT.

SUISSE

Un assassin présumé d'Aldo Moro ne pourra être extradé vers l'Italie

Arrêté mercredi près de Lugano, à la demande de la justice italienne, qui avait lancé contre lui un mandat d'arrêt international pour l'assassinat de l'ancien président du conseil Aldo Moro, le « brigadiste » Alvaro Loiacano ne pourra pas être extradé en Italie. Très embarrassées, les autorités judiciaires suisses ont confirmé, vendredi 10 juin, que Loiacano avait acquis la nationalité suisse.

Le département fédéral de la justice a été obligé d'admettre qu'il y avait eu de graves négligences dans la procédure de nationalisation. La police, qui devait fournir l'extrait de casier judiciaire, n'a pas fait le rapprochement avec une première demande de recherche d'Interpol. Loiacano avait été condamné à seize ans de prison pour l'assassinat d'un militant d'extrême droite, puis, en 1983, à la réclusion à perpétuité pour quatre autres assassinats et un holp-up dans un bureau de poste.

Depuis 1986, le « brigadiste », que la justice italienne soupçonne aujourd'hui d'avoir été l'un des neuf membres du commando qui a enlevé, puis assassiné Aldo Moro en 1978, vivait avec sa mère à Castelrotto, près de Lugano, dans le Tessin. Il avait été engagé comme animateur de la troisième chaîne de la radio suisse-italienne, où il était unanimement apprécié. — *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

« No sex please... » (suite)

Quelle sera la prochaine victime de l'un de ces « sex scandals » qui défraient la chronique britannique ?

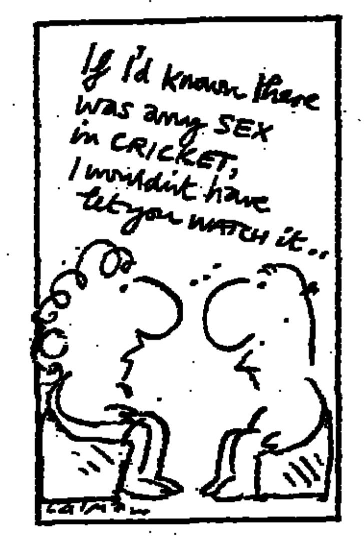
A la veille d'un test-match, Mike Gatting, capitaine de l'équipe d'Angleterre de cricket, vient d'être révoqué. Motif : il a « *terni l'image du sport* » parce que, après le match de la semaine dernière, il a été surpris en fort galante compagnie dans une chambre d'hôtel. En bref, il a un peu bu et une « barmaid » s'est empressée de « tout » raconter de la partie fine qui suivit à des indiscrets patentés. En gros, en très gros : la presse dite « de caniveau » en a fait, à des millions d'exemplaires, une affaire qui ébranle une fois de plus le royaume. Au point que les journaux « de qualité », comme le *Times*, ont tous, le vendredi 10 juin, consacré à ce « drame » leur « une », voire un éditorial. Et ce n'est pas fini.

Qui succédera à Mike Gatting, non pas à la tête de l'équipe, mais au pilori national ? Tout récemment, le major Ferguson, maître-écuyer de la reine et beau-père du prince Andrew, y a été cloué de pareille façon. On a exigé qu'il soit interdit à la cour sous prétexte qu'il aurait eu de coupables rapports avec une call-girl. Juste auparavant n'avait-on pas de nouveau reproché sévèrement au triste dauphin Charles de délaisser la princesse « Di » et ses enfants, pour l'illégitime fréquentation d'une mystérieuse comtesse italienne ou d'une plus probable baronne anglaise ?

Voici quelques mois, le vice-président du Parti conservateur, M. Jeffrey Archer, a dû quitter son poste pour être tombé dans le piège tendu par une prostituée et l'un de ces nombreux quotidiens spécialisés dans le scandale. Le frisson était d'autant plus grand que, trois ans plus tôt, un autre favori de la « dame de fer », M. Cecil Parkinson, avait vu son très prometteur avenir politique réduit à néant pour une liaison — en l'occurrence plus embarrassante — avec une secrétaire, qui attendait de lui un enfant.

Impossible d'énumérer la liste des parlementaires britanniques obligés d'abréger leur carrière à cause de révélations très publiques sur leur vie privée. Comme si ce n'était pas suffisant, on a, dernièrement, enquêté très sérieusement sur des usages présumés douteux des douches de la Chambre des communes.

« *Vive la différence !* », disent souvent (en français) nos amis d'outre-Manche. Pourquoi ne pas nous réjouir à notre tour des limites de l'intégration européenne ? Il est des traditions qui peuvent vraiment demeurer de l'autre côté du tunnel. Nos hommes politiques ne sont pas des anges, mais les indiscrétions à leur encontre vont rarement au-delà de la rumeur gauloise. Nos dirigeants peuvent se féliciter de ce quasi-consensus, et les quelques anecdotes qui se racontent encore sont presque toutes de l'histoire ancienne...



« Si j'avais su qu'il y ait des histoires de sexe au cricket, je ne t'aurais pas laissé le regarder... »

(The Times.)

A quelques semaines du cent cinquantième anniversaire du couronnement de la reine Victoria, il faut bien constater que la prudence abusive attribuée à son règne reste une « valeur » sûre. Pourquoi avoir, il y a deux ans, retiré de l'affiche à Londres ce vaudeville qui, pendant des décennies, a fait glousser des générations de sujets de sa Très Gracieuse Majesté : *No sex, please, we are British* ?

FRANCIS CORNU.

ESPAGNE : symbole du nationalisme catalan

Josep Tarradellas est décédé

L'ancien président du gouvernement autonome catalan, Josep Tarradellas, est décédé vendredi 10 juin à Barcelone, d'une congestion pulmonaire. Agé de quatre-vingt-neuf ans, il avait été durant toute sa vie l'une des figures les plus marquantes du nationalisme catalan et illustra la transition démocratique de l'après-franquisme. Après trente-huit ans d'exil, il était revenu triomphalement en Espagne en 1977.

MADRID
de notre correspondant

Josep Tarradellas fut avant tout un symbole : celui de la volonté d'affirmation nationale de la Catalogne face à la dictature. Un symbole qu'il incarnera durant ses quatre décennies d'exil en France imposées par la longue nuit franquiste.

Né en 1899 près de Barcelone, Josep Tarradellas prend très tôt contact avec les milieux nationalistes, et adhère à la formation qui les représente, Esquerra Republicana. Il en deviendra, en 1931, le secrétaire général. La Catalogne est alors en pleine effervescence nationaliste : après que le colonel Macia eut proclamé unilatéralement la République catalane, un statut d'autonomie est finalement accordé à la région en 1932. M. Tarradellas occupera successivement, pendant la République et durant la guerre civile, divers portefeuilles au sein de la Generalitat, le gouvernement autonome catalan.

En 1938, devant l'avance des troupes franquistes, il s'enfuit en France, où il s'en faut de peu qu'il ne connaisse le même sort que le président de la Generalitat, M. Lluis Campanys, livré par le régime de Vichy aux franquistes et fusillé. Il s'installe à Saint-Martin-le-Beau, un bourg d'un millier d'habitants en Indre-et-Loire. Arrêté à plusieurs reprises par la Gestapo, il est emprisonné à Aix-en-Provence et dans divers camps de concentration. Le général Franco demande alors en vain son extradition au maréchal Pétain.

En 1954, il succède à l'ancien président du Parlement catalan, M. Josep Irla, comme président de la Generalitat en exil. Lorsque les forces politiques catalanes, sentant le franquisme péricliter, commencent à se réorganiser, Josep Tarradellas se maintient dans un splendide isolement. Violemment anticommuniste, il reste notamment à l'écart des tentatives de regroupement des forces de gauche catalanes.

Après la mort de Franco, divers émissaires venus de Madrid lui proposent de rentrer à Barcelone. Son retour semble d'autant plus indispensable qu'aux élections de juin 1977 les Catalans ont octroyé une écrasante majorité aux partisans du rétablissement de la Generalitat. Quelques semaines plus tard, M. Tarradellas est à Madrid, où il s'entretient avec le roi Juan Carlos — avec qui il maintiendra par la suite des liens très étroits — et avec le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez.

Le 23 octobre 1977, après un bref retour à Saint-Martin-le-Beau, c'est la rentrée triomphale à Barcelone, à l'issue de trente-huit ans d'exil : un million et demi de personnes acclament dans les rues de la ville ce vieil homme de soixante-dix-huit ans incarnant leur autonomie retrouvée et qui, au milieu du délire de la foule, prononce simplement à la tribune cette phrase restée célèbre : « *Ja soc aqui* » (Je suis là).

Nommé en 1978 président du gouvernement régional provisoire, M. Tarradellas n'aura plus alors qu'un leitmotiv : la concorde nationale. Ce sera l'homme de la réconciliation entre la monarchie et un nationalisme catalan qui, contrairement au basque, est traditionnellement républicain. Malgré le scepticisme des « *catalanistes* » de gauche, il négocie avec Madrid un statut d'autonomie pour sa région. « *Je pactise, mais je ne renonce pas* », lance-t-il à ceux qui voudraient que la Catalogne, comme en 1931, mette plutôt Madrid devant le fait accompli. Il se retirera avant les premières élections régionales catalanes de la démocratie retrouvée.

THIERRY MALINIAK.

Diplomatie

Les entretiens de Mme Thatcher avec M. Mitterrand

Convergence entre Paris et Londres sur la dette divergences sur les questions agricoles et monétaires

La préparation du sommet des pays industrialisés de Toronto et du conseil européen de Hanovre a occupé l'essentiel de l'entretien en tête à tête et du déjeuner de travail qu'ont eus, le vendredi 10 juin, à l'Elysée, Mme Margareth Thatcher et le président de la République. Le premier ministre britannique a demandé des précisions sur les propositions de M. Mitterrand, rendues publiques mardi, visant à l'allégement de la dette des pays les plus pauvres. Sur ce sujet, Mme Thatcher a fait état d'une convergence de vues entre les deux pays, en rappelant que le Royaume-Uni avait déjà pris certaines mesures d'annulation de dettes et que le chancelier de l'Echiquier avait fait il y a quelques mois des propositions allant dans la même direction que celles de M. Mitterrand. M. Nigel Lawson avait d'ailleurs, dès mardi, réagi de façon très positive au plan français.

L'accord est moins parfait en ce qui concerne les problèmes agricoles. Devant Mme Thatcher, qui estime que l'Europe devrait faire davantage dans le sens de la réduction des excédents et des subventions à l'agriculture, le président a insisté sur les efforts déjà consentis dans ce sens par la CEE au dernier sommet de Bruxelles. Il a rappelé aussi les mesures adoptées récemment par les Etats-Unis (remise en cause du gel des terres, protectionnisme sur certains grands produits comme le sucre), en contradiction avec les engagements pris dans le cadre de l'OCDE.

En ce qui concerne l'Europe, les positions exprimées, vendredi, traduisent également des approches assez divergentes entre Paris et Londres sur les grands sujets du moment : la construction de l'espace financier et de l'espace monétaire européens. M. Mitterrand a rappelé, comme il l'avait fait la semaine dernière à Evian avec le chancelier Kohl, qu'il est favorable à une libéralisation complète des mouvements de capitaux en Europe mais qu'il souhaite que l'on travaille parallèlement à l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne, cela afin d'éviter, au moment de l'entrée en vigueur de cette libéralisation, des évasions massives de capitaux de certains pays. M. Bérégovoy fera valoir cette préoccupation française lundi 13 juin, lors de la réunion des ministres des finances des Douze, sans en faire toutefois un préalable à l'adoption d'une décision sur les mouvements de capitaux.

Le sommet de Hanovre fin juin devrait être davantage centré sur les questions monétaires. La Grande-Bretagne n'est pas favorable aux propositions de M. Genscher, soutenues par la France, de créer un comité des sages qui étudierait à la fois le renforcement de l'ECU et l'idée d'une banque centrale européenne. Elle préférerait que le comité se limite aux gouverneurs des banques centrales et laisse de côté l'idée d'une banque européenne, qu'elle juge prématurée. Le président de la République a fait valoir qu'il ne s'agissait pas de créer à court terme une telle institution, mais d'y réfléchir, et que les progrès dans le domaine des mouvements de capitaux devaient selon lui s'accompagner de progrès dans le renforcement du SME, sous peine de tensions accrues.

La question de l'entrée de la livre dans le système européen des changes n'a pas été évoquée. Mme Élisabeth Guigou, conseiller à la présidence, a rappelé qu'à diverses reprises, en d'autres domaines, la Grande-Bretagne avait pris le train en marche et que les réticences britanniques ne devaient pas empêcher de progresser vers une meilleure intégration monétaire européenne.

CLAIRE TRÉAN.

UNESCO

Les orientations de M. Mayor approuvées par le conseil exécutif

Le conseil exécutif de l'UNESCO a fait sien, vendredi 10 juin, l'objectif — « *faire moins pour faire mieux* » — qui avait inspiré l'esquisse du prochain plan à moyen terme présenté par le directeur général de l'organisation, M. Federico Mayor (*le Monde* du 7 juin).

Adoptant la résolution préparée par un groupe de travail composé de représentants de dix-huit des cinquante et un pays membres du conseil et présidé par le Sénégalais Iba Der Thiam, le conseil a approuvé les grandes priorités tracées par le directeur général — éducation, science, culture, communication et sciences sociales — en y ajoutant cependant des références précises au développement, à la paix, aux droits de l'homme à la lutte contre l'apartheid et au thème, très controversé ces dernières années, du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

Moscou et Berlin-Est vont désigner des ambassadeurs auprès de la CEE

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a annoncé, le vendredi 10 juin, que l'Union soviétique et la République démocratique allemande ont manifesté leur intention de désigner des ambassadeurs auprès de la CEE. M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, a estimé qmue les autres alliés de Moscou feront la même démarche à bref délais.

Ainsi, l'URSS et les autres pays communistes ont tiré immédiatement les conséquences de l'accord de reconnaissance mutuelle entre la Communauté et le COMECON — l'organisation économique des Etats du pacte de Varsovie — paraphé le 9 juin à Moscou, la signature étant fixée au 25 de ce mois à Luxembourg. De son côté, la CEE n'a pas encore pris position sur l'ouverture de missions de la Commission à Moscou et dans les autres capitales communistes.

En attendant, les Soviétiques n'ont pu convaincre les responsables européens de conclure un accord de coopération commerciale entre la Communauté et le COMECON. Considérant que cette dernière organisation n'est pas compétente en matière de commerce, Bruxelles ne signera des arrangements dans ce secteur qu'avec les pays de l'Est pris individuellement. Les pourparlers sont en bonne voie avec les capitales de l'Europe orientale, à l'exception de Bucarest.

MARCEL SCOTTO.

La fin de la campagne pour le second tour des élections législatives

Dans le Nord-Pas-de-Calais

Les mises en garde du « démineur » Rocard

ROUBAIX
de notre envoyé spécial

« On va lui offrir un bloc en béton et un exemplaire des « ascenseurs de la ZUP » pour la bibliothèque de Conflans-Sainte-Honorine. Il vient nous voir parce qu'on est une municipalité symbole : on va lui donner des symboles ! »

Les élus de Mons-en-Barœul plaisantent en attendant M. Michel Rocard, le vendredi 10 juin, dernier jour de la campagne des élections législatives. Leur ville sera l'avant-dernière étape de l'ultime tournée électorale d'un premier ministre qui, pour cause de premier tour médiocre, aura mené entre les deux tours une campagne bien plus intense que prévu.

Un bloc de béton (vestige d'une « barre » qui vient d'être démolie, à deux pas de la mairie), un livre au titre évocateur, écrit par le maire, M. Marc Wolf, socialiste audacieux connu pour son travail sur le terrain social et notamment pour la représentation des immigrés dans son conseil municipal : tous ces symboles ont dû parler au cœur de M. Rocard, qui vient de décider un lot de mesures pour améliorer la situation du logement social et des quartiers défavorisés. Symboles aussi de cette ville de la banlieue lilloise : univers de béton géométrique à perte de vue, ciel lourd et bas malgré le mois de juin, Mons-en-Barœul rappelle le visage gris des énormes banlieues soviétiques.

Est-ce pour cela que le maire qui accueille M. Rocard en compagnie de Mme Jacqueline Osselin, candidate du PS dans la 3e circonscription, prévient son hôte qu'il arrive sur une *« autre planète »* ? M. Wolf, en fait, veut seulement dire qu'ici, dans cette banlieue difficile, on applique *« les idées d'un certain Rocard Michel »* sur les rapports nécessaires entre les dirigeants politiques et la société civile, gages d'une meilleure harmonie sociale.

Clore un tour de France échevelé par une visite en Nord-Pas-de-Calais, en compagnie de M. Pierre Mauroy, c'est aussi, pour un premier ministre socialiste, tout un symbole, une façon de montrer que le lien n'est pas rompu entre l'avenir de la gauche et ses racines historiques les plus profondes. Le symbole est encore plus nécessaire, peut-être, quand ce premier ministre est M. Rocard, qui parlera toujours un langage qui n'est pas tout à fait *celui que l'on comprend ici*, et quand « l'ouverture » qu'il incarne a désorienté les militants, dans cette vieille terre ouvrière sans doute plus encore qu'ailleurs.

M. Mauroy, qui connaît bien son monde, ne s'y est pas trompé. Dans le discours qu'il a prononcé au meeting de Roubaix qui suivait la visite à Mons-en-Barœul, il a prononcé une fois, en tout et pour tout, le mot « ouverture ». Pour stigmatiser la défection de M. Gérard Vignoble, maire de Wasquehal, passé dans le camp de l'URC : l'attitude de M. Vignoble, a dit avec force le maire de Lille, ce n'est pas de *« l'ouverture »*, c'est du *« reniement »*...

Pour le reste, le premier secrétaire du PS est resté prudemment en terre connue, utilisant l'attitude de la droite locale pour « cogner » à grands coups sur l'URC et son accord avec le FN. Quant à « l'ouverture » politique du PS, M. Mauroy a tout simplement fait applaudir... le PCF, pour avoir bien résisté dans ses « bastions » du Nord.

« La catastrophe n'est pas certaine »

Quitte à décevoir une salle petite (quelque huit cents personnes) et plutôt froide, quand on connaît la chaleur dont peuvent témoigner les foules du Nord, M. Rocard n'a pas eu, lui, de ces prudences : face à ces gens simples, le langage est resté aussi complexe que de coutume. Quant à « l'ouverture », le premier ministre n'a pas changé d'un iota le plaidoyer qu'il prononçait avant, comme après, que les électeurs de gauche aient montré leurs réticences face à cette novation. M. Rocard est même parvenu à faire applaudir cette fameuse ouverture, en définissant les objectifs de deux des ministres qui l'incarnent, M. Roger Bambuck, qui doit *« réintroduire le sport à l'école »*, et M. Bernard Kouchner (contraint de se désister face au candidat communiste mieux placé dans la vingtième circonscription du Nord), qui est *« d'abord médecin »*.

Plaidoyer pour l'ouverture, mais aussi, *comme deux jours plus tôt* à Bercy, mise en garde pour le second tour des législatives. Même si, à première vue, la défense et illustration de l'ouverture n'est pas forcément la meilleure manière de mobiliser les foules de gauche. M. Rocard mêle les deux et rappelle que si *« la catastrophe n'est pas certaine »*, il *« existe un risque »* que la droite revienne au pouvoir, si les électeurs de gauche ne se sont pas assez mobilisés pendant les dernières heures de la campagne.

Le premier ministre est sans doute moins déroutant pour son auditoire lorsqu'il explique sans charité excessive qu'après les foucades de M. Chirac dans ses relations avec la Nouvelle-Zélande ou le Canada, après la politique de la droite en Nouvelle-Calédonie (M. Rocard a interdit à ses ministres d'évoquer le territoire pendant la campagne électorale), il s'est *« senti, depuis quatre semaines, une fonction de démineur » !*

Selon lui, les Français, en votant pour un président de gauche, ont eu envie de *« souffler »*, d'échapper *« à tant d'agitation »*. Car – nouveau paradoxe rocardien, mais qui flatte plus les oreilles des socialistes, – ce qui, désormais, *« rassure le pays (...) c'est que la gauche soit au pouvoir »*. La droite au gouvernement, avec *« ses vaticinations, ses hésitations »*, c'est maintenant *« un luxe »* que la France ne peut pas se payer, même *« par erreur »*.

Le premier ministre, enfin, a stigmatisé le Front national et la contagion de ses idées dans une partie de la droite. Ultime paradoxe : M. Le Pen aura présenté *« au moins un avantage »*. Celui d'avoir *« mis la France devant ses responsabilités »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

« J'ai mal à la dignité de mon pays »

Evoquant la libération des otages du Liban avant le second tour de l'élection présidentielle, M. Rocard a notamment déclaré : *« Pourquoi faut-il qu'on ait des doutes ? Un étrange calendrier ! L'ayatollah Khomeiny qui se met à voter Chirac ! Et puis, au juste, qu'est-ce qu'on a promis ? (...) J'ai en charge d'honorer la parole de la France. Il me serait utile de voir dans quel document elle est consignée. Outre la reprise des relations diplomatiques avec l'Iran, que reste-t-il d'autre ? Je ne le sais pas. J'ai mal à la dignité de mon pays. »*

A propos du retour des officiers français impliqués dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, M. Rocard s'est demandé s'il était *« nécessaire de violer la parole que la France avait donnée à la Nouvelle-Zélande (...), surtout pour gagner des élections »*.

A Nantes

M. Fabius : l'extrême droite « a été de toutes les trahisons nationales »

NANTES
de notre envoyé spécial

Venu soutenir le candidat socialiste dans la cinquième circonscription de la Loire-Atlantique, M. Charles Gautier, premier secrétaire de la fédération départementale du PS, M. Laurent Fabius a déclaré, le vendredi 10 juin, devant huit cents personnes réunies à La Chapelle-sur-Erdre, que, en dépit de son recul au premier tour des élections législatives, le Front national *« est un problème que nous allons retrouver devant nous »*.

Selon l'ancien premier ministre, le Front national, exploitant les difficultés économiques et sociales, utilise le procédé qui consiste à désigner un *« bouc émissaire »*, ce qui s'est déjà vu dans l'Histoire. *« Le bouc émissaire*, a-t-il dit, *c'est celui qui n'a pas la même couleur de peau, celui qui n'a pas la même religion, celui qui n'a pas le même revenu. »*

Pour lutter contre ce mouvement, a souligné M. Fabius, il faut notamment lui refuser le droit de *« se draper dans les plis du drapeau français »*, car le courant d'idées dont il procède *« a été de toutes les trahisons nationales » :* allié aux coalisés contre la Révolution française en 1792, aux Prussiens contre la Commune de Paris en 1871, *« et, en 1941, ils étaient avec l'Allemagne nazie contre la France »*.

« Le rempart à cette dérive vers l'extrême droite, c'est François Mitterrand », a déclaré M. Fabius, qui estime que *« quand deux grands partis comme l'UDF et le RPR commencent, pour sauver quelques sièges, à accepter les valeurs, les règles, la loi d'un parti de type fasciste comme l'est le Front national, alors cela devient dangereux »*.

Il incombe au Parti socialiste, selon l'ancien premier ministre, de faire barrage, sur le terrain social et politique, à l'extrême droite.

P. J.

A Marseille

Les chers amis de Me Roussel

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« Ça me fait de la peine. Beaucoup de peine. » Pour un peu, le bon Me Roussel écraserait une larme. La triste histoire ! Dimanche dernier, Jean Roussel, candidat du Front national, a battu Jean Roatta, protégé de Jean-Claude Gaudin, dans cette mythique troisième circonscription, celle de feu Gaston, celle de la Canebière et du Vieux Port, celle qui porte à elle seule tous les malheurs de Marseille. Et s'il a de la peine, Me Roussel, c'est qu'il se souvient qu'il n'y a guère, quand il était encore secrétaire général du Parti républicain des Bouches-du-Rhône, il avait pour adjoint une jeune homme prometteur nommé... Jean Roatta.

En souvenir de ces combats communs, Jean Roussel aurait bien voulu éviter d'affronter son ancien dauphin. Mais voilà. Le combat politique a ses règles cruelles. En rejoignant en 1985 les rangs lepénistes, pour cause de rivalités dans l'opposition d'alors avec un gaulliste, Hyacinthe Santoni – qui, cette semaine, a appelé pour sa part à voter socialiste, – Jean Roussel se doutait bien qu'il allait devoir faire de la peine à d'anciens amis.

Du reste, qui n'est pas l'ami du brave avocat Jean Roussel, « médecin de brousse », comme il se définit lui-même ? Joseph Comiti, ancien homme fort du gaullisme marseillais et toujours président du groupe RPR au conseil régional, a si bien traité son ami que cet après-midi il vient faire un bout de campagne avec lui sur le Cours Belsunce. Ses anciens camarades de l'UDF, évidemment, sont demeurés ses amis. Les socialistes sont ses amis. Marius Masse, qui affronte, dans la circonscription d'à côté, son ami Jean-Marie Le Pen, est le fils de son ami Jean Masse. *« Il est un peu moins bien implanté que son père mais, bon, il porte son nom. »*

Les Noirs, les Arabes, les juifs sont ses amis. *« Tous les Noirs de Marseille, c'est moi qui les défendais dans leurs affaires de divorce ou d'accident et quand ils ne pouvaient pas me payer, ma foi, je m'en passais. »* Encore aujourd'hui, dans la rue, les Noirs, paraît-il, viennent embrasser leur bienfaiteur. Les seuls amis embarrassants de Me Roussel sont les conducteurs de bus *« parce que, lorsqu'ils freinent pour me saluer, ça fait des embouteillages »*.

Tant d'amis pour un seul homme doivent bien finir par constituer un électorat, et Me Roussel avait incontestablement de bonnes chances de l'emporter dimanche face au socialiste Philippe Sanmarco, *« un homme remarquable mais un peu loin du peuple »*.

A lui seul, Jean Roussel symbolise la grande confusion qui règne dans la politique méridionale et qui explique largement le typhon qui, toute la semaine, a chahuté la ville et la région. L'alliance de l'URC et du Front national était d'autant plus irrésistible qu'entre les deux partis les hommes se connaissent et se pratiquent de toute éternité et qu'ils disent bien souvent la même chose.

Nostalgie

Qui s'écrie, peu après que la droite eut pris possession de la région, qu'il faut *« dératiser le conseil régional ? »* Un lepéniste pur et dur ? Non, M. Henri-Georges Laurin (RPR), maire de Saint-Raphaël. Entre Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, qui bouffe du « rouge » à longueur de conseil municipal, et le très courtois avocat Jacques Peyrat, vieux compagnon d'armes de Jean-Marie Le Pen, qui porte dans les Alpes-Maritimes les couleurs du Front national, le plus extrémiste des deux n'est pas forcément celui auquel on penserait de Paris.

De quel parti était membre Gabriel Domenech, aujourd'hui *candidat lepéniste à Marseille*, à l'époque où il pourchassait le basané à longueur de colonne dans *le Méridional* ? Du CDS. Et Pascal Arrighi, autre notable lepéniste, qui s'est récemment signalé par des attaques personnelles ordurières contre Jean-Claude Gaudin, n'est-il pas un transfuge tardif du radicalisme le plus pur ?

Jusque dans les aspects les plus personnels des biographies des intéressés, tout contribue à brouiller les pistes. Raciste, Ronald Perdomo, secrétaire départemental du FN, qui est l'époux d'une ravissante jeune femme métisse ? Fasciste, Jean Roussel, qui s'évada jadis d'une prison de la Gestapo ?

Au moins, pourra-t-on penser de Paris, la droite modérée et la droite extrême se distinguent-elles par leurs discours, leurs accents, leurs propositions ? Allons donc ! Quand Jean-Pierre Stirbois, à la tribune d'un meeting à Marignane, en raconte une bien bonne sur les « melons », les membres du RPR présents à la tribune ne rient pas moins fort que les lepénistes. Il est vrai que Marignane, où les rapatriés sont plus concentrés encore que dans les localités voisines, est un cas particulier : son maire, M. Laurens Deloeil, n'a-t-il pas reçu l'investiture conjointe de l'UDF et du FN lors d'une récente élection cantonale ?

La classe politique méridionale tout entière vit dans la nostalgie du temps où la Canebière était la Canebière, dans les condamnations rituelles des drogués et des voyous et dans la reconnaissance pudique et attristée des « problèmes » que posent *la pénurie de* logements pour les familles françaises ou la nouvelle pauvreté. Il faut tendre l'oreille pour distinguer, ici une haine qui s'efforce de se contenir et là une honte qui tente de se cacher.

Dans une moindre mesure les *socialistes locaux*, essentiellement la génération defferriste, n'ont pas su davantage installer des portes coupe-feu devant la progression des faits et des scores du Front national. Sans remonter jusqu'aux tentatives defferristes de débauchage des candidats de la liste « Marseille sécurité » entre les deux tours des municipales de 1983, en novembre dernier encore *le Provençal* publiait, sans problème de conscience particulier, une déclaration de Pascal Arrighi appelant à punir un candidat léotardien dans une cantonale partielle. *Autant de souvenirs douloureux* que la droite, ces jours-ci, ne se prive pas de raviver. Comme pour tenter de se défausser de sa mauvaise conscience.

Dans ce paysage politique de droite, *« qui ressemble,* explique Claude Bertrand, directeur de cabinet de Jean-Claude Gaudin, *à des nappes de brouillard sur une colline le matin quand tout s'interpénètre »*, l'étonnant, finalement, n'est pas que la droite modérée et la droite extrême méridionales aient célébré cette semaine leurs fiançailles, après avoir cohabité quelques années au conseil régional, c'est qu'elles l'aient fait à la sauvette. Le mariage, l'année prochaine, pourrait bien revêtir un tout autre faste. Il est vrai que dans la corbeille se trouve le plus grisant des cadeaux : la mairie de Marseille.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Répondant à M. Mitterrand

M. Giscard d'Estaing et M. Chirac préconisent une nouvelle cohabitation

Bénéficiant du droit de réponse, sur TF 1, après les déclarations faites sur cette chaîne par M. François Mitterrand le 9 juin, les dirigeants de l'UDF, du Front national, du PS et du RPR sont intervenus le vendredi 10 juin (le PCF a refusé d'utiliser le temps d'antenne qui lui revenait). Pour l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré que le président de la République avait *« demandé aux Français de lui donner tous les pouvoirs »* et il a plaidé, au contraire, pour une *« cohabitation rénovée »*.

M. Jean-Marie Le Pen a souligné l'*« événement des candidatures uniques »* du Front national et de l'URC dans les Bouches-du-Rhône et il a appelé les électeurs à *« voter massivement (...) pour les candidats du Front national là où ils sont présents (...), et partout ailleurs pour tous les candidats qui font barrage aux socialistes et aux communistes »*.

M. Pierre Mauroy a dénoncé *« la véritable ouverture* [que] *la droite a faite vers l'extrême droite »* et il a invité les Français qui avaient voté pour M. Mitterrand le 8 mai à se rassembler *« autour de lui »*. Rejetant l'idée d'une nouvelle cohabitation, le premier secrétaire du PS a expliqué qu'il faut *« une majorité constructive, qui s'ouvre sur une opposition constructive »*.

Comme M. Giscard d'Estaing, M. Jacques Chirac a accusé M. Mitterrand de vouloir les *« pleins pouvoirs »* pour lui-même et pour son parti. Il a affirmé que le chef de l'Etat aura besoin, pour cela, de *« l'appui du groupe communiste à l'Assemblée nationale »*. Si, au contraire, l'URC l'emporte, les partis qui la composent *« gouvernement ensemble dans le cadre d'un équilibre réel des pouvoirs avec le président de la République »*, a affirmé le président du RPR.

D'autre part, la fin de la campagne officielle à la télévision a été marquée, notamment, par l'intervention, au nom de l'UDF, de M. Claude Malhuret, ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, qui avait naguère dénoncé toute complaisance envers le Front national. M. Malhuret a consacré son propos à dénoncer le comportement de M. Mitterrand et des socialistes, en affirmant que *« personne n'a le monopole de la générosité ni de la solidarité »*.

M. Michel Rocard s'est déclaré décidé à tendre la main à *« toutes les forces qui se reconnaissent dans les grandes références de la République, la déclartion des droits de l'homme (...), une France solidaire qui rejette les idées de M. Le Pen »*.

Situations électorales

● **ESSONNE.** – M. Julien Dray, un des fondateurs de SOS-Racisme, candidat de la majorité présidentielle soutenu par le PS dans la 10e circonscription, a reçu le soutien de Mme Joëlle Kauffmann, venue à Saint-Michel-sur-Orge vendredi après-midi 10 juin.

● **LOIR-ET-CHER.** – M. Pierre Sudreau, maire de Blois, qui avait soutenu M. Barre au premier tour de l'élection présidentielle mais ne s'était pas prononcé pour M. Chirac au second, a décidé de ne pas apporter son soutien à M. François Burdeyron (URC-UDF-PR), candidat dans la première circonscription face à M. Jack Lang. M. Sudreau reproche à M. Burdeyron les *« attaques personnelles »* dont il a été victime sous la forme d'un tract diffusé à la veille du premier tour.

● **RHONE :** M. Christian Carcassonne (RPR), adjoint au maire de *Rillieux-la-Pape, M. Marcel André*, candidat URC-UDF dans la septième circonscription, a appelé à voter pour le député socialiste sortant, M. Jean-Jack Queyranne. M. André a dénoncé cette prise de position en assurant que M. Carcassonne avait quitté la ville *« depuis trois ans et que sa délégation au personnel lui a été retirée »*. M. Carcassonne avait adopté cette position à la suite de *« la réunion contre nature d'encensement des thèses du FN qui s'est tenue jeudi 9 juin sous la présidence de Marcel André »*.

● **SEINE-SAINT-DENIS :** Les candidats du Front national apportent officiellement leur soutien aux cinq des six représentants de l'URC encore en lice au second tour. Sont concernés MM. Jean-Jack Salles (UDF-CDS) dans la sixième circonscription, Marc Gaulin (RPR) dans la septième, Robert Pandraud (RPR), ancien ministre délégué à la sécurité, dans la huitième, Eric Raoult (RPR) dans la douzième et Christian Demuynck (RPR) dans la treizième. M. Jean-Claude Abrioux, maire (RPR) d'Aulnay-sous-Bois et candidat dans la dixième circonscription, n'a, pour *sa part, pas reçu le soutien de* M. François Bachelot, député (FN) sortant. Sur une affiche apposée à partir du vendredi 10 juin dans ces cinq circonscriptions, le Front national appelle l'ensemble de leurs électeurs *« à faire barrage au candidat socialiste »* en votant en faveur du représentant de l'URC *« qui s'engage à lutter contre la politique désastreuse de la gauche »*.

● **Deux candidats du PS condamnés pour « injures publiques ».** – M. Jacques Mahéas, *député sortant (PS) et candidat dans* la treizième circonscription de la Seine-Saint-Denis, et Mlle Isabelle Thomas, qui se présente dans la douzième, ont été condamnés, vendredi 10 juin, par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Bobigny, à 2 000 F d'amende chacun pour *« injures publiques »* à l'encontre de l'adversaire de Mlle Thomas, le député sortant RPR, M. Eric Raoult. Mlle Thomas et M. Mahéas devront en outre payer les frais de la publication du jugement dans deux journaux à concurrence de 5 000 F et verser 1 F pour *« préjudice moral »* à M. Raoult. Le député RPR avait saisi la justice après une *« profession de foi »* publique rédigée par M. Mahéas et cosignée par Mlle Thomas, dans laquelle, estimait-il, les candidats socialistes parlaient de lui en termes injurieux.

894 candidats pour 453 sièges

Cent vingt-deux sièges (y compris deux dans l'Oise qui font l'objet de recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel) *ont été pourvus le 5 juin*. La majorité présidentielle en a obtenu quarante (dont 36 PS et 2 apparentés et 2 MRG), le Parti communiste un, l'URC quatre-vingt-un (dont 40 UDF, 18 CDS, 15 PR, 5 UDF – adhérents directs, 1 radical et 1 PSD –, 39 RPR et 2 div. d.).

Dans les quatre cent cinquante-trois circonscriptions en ballotage, on dénombre vingt candidatures uniques (11 PC et 9 PS), quatre cent vingt-cinq duels entre un candidat de gauche et un représentant de la droite (dans neuf circonscriptions, dont huit dans les Bouches-du-Rhône et une dans le Var, la droite est absente au profit du Front national ; dans deux autres en Moselle et en Haute-Savoie, restent face à face, deux candidats de droite), et huit triangulaires.

Quatre de ces triangulaires sont provoquées par le maintien du candidat du FN (Pyrénées-Orientales, 4e ; Haut-Rhin, 5e : Rhône, 13e, et Var, 5e). Deux le sont par le maintien de divers droite (Moselle, 5e, et Paris, 3e). L'une par le maintien d'un PS devancé par un socialiste dissident (Hautes-Pyrénées, 3e) et une par le maintien d'un PC devancé par un candidat de l'ouverture, radical dissident (Loire, 1re).

Ce sont donc 894 candidats qui sont en lice pour le second tour. Restent deux autres sièges à pourvoir : en Polynésie française, où le premier tour est fixé au 12 juin et le second le 26 juin.

Politique

La fin de la campagne pour le second tour des élections législatives

Le maire de Paris chez les « romanichels »

On l'avait cru d'humeur allègre quand les gamins avaient battu des mains à son arrivée dans la cour de récré de l'école maternelle, rue d'Alésia (14e arrondissement). Grégory, cinq ans, n'avait reculé devant aucune audace : *« C'est toi qu'es président ? »* Il avait ri. Non, ç'aurait pu, mais ce n'était pas lui. Jacques Chirac donnait, le vendredi 10 juin, un ultime coup de pouce à six candidats de l'URC en ballottage dans la capitale : Jacques Toubon, Nicole Catala, Anne-Marie Couderc, Jacques Dominati, Alain Devaquet et Paul Violet.

Jovial avec les marmots, mais l'heure n'était pas à la plaisanterie. Etait-ce cette « obligation » qui lui était faite d'enregistrer à la demande de la CNCL une réponse à l'intervention du président de la République jeudi soir ? Ou cette fichue affaire de Marseille ? Il sentait bien que tout le monde y pensait sans en parler jamais puisqu'il avait prévenu qu'il n'en dirait rien. D'ailleurs, Jacques Toubon s'était chargé de distiller la position de l'état-major du RPR : *« Ne faisons pas, encore une fois, des élections sur des enjeux qui n'existent pas, faisons-les sur des questions qui intéressent la vie quotidienne. »*

La vie quotidienne : bon sang ! mais c'est bien sûr. Le maire de Paris ruminait une colère née la veille *« sur le terrain »* et qui ne le quittait plus. Il a fini par craquer : *« J'ai visité hier dans le 18e arrondissement des immeubles en réhabilitation, ce que j'ai vu est inadmissible »*, et d'expliquer : *« On débarque chez des gens qui vivent là depuis vingt-cinq ans, des personnes âgées pour la plupart et, pendant trois années, à cause des travaux, on les met en situation de romanichels ».*

Le maire de Paris va réfléchir avec les responsables de l'Office des HLM pour que les opérations de réhabilitation soient moins douloureuses. Jacques Toubon l'a dit : *« Les résultats de Jacques Chirac à l'élection présidentielle lui ont été défavorables dans les quartiers de Paris où il y a des problèmes de logement notamment »*. Pendant les neuf mois qui séparent des élections municipales, on verra beaucoup l'ex-premier ministre dans les rues de Paris.

Ch. V.

M. Jospin à Balkanyland

Pour faire campagne, il faut avoir du souffle, la voix puissante, et ne pas avoir peur de l'intimidation physique. Surtout quand, ministre d'un gouvernement socialiste, vous osez aller soutenir le candidat de votre parti à Levallois-Perret, sur les terres de Patrick Balkany. « Sa » ville, ce Pasqua's boy l'a arrachée aux communistes en 1983. Depuis, il veut en faire sa chose et la base de sa conquête d'un siège à l'Assemblée nationale. Les socialistes sont donc priés d'aller mener campagne ailleurs. Aussi, le vendredi 10 juin quand Lionel Jospin vient y faire un petit tour pour soutenir Gilles Catoire, le candidat du PS, il est attendu par un solide comité d'accueil.

Sa promenade dans quelques rues commerçantes de la ville est surveillée de près par une camionnette remplie de jeunes gens fièrement habillés de tee-shirts à la gloire du candidat RPR. Et, quand le ministre arrive sur l'esplanade d'un quartier d'où il compte s'adresser aux électeurs de Levallois, il trouve l'espace envahi par quelques dizaines de militants de choc qui, munis de leur propre sono, s'efforcent de couvrir le discours du dirigeant socialiste. Une bombe lacrymogène est même dégoupillée dans la foule pour piquer les yeux et les gorges des curieux qui osent entendre une autre propagande que celle de leur maire.

Et, comme il vaut mieux accuser les autres de ses propres turpitudes, un monsieur à l'allure distinguée, au costume gris agrémenté du ruban bleu de l'ordre du Mérite, lance au micro de la sono RPR : *« Jospin, fasciste ! Du gaz, les enfants ! »* Ce ne sont pas des militants qui, énervés par une trop longue campagne, ont dépassé les consignes de leur candidat en empêchant la libre expression des opinions. Au premier rang des excités qui injurient Lionel Jospin du geste et de la parole, on voit Mme Balkany elle-même. Levallois-Perret était vendredi une chasse gardée familiale.

Th. B.

Les clés du scrutin

(Suite de la première page.)

« Les choses sont claires, a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur, *il y a d'un côté les socialistes et les communistes et de l'autre il y a tous les autres : voilà la réalité. »*

Un constat explique cette politisation : au vu des résultats du 5 juin, cinquante-trois sièges se jouent à un point de pourcentage ; une centaine se gagne entre 50 % et 52 %. *« La catastrophe n'est pas certaine... »*, a cru bon d'affirmer M. Rocard. Ladite *« catastrophe »* peut, pour la majorité présidentielle, survenir au moindre courant d'air. Le mécanisme amplificateur du scrutin majoritaire est tel que les gains ou les pertes en sièges dépendent, au second tour, de très faibles déplacements de suffrages.

La conscience de cette réalité a naturellement conduit M. Giscard d'Estaing, chef de file autoproclamé de la droite pendant cette campagne, mais pas nécessairement reconnu comme tel par l'opinion, à redoubler d'ardeur, au point de reprendre à son compte le slogan — *« La France unie »* — du vainqueur du 8 mai. Elle a, en revanche, poussé les socialistes à faire assaut de pessimisme, pour inciter ceux des abstentionnistes qui ne veulent pas d'une reconduction de la majorité parlementaire sortante à se déplacer : *« Il reste un bon coup de rein à donner »*, leur a dit M. Rocard. Les socialistes ont tendance à penser que leur score est en fait *« indexé sur le taux de participation »*, selon la formule de leur délégué aux élections, M. Gérard Le Gall. Plus celle-ci sera forte, plus les gains du PS devraient être élevés, à condition, bien sûr, que le présupposé de cette « indexation » soit bien exact, à savoir que l'abstention a nui à la gauche.

Les socialistes, en effet, pâtissent de la double déception qu'ils ont créée, et sont momentanément prisonniers d'une contradiction majeure. Les déçus se recrutent dans deux camps : ceux qui ne veulent pas de l'ouverture, parmi lesquels le PC a puisé, ceux qui reprochent à MM. Mitterrand et Rocard de les avoir trompés en promettant une ouverture qui n'a été que très partielle. Ces deux catégories ont sans doute commis la même erreur d'interprétation : elles ont compris alliance au centre là où M. Mitterrand ne concevait qu'un élargissement aux marges du PS. Tout s'est passé comme si M. Mitterrand avait de l'*« ouverture »* la même vision que le général de Gaulle, qui parlait — comme l'a fait d'ailleurs le président de la République pendant sa campagne — de *« rassemblement »*. Si bien qu'il y avait, selon Charles de Gaulle, d'un côté *« les Français rassemblés »*, c'est-à-dire ceux qui le soutenaient, et de l'autre *« les Français divisés »*, c'est-à-dire ceux qui le combattaient.

La décision — explicable — de dissoudre l'Assemblée nationale a placé le président et ses partisans dans une contradiction qui a certainement nourri une part de l'abstention : le discours du candidat Mitterrand, sa démarche, la perspective qu'il traçait, supposaient l'abandon de la mécanique bipolaire qui commande la vie politique depuis 1962. La dissolution du 14 mai nous y a brutalement replongés. L'idée qu'un pays peut se faire de lui-même varie, naturellement, selon que l'on parle depuis l'Olympe élyséen ou que l'on se trouve ramené au niveau des *« mares stagnantes et croupissantes du scrutin d'arrondissement »*, comme disait Edouard Herriot.

Cette épreuve, pourtant, n'aura qu'un temps, qui devrait s'achever le 12 juin. La logique de la Ve République, à laquelle le président a fait appel, poussera-t-elle les Français à donner, par souci de cohérence, une majorité absolue à ceux qui se réclament de M. Mitterrand ? Ce résultat dépend d'une des deux conditions suivantes : soit un mauvais report des voix d'extrême droite sur les candidats de la droite (à l'identique de celui de l'élection présidentielle), soit une augmentation substantielle de la participation au profit du PS.

Compte tenu de la fragilité de tout pronostic et de la possible amélioration des reports du Front national sur la droite classique, il ne faut pas exclure l'hypothèse d'un PS fort d'une majorité relative. Le chef de l'Etat serait alors confronté à un choix délicat : une majorité « stable » supposerait que soit renouée l'union de la gauche, perspective qui ne recueille qu'un assentiment minoritaire dans le pays ; un changement d'alliance, et un gouvernement de coalition avec un centre enfin organisé, ne serait pas conforme au verdict d'un second tour qui s'est joué camp contre camp, toutes les gauches contre toutes les droites. Or M. Mitterrand est privé pour un an, par la Constitution, du droit de dissolution. Plus que tout autre, il a donc besoin d'une majorité absolue.

La situation, de délicate, deviendrait bien sûr difficile pour lui dans la dernière hypothèse, celle d'une victoire de l'URC ; mais celle-ci signifierait que ses candidats ont obtenu la quasi-totalité des suffrages de l'extrême droite, et que l'accord de Marseille a porté des fruits bien rapides, et bien dangereux...

Le cas de figure enfin le plus piquant est celui dont rêvent les amateurs de sensations fortes et d'exotisme, et qui verrait la majorité absolue dépendre du sort des deux circonscriptions de Polynésie, où l'on vote le 26 juin, comme ce fut le cas en 1967 où le siège de Wallis-et-Futuna permit au général de Gaulle de conserver la majorité.

JEAN-MARIE COLOMBANI

La situation en Nouvelle-Calédonie

Les corps d'Alphonse Dianou, de Wenceslas Lavelloi et de Waïna Amossa ont été exhumés

Les corps de trois des dix-neuf Canaques tués à Ouvéa dans des circonstances controversées, au cours de l'opération « Victor » du 5 mai, ont été exhumés le samedi matin 11 juin et transportés à Nouméa, où ils devaient être autopsiés.

Les dépouilles mortelles des trois hommes, Alphonse Dianou, le chef politique des preneurs d'otages, son adjoint, Wenceslas Lavelloi, et Waïna Amossa, un jeune « porteur de thé », ont été retirées de la fosse commune de la tribu de Wadrilla, où ils avaient été inhumés le 8 mai, en présence du maire d'Ouvéa, de magistrats et des médecins légistes. Elles ont été transportées par hélicoptère à Nouméa afin d'être examinées à la morgue, autour de laquelle un important dispositif de sécurité avait été mis en place.

Samedi, en fin d'après-midi (heure locale), aucune indication n'avait encore été donnée sur les premiers résultats des autopsies pratiquées par les deux médecins venus de métropole, assistés par deux chirurgiens locaux, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre X. pour *« homicides volontaires »* *« coups et blessures volontaires »* et *« non-assistance à personne en danger »*.

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui avait souligné, vendredi matin, sur Europe 1, qu'Alphonse Dianou *« n'est pas mort seulement de ses blessures »*, a appelé, l'après-midi, à *« un peu de bon sens, de civisme et de rigueur intellectuelle pour calmer les passions de guerre civile ». « Dans l'affaire d'Ouvéa,* a ajouté M. Chevènement, *je souhaiterais que quiconque a une responsabilité dans ce pays s'efforce de rechercher la vérité avec rigueur en exerçant l'esprit du doute méthodique cher à Descartes et en n'oubliant jamais que l'armée est faite pour exécuter les ordres qu'elle reçoit du gouvernement. »* Il a souhaité que *« justice soit rendue à tous, y compris à l'armée, qui a rempli la mission qui lui avait été confiée en libérant les otages ». « Faut-il rappeler,* a insisté le ministre, *que quatre gendarmes ont été assassinés et que deux soldats ont trouvé la mort en service commandé ? »*

M. Chevènement a estimé que *« l'honneur de l'armée ne saurait être entaché par le comportement inadmissible de quelques-uns, qui doit être et sera sanctionné. C'est ainsi, que nous servirons le mieux l'étroite union de l'armée et de la nation qui est dans notre République au fondement même de l'esprit de défense ».*

Evoquant, à Roubaix, les circonstances de l'assaut d'Ouvéa, le premier ministre, M. Michel Rocard, a dénoncé, vendredi soir, en faisant allusion aux responsabilités du précédent gouvernement, *« ces hommes qui voulaient gagner à n'importe quel prix, fût-ce celui du sang ».*

Un reportage radiophonique à Ouvéa

Les squelettes, le vieil homme et la hache

« Ensuite, je suis parti jusqu'au fond de la grotte. Il y avait des squelettes.

— Des squelettes de quoi ?

— De nos ancêtres (...).

— Comment expliques-tu qu'ils ne t'aient pas trouvé ?

— J'étais dans le trou, au fond du trou (...).

— Pour le peuple canaque, c'est une grotte qui a une histoire particulière ?

— Pour nous c'était la grotte où nos ancêtres se réunissaient pour faire la guerre. C'était un trou de guerre. »

Ce dialogue est extrait de « Passerelles », une émission consacrée, sur France-Inter, le samedi 11 juin, à un voyage surprenant sur l'île d'Ouvéa. Il y a trois semaines, Jean-Luc Blain a pris le temps de promener son micro de tribu en tribu, enregistrant des chants.

Un micro qu'il ne quitte jamais, au point de faire vivre en direct — différé — sa découverte de la grotte d'Ouvéa — *« C'est tout petit, ça paraît minuscule »* — en compagnie de son guide canaque qui s'avère être l'un des preneurs d'otages. Agé de dix-neuf ans, Olivier Xolawawa — il livre sans difficulté son nom — a réussi à s'échapper en rampant ; aujourd'hui, il attend, dans sa tribu de Gossana.

Auparavant, le journaliste a recueilli le témoignage d'un vieil homme de soixante-dix ans, sur l'attitude des militaires quand, au lendemain de la prise d'otage du 22 avril et de l'assassinat de quatre gendarmes à Fayaoué, ils recherchaient l'emplacement de la grotte. En voici, la transcription intégrale, mot à mot :

« On a été me chercher. On m'a emmené en haut, dans la petite maison. Ils m'ont collé contre la maison, dedans. Il m'a mis un fusil, là. Il a poussé avec le fusil. Puis il y a un autre qui vient. Ils sont trois. Ils me secouent et il y a un autre qui me tape sur le ventre avec un bâton. Puis, au bout du bâton, il y avait une décharge. Ils piquent le ventre, ils piquent un peu partout. Puis ils frappent avec le bâton. Après, ils chargent les fusils, ils piquent fort, ici, et ils me disent de parler.

» Ils me demandent de parler. J'ai dit : « Je vais dire quoi ? Je sais pas ». Ils demandent après les otages. Je sais pas. Après je lui ai dit : « Tu peux tirer. » Il m'a dit : non, c'est trop beau, tu vas mourir ; il faut que tu souffres. Après, il y avait un autre qui est venu là, il m'a foutu un coup de pied, et puis, il a pris la ceinture, il m'a serré, avec la ceinture, le cou. Après, il me relâche. Il me demande de parler. J'ai dit, je dis toujours la même chose : « Je » vais dire quoi ? Je sais rien. »

» Il m'a serré trois, quatre fois comme ça. La cinquième fois, il m'a serré longtemps jusqu'à ce que je suis évanoui. J'ai tombé par terre. J'ai resté un moment par terre. Je me suis relevé. Il y a un autre qui s'amène. Il rentra avec un tamioc, une hache. Il dit : bon, on va lui couper un doigt. Il me tire à la porte, il y avait le haut de la fenêtre, il me pose la main [dessus]. Il tient comme ça la hache, le tamioc. Il dit : bon, on va te couper un doigt, il faut que tu parles. J'ai dit : « Je vais dire quoi ? Si tu veux couper le doigt, tu coupe tout ! Tu vas couper combien ? Tu peux couper tout ? » Après, il s'est arrêté. Il y a un autre qui m'a appelé. C'est là qu'ils m'ont relâché. »

Société

ENVIRONNEMENT

Deux cent mille Tourangeaux privés d'eau courante

« *Nous avons évité l'irréparable en stoppant le pompage de l'eau dans la Loire* », a déclaré, soulagé, le maire de Tours, M. Jean Royer, au lendemain de la pollution de la Loire par des produits chimiques provenant de l'usine Protex. C'est aussi l'avis du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui s'est félicité au cours de sa visite sur place, le vendredi 10 juin, de « *la vigilance des autorités* », qui ont su prendre la bonne mesure au bon moment. On peut, en revanche, s'étonner que les services d'incendie, une fois de plus, aient préféré avant tout éteindre le sinistre à grande eau plutôt que de laisser se consumer l'atelier de l'usine, de toute façon détruit par l'explosion du 8 juin.

L'incendie d'Auzouer-en-Touraine est, en effet, la réplique exacte des accidents chimiques où l'on redoute l'extension de l'incendie et surtout le « nuage toxique », alors que le risque majeur se trouve bel et bien dans l'écoulement de l'eau. A Bâle, le groupe Sandoz en a tiré la leçon en édifiant à grands frais des murs de rétention autour des entrepôts, afin que, en cas d'incendie, on puisse arroser les flammes sans risquer de contaminer les eaux du fleuve tout proche. Or l'usine Protex, qui est une installation classée soumise à autorisation préalable, ne comportait pas ces murs de rétention. Elle ne figure pas non plus dans la liste des quelque 350 sites industriels à haut risque (directive Seveso).

Le plus surprenant est qu'un arrêté préfectoral, du 12 décembre 1986, prévoyait la réalisation d'un plan d'opérations internes à l'entreprise ainsi que différents travaux d'aménagement concernant la pollution des eaux et l'élimination des déchets. Ces travaux auraient dû être effectués au plus tard le 30 juin 1987, mais, en dépit d'une mise en demeure puis d'un nouveau délai, ces travaux n'avaient toujours pas été faits à la date limite du 31 mars 1988. L'autorité préfectorale n'avait pas utilisé les moyens de contrainte mis à sa disposition, car la direction de l'usine avait promis que les travaux de modernisation allaient être entrepris incessamment...

Quoi qu'il en soit des responsabilités, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde – qui avait été nommé coordinateur du comité d'évaluation de la pollution du Rhin après l'accident Sandoz par son prédécesseur, M. Alain Carignon – a décidé la mise en place, lors de sa visite à Tours, vendredi, d'un comité d'experts scientifiques chargé de conseiller la cellule de crise constituée autour du préfet. Ce comité, présidé par le délégué aux risques majeurs, M. Thierry Chambolle – également directeur de la prévention des pollutions, – devrait ensuite être suivi d'une commission d'évaluation chargée, comme pour le Rhin, d'étudier toutes les conséquences de l'accident et de proposer des solutions de restauration.

ROGER CANS.

La Loire empoisonnée

(Suite de la première page.)

Implantée depuis plus de trente ans sur les communes d'Auzouer-en-Touraine et de Villedômer, proches de Château-Renault, l'usine avait été bâtie à proximité d'une petite rivière, la Brenne, affluent de la Cisse, qui se jette elle-même dans la Loire à Vouvray, en amont de Tours. Trop bien connue de sociétés de pêche de la région, la Protex n'était pas non plus vraiment inconnue des services préfectoraux d'Indre-et-Loire, pas plus que de la direction régionale de l'industrie et de la recherche. Tout cela fera à l'évidence l'objet, dans les jours qui viennent, d'une vive polémique quand il s'agira d'établir avec précision la hiérarchie des responsabilités.

Mercredi donc, tôt dans la nuit, un incendie dont il reste à déterminer les causes se déclare dans l'usine. Plusieurs brigades de pompiers tentent d'éviter le pire, avant, non sans mal, au moyen de centaines de tonnes d'eau, de circonscrire le sinistre. Il faudra en définitive les renforts de l'armée de l'air et de ses « canons à mousse » pour maîtriser la situation. Du moins le croyait-on. On craignait la formation d'un nuage toxique qui, assure-t-on, n'apparut pas. On n'avait pas suffisamment pris garde aux eaux de ruissellement : emportées par la Brenne jusqu'à la Loire, pénétrant vraisemblablement aussi dans le sol, ce furent elles qui véhiculèrent la pollution.

Les pouvoirs publics hésitèrent, semble-t-il, entre deux hypothèses diamétralement opposées : tout mettre en place pour contenir les eaux contaminées ou, au contraire, accélérer artificiellement la circulation des fluides naturels pour diluer autant que possible la menace toxique. On n'hésita pas longtemps. Les quelques barrages mis en place sur la Brenne se révélèrent inefficaces, et eux-mêmes victimes des substances chimiques contenues dans l'eau.

Tours, alors, n'avait pas encore saisi la menace qui pesait sur elle. « *Nous avons créé une cellule de crise dès le mercredi après-midi*, explique-t-on dans l'entourage de M. Jean Royer, maire de la ville. *Après avoir multiplié la fréquence des prélèvements dans nos deux stations de pompage de l'eau de la Loire, la première alerte fut enregistrée le jeudi à 17 h 30, avec l'apparition d'une pollution incompatible avec le traitement et la consommation de l'eau.* » Trente minutes plus tard, le maire de Tours et le préfet d'Indre-et-Loire prirent d'un commun accord, insiste-t-on à la mairie, la décision de faire stopper le pompage des eaux du fleuve qui alimentent de manière exclusive les 139 000 Tourangeaux. Cinq communes situées sur la rive droite de la Loire, étant elles-mêmes atteintes, près de 200 000 personnes étaient ainsi, en quelques heures, privées d'eau courante.

Cellule de crise

Une cellule de crise à la mairie, un PC opérationnel à la préfecture, l'affaire fut rondement menée, d'autant plus que beaucoup de responsables avaient vécu, il y aura dix ans dans quelques jours, une situation comparable, avec l'effondrement du « pont de pierre », l'un des principaux points de passage entre le nord et le sud de la ville, qui avait entraîné, par rupture des canalisations, l'arrêt pendant plus d'une semaine de toute distribution d'eau.

Sans plan ORSEC mais avec le soutien de l'armée, des pompiers, de la sécurité civile ainsi que de quelques bonnes volontés, les responsables ont su prévenir tout affolement collectif : lettre d'information quotidienne – tirée à 65 000 exemplaires et distribuée par une société privée, permanence téléphonique jour et nuit, multiplication des points d'eau où l'on vient par dizaines chercher le nécessaire quotidien, la ville redécouvre, sinon une véritable solidarité, du moins les joies de la fontaine publique imposées.

Problèmes de robinets

A domicile, chacun prend la mesure de l'importance, oubliée, qu'il y a à disposer d'eau courante. Plus d'eau : plus de douche ou de bain, bien sûr, mais aussi plus de sanitaires en fonctionnement. Il faut réinventer le tout-à-l'égout, se priver de légumes : que d'eau pour laver une salade ! Acceptable dans les maisons individuelles, la situation est plus difficile dans les immeubles collectifs, la chaleur quasiment estivale ne facilitant nullement les choses. Plus d'eau : plus de pain. Les pompiers ont servi en priorité les boulangers de la ville. Plus d'eau : plus de soins. On a non sans mal desservi le CHU Bretonneau. Avec l'aide de la commune de La Riche, les rez-de-chaussée de l'hôpital ont pu être alimentés alors que l'eau était montée à la main dans les étages et qu'un laboratoire pharmaceutique voisin fournissait l'eau distillée au centre de transfusion sanguine.

Tours, ville touristique, voit aujourd'hui s'éloigner les visiteurs. Hôteliers et restaurateurs commencent à faire les compte de ce que leur coûtera cette pollution. On a demandé aux parents de garder, dans la mesure du possible, les enfants à la maison, les cantines scolaires ne pouvant faire face très longtemps à cette sécheresse imposée. La crainte de l'incendie non maîtrisable fait aussi annuler une série de manifestations collectives. Seule certitude – et seul espoir, – le concert de Johnny Clegg, prévu pour lundi soir et pour lequel onze mille personnes ont déjà acheté une place, sera maintenu.

Camions militaires dans les rues, usines en chômage technique, files d'attente aux points de distribution, la ville est comme assiégée. Un « train d'eau » de 15 000 mètres cubes venu de Sète – seul endroit en France, explique-t-on à la mairie, où l'on disposait de wagons adéquats – était attendu samedi. Les communes voisines non touchées, celles du sud, qui puisent leur eau dans le Cher ou plus profondément dans la nappe phréatique, fournissent le liquide dans la mesure de leurs moyens.

La menace est d'autant plus mal vécue qu'aucun cas d'intoxication n'a officiellement été recensé et que l'on connaît mal les risques encourus. Seules victimes – en dehors de l'ouvrier brûlé lors de l'incendie de l'usine Protex, – les poissons des deux rivières contaminées. Les responsables municipaux et préfectoraux sont pourtant formels : quels que soient le coût de cette privation et les désagréments qu'elle cause, l'eau ne sera rétablie que lorsqu'une série d'analyses complémentaires et exhaustives auront démontré la disparition de toute trace de toxique. On reconnaît toutefois que, compte tenu du nombre et de la variété des produits chimiques entreposés dans l'usine Protex et des réactions induites par le très haut degré auquel ils furent portés lors de l'incendie, on ne sait plus trop quoi chercher dans l'eau du fleuve...

Tout se passe comme si seule l'eau pouvait dissoudre le mal qui est en elle. Faute de comprendre et de maîtriser, il faut au plus vite diluer. C'est pourquoi l'on étudie très sérieusement, dans le cadre de l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents), que préside M. Jean Royer, le projet d'une ouverture – d'une « lâchure » – de deux barrages situés haut en amont, à Villerest (Loire) et à Naussac (Lozère). Cet afflux d'eau permettrait de faire passer de 500 à 700 ou 800 mètres cubes/seconde le débit du fleuve. Cette « lâchure » correspondrait à une crue subite d'un mètre environ. Est-ce ainsi que l'on parviendra à nettoyer le lit du fleuve souillé ? Et comment les municipalités d'aval percevront-elles une telle décision ? La Loire, qui ne réunit plus ses riverains, pourrait bien alors les opposer.

JEAN-YVES NAU.

Les agents polluants

TOURS
de notre envoyé spécial

Personne n'est encore en mesure de dresser la liste exhaustive des substances toxiques présentes dans l'eau de la Loire après l'incendie de l'usine Protex. On parle officiellement de sodium, de magnésium, de potassium, de cyanure, de chrome, de cuivre, d'aluminium, d'arsenic et de phénols. Des prélèvements sont effectués heure par heure en différents endroits et à différents niveaux du lit du fleuve. Les analyses sont ensuites réalisées à la fois à Tours, à Orléans et à Paris dans différents laboratoires spécialisés.

De source officielle, on indique que les concentrations en phénols ont atteint, le vendredi 10 juin, 10 milligrammes par litre d'eau. Le pH de l'eau oscille entre 7,2 et 8,6. Les concentrations en calcium étaient de l'ordre de 30 milligrammes par litre, celles de magnésium comprises entre 3,8 et 5, celles de sodium entre 8,8 et 10,1, celles de potassium entre 3,4 et 3,5 et celles de cuivre de l'ordre de 0,04. La toxicité de l'ensemble de ces produits pourrait, indique-t-on de source médicale, provoquer des tableaux cliniques très variés (toxicités digestive, hépatique, neurologique, etc.). Des analyses plus sophistiquées sont en cours, notamment pour identifier quels types de phénols ou de dérivés benzolés sont impliqués.

Il semble qu'en passant de la Brenne à la Loire, les concentrations en toxiques ont fortement diminué, divisées par un facteur compris entre 60 et 100. D'où le projet à l'étude de diluer un peu plus les substances toxiques en provoquant une crue artificielle.

J.-Y. N.

La Protex : des détergents aux textiles

La direction de Protex, l'usine de produits chimiques d'Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), n'est pas inconnue des services préfectoraux qui, a plusieurs reprises, lui ont intimé l'ordre – le dernier remonte à la fin du mois de mai – de veiller à l'application des normes tant en ce qui concerne la fabrication de composés chimiques que l'évacuation des eaux usées. Avec ses cent cinquante employés, Protex fabrique depuis 1952 des produits chimiques pour l'agriculture, les cosmétiques, les détergents et le textile. A ce titre, elle emploie dans ses ateliers quantité de solvants, de polymères, d'acide gras et de métaux dont témoignent les informations données par la préfecture de Tours à propos de l'incendie qui s'est déclaré mercredi dernier. Plus de 500 tonnes de produits auraient brûlé parmi lesquels du naphtalène, de la stéarine, des amines et des alcools.

Aussi ne faut-il guère s'étonner du cocktail chimique qui s'est formé du fait du lessivage causé par l'eau des lances à incendie et dont on retrouve les différents éléments dans le fleuve. Les laboratoires d'analyse de la capitale tourangelle comme ceux de la région parisienne ont mis en évidence dans les échantillons qui leur ont été fournis des métaux comme le cuivre, le chrome, le zinc ou le sodium, des composés chimiques comme l'arsenic, le cyanure ou le benzène, et des phénols en quantités, semble-t-il, importantes. Ces derniers produits utilisés dans l'industrie des parfums, des colorants, des médicaments, des fibres synthétiques et des résines thermodurcissables sont toxiques comme beaucoup de leurs dérivés. Il peut causer des troubles digestifs et, à doses trop importantes, léser le foie ou les reins.

Les précédents

Avant la Loire, deux pollutions majeures se sont produites récemment sur le Rhône et sur le Rhin.

Le 15 juin 1985, un incendie éclate dans un entrepôt de la société Rhône-Poulenc Chimie à Péage-de-Roussillon (Isère). Dans cet entrepôt se trouvaient toutes sortes de produits entrant dans la composition des désherbants : diphénolpropane, oxadiazone et surtout pyrocatéchine, dont 300 tonnes rejoindront le Rhône après l'intervention des pompiers. Une cinquantaine de communes, jusqu'au Vaucluse, seront temporairement privée d'eau courante.

Le 1er novembre 1986, un incendie éclate dans un entrepôt de la société suisse Sandoz à Schweitzerhalle, près de Bâle. Quelque 1 200 tonnes de produits chimiques servant à la fabrication d'insecticides, de fongicides et de colorants partent en fumée, mais le copieux arrosage des pompiers, qui craignaient la propagation de l'incendie à d'autres bâtiments de l'immense complexe industriel, entraîne le rejet au fleuve d'une trentaine de tonnes de composés au mercure. Cette pollution du Rhin provoquera la mort soudaine des anguilles et obligera les villes allemandes de l'aval à stopper les pompages pour la fabrication d'eau potable.

Les réactions des organisations de protection de la nature

A la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), on constate « *les dramatiques carences des systèmes de prévention et de lutte contre les pollutions et les risques industriels* ». La FFSPN souligne que « *l'entreprise Protex, pollueur notoire, a fait l'objet depuis une vingtaine d'années d'une trentaine de procès-verbaux, sans suite à notre connaissance* ». La Fédération départementale de pêche, l'association Truite, ombre et saumon (TOS) et la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT) déclarent qu'elles « *ont dénoncé depuis longtemps les agissements de cette entreprise* ». Les Amis de la Terre, pour leur part, critiquent « *la négligence des pouvoirs publics envers ce genre d'installations dites classées et le non-respect de la réglementation* ». Ils demandent que « *des moyens techniques et financiers permettent aux inspecteurs des installations classées, chargés du contrôle de ce genre d'usine, de jouer pleinement leur rôle* ».

Le comité législatif d'information écologique (COLINE) souligne lui aussi combien cet accident rend indispensable l'augmentation des effectifs des inspecteurs d'installations classées, « *alors même que M. Carignon, le prédécesseur de M. Lalonde, voulait transférer une partie de leurs responsabilités sur les communes* ».

L'association SOS-Environnement estime qu'« *il ne suffit pas de créer une commission d'enquête après chaque accident industriel. Il faut prévenir ces accidents* ».

Quant à l'association Robin-des-Bois – dissidente de Greenpeace – elle remarque : « *Après les incendies de Péage-de-Roussillon et de Bâle, l'incendie du dépôt Shell de Lyon a montré que la rétention des effluents produits lors d'un incendie était nécessaire à la protection de l'environnement. Des mesures de prévention permettant de satisfaire à cet objectif devraient systématiquement être fixées pour des installations de ce type.* »

JUSTICE

En Seine-et-Marne

Sept inculpations après la mort de deux personnes brûlées vives

Sept jeunes gens âgés de vingt-trois à trente-cinq ans ont été inculpés, le vendredi 10 juin, d'assassinat et d'incendie volontaire, par un juge d'instruction de Melun, après l'incendie d'une cabane en bordure de Seine, sur la commune du Mée (Seine-et-Marne), dans laquelle un homme, François Beyssel, trente-sept ans, employé à la SNCF, et sa compagne, Nelly Barget, trente-quatre ans, ont été brûlés vifs le 4 juin dans la soirée.

Quatre des inculpés ont été écroués et les trois autres laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Les sept jeunes gens, qui affirment avoir voulu détruire la cabane par jeu, sous l'empire de l'alcool, soutiennent qu'ils ne savaient pas qu'elle était habitée. Ils avaient été interpellés jeudi par les policiers du SRPJ de Versailles (*le Monde* du 11 juin).

● **RECTIFICATIF : Affaire Jobic.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, par un arrêt du 3 juin, a assoupli – et non levé comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 11 juin – le contrôle judiciaire auquel est soumis le commissaire parisien Yves Jobic, inculpé en novembre 1987 de « *proxénétisme aggravé* ».

La chambre d'accusation a, en effet, décidé d'autoriser désormais le commissaire, mais seulement dans l'exercice de ses fonctions, à se rendre rue de Budapest à Paris, où « travaillaient » deux prostitués qui avaient accusé le policier de toucher de l'argent de proxénètes et de péripatéticiennes.

Avant l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, le contrôle judiciaire interdisait totalement au commissaire de se rendre dans cette rue, même pour l'exercice de sa profession.

Le deuxième volet du contrôle judiciaire reste en vigueur. Il s'agit de l'interdiction faite au commissaire Jobic de rencontrer certaines personnes dans le cadre de cette affaire.

SPORTS

FOOTBALL : Championnat d'Europe des nations

L'ouverture réussie

En match d'ouverture du Championnat d'Europe des nations, vendredi 10 juin, à Düsseldorf, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie ont fait match nul (1 à 1).

DUSSELDORF
de notre envoyé spécial

Aux entrées du Rheinstadion, on avait sacrifié sans humeur au rituel de la fouille (1). Comme antidote aux menaces qui pèsent sur la sécurité du football, les organisateurs de l'Euro 88 avaient choisi la pureté des voix enfantines. Des chorales venues des huit pays participants ont ouvert la compétition par des chants de concorde. Cette jeunesse dansant la main dans la main était l'insistant symbole dont le football international a besoin pour se rassurer. Il ne restait plus aux footballeurs ouest-allemands et italiens qu'à apporter leur contribution à la soirée inaugurale.

L'Allemagne et l'Italie, deux équipes en reconstruction après avoir traversé une crise, avaient le même besoin de convaincre. A une nuance près toutefois : disputant ce championnat d'Europe à domicile, les Allemands sont tenus aux résultats. Un souci que l'entraîneur italien, Azeglio Vicini, a épargné depuis longtemps à ses joueurs en affirmant : « *Cette équipe n'a été mise sur pied que dans une optique : la Coupe du monde de 1990 en Italie.* »

Ce technicien de cinquante-cinq ans a fait sa carrière dans l'ombre d'Enzo Bearzot, dont il était l'adjoint aux coupes du monde de 1978, de 1982 et de 1986. Nommé entraîneur national après la défaite italienne au Mundial mexicain, il a pu mettre en œuvre sa conception plus offensive du football grâce à une bande de jeunes joueurs qu'il connaissait bien. Les Vialli, Mancini, Donadoni, Giannini, Maldini ont grandi ensemble sous sa paternelle autorité dans les sélections juniors et espoirs de la Péninsule.

Ils ont moins de vingt-cinq ans, mais, selon leur entraîneur, « *ils compensent leur manque d'expérience par l'enthousiasme et la rage de vaincre* ». Un peu courte, l'explication ne dit mot de la grande classe qui perce chez quelques-uns. Elle est évidente pour les deux attaquants de la Sampdoria de Gênes, Gianluca Vialli et Roberto Mancini, l'auteur du but italien (53e minute). Pour la jeune relève transalpine, l'Euro 88 est un test grandeur nature de ses capacités en grande compétition.

Confronté aux mêmes problèmes que son confrère italien après la Coupe du monde de 1986, Franz Beckenbauer, le patron de la sélection allemande, n'a pas eu la même chance. Pour remplacer les finalistes de Mexico à bout de souffle, il n'a pas trouvé de génération de rechange. Ce football allemand loué pour son impeccable organisation semble ne plus produire de jeunes talents.

Agir plutôt que réagir

A la veille du match, la composition de l'équipe restait une énigme et l'Allemagne sportive bruissait de critiques à l'encontre du sélectionneur. Finalement, Beckenbauer a réussi un savant dosage entre les joueurs d'expérience et les nouveaux afin de mettre en œuvre le style de jeu qu'il préconise depuis sa prise de pouvoir en 1984 : moins physique, plus créatif. « *Au Mexique, la sélection allemande s'était distinguée par sa volonté inflexible et ses qualités athlétiques* expliquait-il. *Chez nous, nous serons obligés de faire le jeu. Il nous faudra agir plus que réagir.* »

C'est pour cela que ce match d'ouverture fut animé, les deux équipes acceptant le défi de l'offensive. Face à la belle organisation italienne, il fut cependant difficile aux Allemands de conduire le jeu à leur guise. Au contraire, ils durent à nouveau mobiliser toute leur énergie pour réagir au but italien. Andreas Brehme s'en chargea (57e minute) sur un coup franc de Pierre Littbarski. Deux vétérans rescapés des campagnes antérieures.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) La police ouest-allemande a arrêté quatre personnes et refusé l'entrée du Rheinstadion à quatre vingt et une personnes dont les alcootests étaient positifs.

● **FOOTBALL : Caen en première division.** – Les chamois niortais n'auront passé qu'une saison en première division. En match retour des barrages, ils se sont inclinés 3-0, vendredi 10 juin, à Caen. Grâce à cette victoire, les Normands accèdent pour la première fois à l'élite du football national. Pour boucler le budget du club la saison prochaine, la municipalité se propose d'allouer une subvention de 8 millions de francs. M. Michel d'Ornano, président du conseil général, a assuré que le département prendrait en charge 30 % du financement d'un nouveau stade de 30 000 places « *nécessaire pour tout le Calvados* ».

Société

La catastrophe ferroviaire de Flaujac (31 morts)

Deux ans de prison ont été requis contre le chef de gare d'Assier

Après une journée de débat, vendredi 10 juin, le tribunal de grande instance de Cahors rendra son jugement, le 1er juillet, sur la catastrophe ferroviaire de Flaujac (Lot), au cours de laquelle trente et une personnes ont été tuées et quatre-vingt-onze blessées, le 3 août 1985. Le procureur de la République, M. Pierre Nalbert, a requis deux ans de prison avec sursis à l'encontre de M. Yves Salens, trente-sept ans, chef de gare intérimaire d'Assier (Lot), considéré comme le principal responsable de l'accident, et un an avec sursis à l'encontre de M. Charles Boudret, quarante-quatre ans, chef de gare intérimaire de Gramat (Lot), qui n'avait pas annoncé à son collègue d'Assier l'arrivée d'un train de manière réglementaire.

Gérer l'erreur humaine

CAHORS
de notre envoyé spécial

Le 3 août 1985, à 15 h 48, le train Corail Paris-Rodez 6153, parti de la gare de Gramat quelques minutes plus tôt, roulait vers Flaujac à 97 km/h. Dans une courbe, surgit soudain, nez à nez, sur la voie unique, à 110 km/h, l'autorail Capdenac-Brive 7924. Les 247 tonnes de l'express et les 109 tonnes de l'autorail se percutent : trente et un morts, quatre-vingt-onze blessés.

Le chef de gare d'Assier, au sud, avait donné le départ à l'autorail alors qu'il aurait dû le retenir jusqu'au passage du Corail. Quelques secondes après le départ, il avait d'ailleurs compris sa faute : *« Je suis foutu, c'est la catastrophe »*, s'était-il écrié en se précipitant sur le quai. Trop tard : l'autorail disparaissait. Il téléphona aux gendarmes, lança un automobiliste de passage à la poursuite du convoi. Rien à faire. Aucun moyen d'alerter les deux conducteurs. Six minutes irrémédiables s'écoulèrent ainsi et ce fut le choc.

Yves Salens fut donc inculpé d'homicides et blessures involontaires. Puis, au cours de l'instruction, ce fut son collègue Charles Boudret, chef de la gare de Gramat, d'où était parti le Corail. Charles Boudret avait bien signalé le départ par téléphone à Yves Salens comme l'y obligeait le règlement, mais il l'avait fait sans préciser le numéro du train ; d'où la confusion qui, semble-t-il, induisit Yves Salens en erreur.

Comme lors de l'autre catastrophe de l'été meurtrier 1985 à Argenton-sur-Creuse (quarante-trois morts) récemment jugée à Chateauroux (*le Monde* daté 18-19 mai), le procès de la responsabilité individuelle glissa rapidement sous l'impulsion de la défense vers la mise en cause de l'institution : la SNCF.

Cette affaire de numéro non transmis a donné lieu, à Cahors, à un débat approfondi sur les conditions dans lesquelles se produisit le drame.

Yves Salens était en poste seul à la gare d'Assier, Charles Boudret, également, à celle de Gramat. Ce qui impliquait, pour eux, d'assurer le trafic et la sécurité, de vendre les billets, de répondre aux renseignements, d'assurer l'accueil commercial, la comptabilité et même la propreté des locaux. Les avocats de la défense, Mes Francis Cohen-Seat (Paris), Lucien Bedoc (Montauban), Alain Miranda (Agen), ont insisté sur le fait que les deux impératifs qui sont exigés – sécurité et efficacité commerciale – ont entre eux quelque chose d'incompatible.

Les deux prévenus étaient, en outre, intérimaires. Ce qui, en langage cheminot, désigne des professionnels confirmés (et bien notés en l'occurrence, le président du tribunal, M. Pierre Gouzenne, et plusieurs témoins l'ont souligné), mais dont le travail est de faire des remplacements. Ils était arrivés tous deux, la veille, dans leurs postes respectifs : c'étaient les congés payés.

Le jour de la catastrophe était un samedi, jour dont les horaires (et donc les numéros des trains) diffèrent des autres jours ; certains trains habituels ne circulent pas en outre en été. Bref, un ensemble de facteurs lourd d'erreurs potentielles, que la défense attribua avec insistance au souci de la SNCF de privilégier la rentabilité au détriment de la sécurité. Un chiffre cité par Me Cohen-Seat : sur les 97 kilomètres de voie unique qui relient Brive à Flaujac l'effectif des cheminots est passé de 119 agents en 1970 à 40 au moment du drame.

En quelques secondes

Mais le point le plus dramatique fut soulevé par Yves Salens lui-même. Son erreur, qu'il avait reconnue spontanément, ne dura que quelques secondes ; Charles Boudret le rappela d'ailleurs tout de suite après la communication traditionnelle de routine pour lui dire qu'il s'était *« planté »*. Mais l'autorail venait de démarrer et rien ne pouvait plus enrayer la catastrophe. *« Comment admettre un tel état de chose*, intervint la défense, *à l'époque des satellites, de la ci-bi, des télécommunications sophistiquées dans tous les domaines ? »*

« On peut alerter un TGV, qui roule à 300 kilomètres l'heure, à plus de 250 kilomètres de sa gare de départ, et l'on reste impuissant sur un tronçon de quelques kilomètres ? » Et de critiquer encore la *« rigueur budgétaire »* de la SNCF qui *« sacrifie la sécurité »*.

Les avocats de la partie civile (moins d'une dizaine de familles de victimes, la SNCF ayant, à son habitude, procédé rapidement aux indemnisations) insistèrent aussi sur les responsabilités de la compagnie. En 1981, une collision similaire sur la même voie unique avait fait un mort. Les cheminots CGT avaient alors proposé en vain la mise en place de fusées rouges d'alerte à mise à feu électrique, commandant l'arrêt immédiat.

Le procureur, M. Pierre Nalbert, s'en tint dans son réquisitoire, très modéré, à l'accusation d'*« erreur humaine »*. Il s'appuya sur les témoignages de la hiérarchie de la société nationale, qui avait insisté sur *« l'application approximative des règlements »*, dont *« les exigences sont justifiées »*, ainsi que sur le *« laxisme »* né de la routine.

« Ces deux hommes ne sont pas des lampistes, conclut M. Nalbert. *Ce sont des hommes de responsabilité ; quant à leurs tâches elles sont certes difficiles mais pas insurmontables. »*

M. André Chadeau, président de la SNCF à l'époque (il avait démissionné en septembre 1985 après cette série de catastrophes), avait été cité à comparaître. Il n'était pas là. *« La SNCF*, protestèrent les parties civiles et la défense, *est une puissance »* qui *« se juge au-dessus des lois »* et qui *« méprise la justice »*. Le président M. Pierre Gouzenne s'était, de son côté, posé une question en début d'audience : *« Un vrai système de sécurité ne devrait-il pas intégrer l'erreur humaine ? »*

GEORGES CHATAIN.

Sur mandat d'arrêt international

L'ancien officier SS Aloïs Brunner est recherché pour « crimes contre l'humanité »

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a délivré, vendredi 10 juin, un mandat d'arrêt international visant Aloïs Brunner, officier nazi, chef du camp de Drancy en 1943 et 1944.

Condamné par contumace, en janvier et mai 1954, à la peine de mort pour *« crimes de guerre »* par les tribunaux militaires permanents des forces armées de Marseille et de Paris, Aloïs Brunner est aujourd'hui recherché pour *« crimes contre l'humanité »*.

Ces crimes, qui ne sont pas couverts par la prescription, ont justifié la condamnation, le 4 juillet 1987, de Klaus Barbie à la réclusion criminelle à perpétuité.

Le 4 décembre dernier, Me Serge Klarsfeld et Me Charles Libman avaient déposé, au nom de l'association Les fils et les filles des déportés juifs de France, chez le doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, une plainte contre Aloïs Brunner pour *« crimes contre l'humanité »*. Cette plainte se fondait sur l'action au camp de Drancy d'Aloïs Brunner, à qui il est reproché d'avoir *« participé, comme dirigeant, organisateur et complice, à l'opération d'un plan concerté tendant à l'arrestation, à l'internement et à la déportation de nombreux enfants juifs pour des motifs raciaux »* (*le Monde* daté 6-7 décembre 1987).

Ces faits, qui n'ont pas été examinés par les tribunaux militaires en 1954, concernent, selon la plainte déposée par les deux avocats, l'arrestation, le 20 juillet 1944, de deux cents enfants juifs qui se trouvaient dans des centres de l'Union générale des Israélites de France et de la région parisienne. Regroupés à Drancy, ils devaient être déportés, le 31 juillet 1944, au camp d'Auschwitz.

Me Serge Klarsfeld avait retrouvé, en 1982, l'ancien officier nazi, réfugié à Damas, en Syrie, sous le nom de Georg Fisher.

Le mandat d'arrêt délivré par M. Grellier intervient après des actions similaires intentées par de nombreux pays comme l'Autriche, la RFA, la Pologne et les Etats-Unis, mais la Syrie n'a jamais donné suite aux demandes d'extradition du criminel de guerre nazi.

Aloïs Brunner, né en Autriche et âgé aujourd'hui de soixante-seize ans, a été l'un des adjoints d'Adolf Eichmann, l'un des responsables nazis de la *« solution finale »* à l'encontre des juifs, condamné à mort et exécuté en Israël après avoir été enlevé en Argentine par un commando du Mossad, les services secrets israéliens.

Adhérent au Parti nazi autrichien clandestin en 1931, Aloïs Brunner devint SS sept ans plus tard.

A la cour d'appel de Pau

L'Etat reconnu responsable d'une blessure par grenade lacrymogène

La première chambre civile de la cour d'appel de Pau (Pyrénées-Atlantiques) vient de retenir la responsabilité de l'Etat dans le préjudice corporel subi par une jeune femme blessée par une grenade lacrymogène lors d'une manifestation à Bayonne le 20 décembre 1983.

La cour a accordé à Mme Martine Bisauta, trente-trois ans, qui avait eu une joue arrachée et les deux machoires fracturées, une provision de 24 000 F en attendant les résultats d'une expertise qui a été ordonnée.

En retenant la responsabilité civile de l'Etat, la cour de Pau a ainsi infirmé un premier jugement du tribunal de grande instance de Bayonne qui avait refusé toute réparation du fait que la demanderesse avait participé à une manifestation non autorisée.

Culture

ROCK

De Wembley à Bercy, une série de concerts-événements

Les capitaines d'industrie

Le concert de Wembley en hommage à Nelson Mandela est le prélude à un mois de rock intense.

Samedi 11 juin devait débuter au stade de Wembley, à Londres, un nouveau spectacle planétaire unique, aussi imprévu et aussi incapable de se répéter que n'importe quel acte de la vie : plus d'une centaine de chanteurs et de musiciens participant à une gigantesque fête musicale – jusqu'à trois, quatre heures du matin – en hommage à Nelson Mandela pour son soixante-dixième anniversaire et ses vingt-cinq ans d'emprisonnement. Les musiciens de Dire Straits se retrouvaient spécialement pour ce « concert du siècle » ainsi que Simple Minds, Gregory Hines, Whitney Houston, George Michael, Eurythmics, Phil Collins, les Bee Gees, Joan Armatrading, Roberta Flack, Natalie Cole, Al Green, Joe Cocker, Jessye Norman, Harry Belafonte, U B 40, Alvin Ailey American Dance Theatre. Les fonds réunis à cette occasion – l'événement devait être retransmis par dix-sept chaînes de télévision dans le monde, en France par Antenne 2 – seront répartis entre la lutte anti-apartheid et l'aide à l'enfance en Afrique du Sud par l'intermédiaire d'organisations humanitaires.

Ainsi, une fois de plus, et trente-cinq années après son apparition, le rock apparaît, avec l'image cinématographique et télévisuelle, comme un langage commun pour la planète. La musique populaire de notre temps retrouve une fonction et une raison d'être. Avec toutes les ambiguïtés qui découlent d'une manifestation de ce genre.

Coïncidence fortuite, Wembley donne le coup d'envoi d'une série d'événements qui vont rassembler en juin et début juillet en France, et aussi en Europe, des centaines de milliers de spectateurs autour des rock stars que sont Bruce Springsteen (le 19 juin à l'hippodrome de Vincennes), les membres du Pink Floyd (les 21 et 22 juin sur la place d'armes du château de Versailles), Michael Jackson (le 23 juin à Lyon, les 27 et 28 juin au Parc des Princes, Prince, les 8, 9 et 10 juillet à Bercy).

L'industrie de la musique populaire – et donc du rock – s'est profondément modifiée depuis le milieu des années 70, où un groupe superstar de l'époque comme les Who donnait six concerts à Paris et dans les régions pour un total de cinquante-huit mille spectacteurs. Aujourd'hui, la règle c'est de monter systématiquement des coups, de trouver un lieu qui frappe l'imagination et où l'on peut rassembler le maximum de public : soixante mille personnes sont attendues à l'hippodrome de Vincennes, cent cinquante mille en deux jours à Versailles et cent mille en deux jours également au Parc des princes.

L'équipage de Michael Jackson

Les rock stars sont d'abord des PDG à la tête d'entreprises mobiles : l'équipe de production américaine de Springsteen comporte soixante-dix personnes, non compris les musiciens et le personnel technique français venus en appoint, celle de Pink Floyd compte plus de cent personnes, celle de Michael Jackson cent vingt hommes et femmes – vingt pour l'« entourage direct », soixante pour la production proprement dite, quarante pour les musiciens, les danseurs, les choristes, les maquilleurs et les habilleuses, – plus quatre cents personnes engagées par le producteur français, dont deux cents agents de sécurité. Michael Jackson vient en France avec 81 tonnes de matériel transportées par 24 semi-remorques. Le Pink Floyd se présente avec un son en quadriphonie et un équipement en lumière extraordinairement sophistiqué.

Bien entendu, ces deux nouveaux capitaines d'entreprises multinationales ne se déplacent pas sans garantie financière minimale assurée par le producteur local : 4 millions de francs plus un pourcentage en fonction du nombre de spectateurs pour Bruce Springsteen pour un concert à Vincennes. A moins qu'un sponsor se substitue entièrement au producteur comme cela se produit actuellement avec le groupe pour adolescents A-Ha.

La première tournée en France – durant tout le mois de mai et ce début juin – de A-Ha a été parrainée par la SNCF, désireuse de se donner un coup de jeune. Coût global de l'opération pour la société nationale : 20 millions de francs. Cette somme a servi à financer des affiches dans plus de 3 700 gares, des publicités dans les radios périphériques et locales, un jeu-concours, enfin un concert gratuit – qui doit coûter à lui seul près de 2 millions de francs à la SNCF – au Palais omnisports de Bercy le jeudi 23 juin prochain.

CLAUDE FLÉOUTER.

Conférence de presse

Pink Floyd à Versailles

Les musiciens de Pink Floyd ont visité le château de Versailles, jeudi 9 juin, avec un guide inattendu, M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication.

David Gilmour, Rick Wright et Nick Mason étaient venus pour régler les derniers détails des deux concerts qu'ils donneront les 21 et 22 juin sur la place d'armes à Versailles. Sans Roger Waters, qui était jusqu'ici l'âme du groupe et le compositeur principal. *« Roger nous a annoncé qu'il s'en allait et il l'a fait*, a expliqué avec une ironie glaciale David Gilmour, qui tient manifestement aujourd'hui le rôle de leader du groupe. *Sans lui, nous nous amusons beaucoup plus, nous avons retrouvé un vrai sens de la communauté. Roger aimait se mettre en avant. Nous laissons notre musique parler pour nous. »*

Toutes ces amabilités vis à vis d'un ex-partenaire ont été dites lors d'une conférence de presse que les trois Pink Floyd ont tenue à l'Hôtel Trianon Palace, dans la salle où Georges Clemenceau avait remis aux délégués de l'Allemagne les conditions du traité de paix de Versailles le 7 mai 1919. David Gilmour, quarante et un ans, Nick Mason, quarante-trois ans et Rick Wright, quarante-quatre ans, donnaient le coup d'envoi de leur tournée européenne devant une centaine de journalistes français, britanniques, allemands et italiens. Cheveux grisonnants, mine florissante et double menton, décontractés, avec un zeste d'humour, les trois musiciens ne semblent pas surpris par leur succès actuel, singulièrement en France, en Allemagne et en Italie, trois pays qui leur ont toujours fait la fête – en France, un de leurs albums, *Dark Side of the Moon*, atteignant même le chiffre de vente record pour un disque de rock d'un million d'exemplaires. Pourquoi ont-ils repris la route, la quarantaine passée ? David Gilmour a répondu tout simplement qu'il ne fallait pas oublier que *« l'argent est une des raisons pour lesquelles nous faisons cette tournée. C'est notre métier de jouer »*. Que pensent-ils de Michael Jackson, qui donnera des concerts à Paris quelques jours après eux : *« C'est encore un petit garçon. Mais il n'est pas mauvais. »* Et après cette tournée de trois mois, qui évite de les faire travailler le week-end, que feront-ils ? *« Nous prendrons dix ans de vacances au moins »*, a dit encore David Gilmour, qui a avoué que le groupe n'avait pas, pour l'instant, de projet d'album.

C. F.

Un quadruple album

L'aventure d'Eric Clapton

En soixante-treize titres l'aventure d'un des plus brillants guitaristes du rock. Un sorte d'homme tranquille, un musicien plein de pudeur, d'élégance et de finesse qui a trouvé une certaine vérité, qui assume son personnage et sa virtuosité.

Les titres ici rassemblés, de *Boom boom*, le blues de John Lee Hooker à *Presence of the Lord* et *After Midnight*, illustrent le style de Clapton, si émotionnel et d'une lumineuse fluidité. En complément à cette compilation réussie : un beau livret de textes et d'images.

C. F.

★ *Crossroads* : 4 CD, dsitr. Polydor.

EXPOSITION

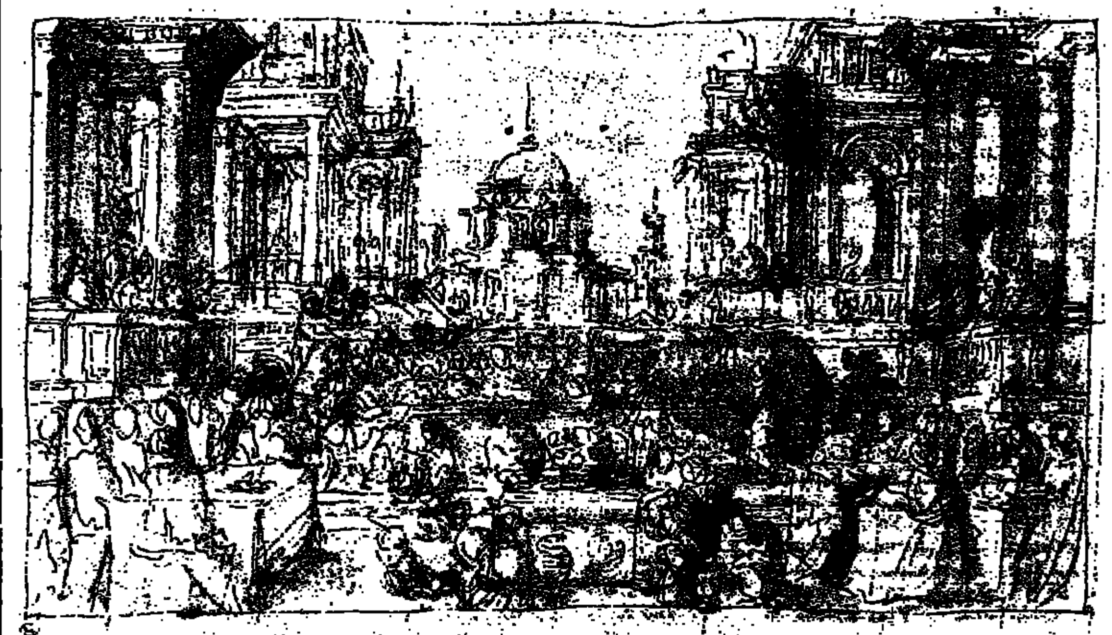
Hommages à Venise et à Washington

Les privilèges de Véronèse

(Suite de la première page).

Comme une réunion des toiles – qui sont souvent de dimensions énormes – n'était pas possible, l'hommage conçu par Alessandro Bettagno et W. R. Reanick (*auteur* du catalogue) a consisté à réunir une cinquantaine de dessins et une vingtaine de toiles illustrant l'activité du peintre à Venise même ; grâce à la qualité des esquisses à la plume et des feuilles d'étude, on peut saisir ce premier degré de l'action picturale où il entre du frémissement et même un peu de fièvre.

Le choix est surtout efficace pour les débuts. Les dessins de Paolo ont été très tôt recherchés par les amateurs et, comme par hasard, on en trouve de superbes dans le fonds de Chatsworth (Devonshire) et dans celui du Louvre. Le plus ancien, à l'encre brune avec lavis, – une esquisse pour un tableau d'autel (de



« Les Noces de Cana » (Musée du Louvre).

Vérone) – est déjà typique : l'espace est coupé en deux, horizontalement ; de la partie supérieure descendent des regards et des gestes ; au registre inférieur des figures se penchent. Ce parti appartient vraiment au premier mouvement du peintre : les corps qui basculent, les masses qui plongent, la perspective montante – dite de grenouille – qui crée un surplomb.

C'est ce qu'on trouve constamment chez Tintoret, le grand rival de Véronèse ; mais avec une différence essentielle : chez Tintoret la composition pivote dans les obliques ; avec Véronèse le haut et le bas s'ajustent comme deux vases inversés qui se répondent. Ainsi sur la feuille du *Martyre de sainte Justine* (Malibù) et mieux encore sur le fameux *modello* Harewood House pour la grande composition ovale prévue au plafond de la salle du Grand Conseil au Palais ducal : *le Triomphe de Venise.*

Des foules parmi des colonnes

C'était après l'incendie de 1577 ; il fallait rapidement rendre sa splendeur à la salle gouvernementale. Véronèse s'en chargea ; et le projet prit tout de suite forme : la composition géante solennelle, puissamment articulée, avec le double mouvement convergeant vers le centre, convenait admirablement au pouvoir. Véronèse, peintre officiel, est le grand illustrateur du « mythe » de Venise.

L'exposition réunit autour de cette espèce de point d'orgue (1578) quelques dessins à la plume d'un grand effet. Cette fois, Delacroix aurait été content : il aurait reconnu une verve nerveuse pareille à la sienne dans telle feuille montrant d'un coup de plume abrégé un cavalier vu par la croupe, telles autres esquisses de batailles – toujours destinées à ce fameux plafond. Le graphisme est si vif, si spontané qu'il rassure, du moins si les mises en scène trop bien balancées dont le peintre est coutumier avaient pu susciter quelque méfiance.

Un des beaux dessins du Louvre est une étude pour *les Noces de Cana* (l'énorme toile autrefois au réfectoire de Saint-Georges, aujourd'hui au Louvre) : c'est comme une portée de musique ; nœuds et boucles distribuent des silhouettes elliptiques sur une armature de lignes qui dressent des architectures imaginaires étagées et échelonnées. Un morceau considérable, une « première pensée » dont la virtuosité aide à comprendre pourquoi Paolo pouvait être si sûr de lui. Sur cette grille tendue, électrique, il déposerait calmement plus tard les *couleurs claires et les accords froids* de complémentaires dont il a le secret et qui, avec les soies et les velours et les reflets lumineux des armures ou des vases, forment comme un tissu continu et délicieux.

Il y a au moins quatre de ces grandes scènes de banquet qui ont toujours paru illustrer l'intrépide magnificence profane de Venise. C'est l'occasion de rappeler deux épisodes remarquables et d'interprétation délicate : Véronèse a commencé à travailler avec l'architecte San Micheli, son compatriote, et il est intervenu à la villa de Maser (1559-1560), où, à l'intérieur des volumes de Palladio, il a composé à l'aide de paysages légers et de figures allègres une sorte d'Arcadie. On aimerait savoir quelles relations ont pu exister entre ces deux vedettes de la composition pure. Curieusement, on n'en sait rien. Par ailleurs, il y eut, en 1573, le petit ennui de Paolo avec l'Inquisition à propos d'une *Dernière Cène*, si remarquablement profane qu'il fallut la dénommer *Repas chez Lévi*, après un procès savoureusement émaillé de réparties désinvoltes, dont on se demande si tout le monde le prenait bien au sérieux. Venise est un monde à part.

Ce grand *Repas chez Lévi*, on peut le voir au Musée de l'Académie, parmi un ensemble de tableaux de Véronèse restaurés pour l'occasion, en particulier un *Mariage mystique de sainte Catherine* (1575) : on y observe les deux mouvements croisés habituels, mais on avait oublié la luminosité somptueuse des étoffes soyeuses et des plis argentés. Et puis, si l'on veut prendre toute la mesure de cet art, il faut se rendre plus loin, vers les Zatterre, à l'église de Saint-Sébastien, spécialement *ouverte pour* l'année Véronèse : c'est là que Paolo voulut avoir sa tombe, car il y avait eu à vingt-sept ans son premier grand programme : c'est le règne d'une vaste orchestration qui distribue les figures à travers tout le sanctuaire avec une aisance et une sûreté qui surprennent plus qu'elles ne touchent. Mais on se laisse finalement séduire par *« la vérité des têtes, la beauté des étoffes et la richesse des fonds »*, pour parler comme l'abbé de Saint-Non, l'ami fortuné de Fragonard, qui admirait éperdument tout cela. Le siècle de Tiepolo a adoré Véronèse.

On a compté une bonne centaine de figurants dans les *Noces de Cana*. Combien Paolo en a-t-il situés dans le *Paradis*, dont on connaît une esquisse à l'huile sur toile (Musée de Lille), en vue d'un nouveau concours lancé en 1578 pour le Palais ducal ? Ce qui lui convient, ce qui l'excite, c'est d'organiser, de figurer la densité de la foule. Des feuilles comme celle destinée à une *Adoration des mages* (Louvre) le démontrent supérieurement : traitées en filets et en taches, les silhouettes se lient dans un mouvement soutenu. Mais ce serait une erreur que de limiter à ces effets d'enchaînement le don de Véronèse. Parmi les tableaux présentés à Saint-Georges, il y a deux *Moïse sauvé* (l'un du Prado, l'autre de Dresde, ce dernier acquis en 1749 au palais Grimani), qu'il vaut la peine de regarder à cause des costumes de dames vénitiennes en tenue de fête portés par la fille du pharaon. C'est le même parti que pour les *Pèlerins d'Emmaüs* ; il n'y a pas d'histoire, profane ou sacrée, qui compte. Tout se passe dans le scintillement du présent. Une belle figure de mode vénitienne attire et oriente la vision, en créant un foyer lumineux dans l'espace. Tout est là.

L'impression est la même pour les scènes de martyre ou les présentations de couples amoureux. Hors du temps et de l'histoire. Dans le *Martyre de sainte Lucie* (Washington), une œuvre tardive où pour une fois on trouve au lieu des bleu lavande et des jaunes froids une nappe pourpre à la Titien, le geste du bourreau semble moins un coup de poignard qu'un attouchement délicat. Et c'est aussi une sorte d'affleurement, une caresse anodine, qui paraît dans le couple galant de *Vénus et Adonis* (Vienne) enveloppé d'une lumière dorée. Le scénario n'est pas terriblement pris au sérieux, mais l'occasion qu'il offre de nouer et de dénouer des formes dans la lumière. Il est indispensable à Véronèse de rester superficiel, de ne pas éveiller de troubles, et peut-être même, au fond, de ne pas sortir de l'indifférence, de ne pas solliciter la réflexion. C'est ce qu'invite à penser un très curieux tableau, sur thème allégorique, récupéré en Allemagne à la fin de la guerre (il avait été vendu à Goering) : *Vénus et Mercure devant Jupiter* (vers 1565). Jamais il n'y a eu mythologie moins mystérieuse que ces deux nus devant un piédestal de marbre, les yeux levés et comme instables. Véronèse n'est pas Giorgione.

Il était très fort pour restituer la vitalité des chevaux, des lévriers, des hallebardiers, des beaux seigneurs ; mais, curieusement, il est beaucoup moins convaincant dans les portraits, infiniment moins que son concurrent Tintoret, dont d'ailleurs il se rapproche dans le portrait d'homme à la pelisse de lynx (Budapest) ; la dame blonde en robe de velours (Douai) reste froide, et même le *Daniele Barbaro* (Amsterdam), le fameux patron de Palladio à Maser, manque de chaleur. Conventionnel et convenable, c'est ce qu'on peut dire de tout un groupe d'allégories féminines sur papier teinté avec rehauts de gouache, qu'on a réunies à l'exposition bien ordonnée de Saint-Georges : *Triomphe de la Vertu, Bienfaisance...* un cycle moral dont on ignore la destination ; avec quelque chose d'appliqué et d'inerte, mais bien tourné naturellement. On peut préférer la bonne humeur d'une *Adoration des bergers* (vers 1562, collection anglaise), où sous la cabane de planches un des pasteurs se couche tout simplement sur le bœuf de la crèche pour mieux voir l'Enfançon. C'est sûrement des trouvailles de ce genre qu'on attendait de maître Paolo. Il est permis de penser que c'est cette « bravoure » qu'on a voulu encourager quand, en 1556, à moins de trente ans, Véronèse a reçu des mains du Titien un collier d'or en récompense de sa participation au décor de la Libreria. Et comme Titien et Delacroix, tout le monde l'aime (2).

ANDRÉ CHASTEL.

(2) Un congrès international groupant cinquante participants sous la direction du professeur T. Pignatti s'est tenu à Ca'Dolfino du 1er au 4 juin.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIC-FRAC. Théâtre de la Potinière (42-61-44-16), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

LA NUIT SUSPENDUE. Théâtre Aleph (46-58-46-62), sam. 20 h 30.

LA FORCE DE TUER. Théâtre de l'Europe. (43-25-80-92), sam. 18 h.

TROIS VOYAGEURS REGARDENT UN LEVER DE SOLEIL. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), sam. 21 h.

LA TEMPÊTE. Centre d'animation les Halles. Le Marais (40-26-87-88), sam. 15 h (dern.).

LES FEMMES SAVANTES. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15) dim. 14 h.

AIMER SANS SAVOIR QUI. Festival du Jardin Shakespeare. Théâtre de verdure (42-40-05-32), sam. 20 h 45 ; dim. 15 h.

L'APPEL DES LOUPS. Janvry (60-12-24-60), sam. 21 h 30.

MEAUX EN MARCHE VERS LA LIBERTÉ. Meaux (64-34-90-11), uniquement tous les vendredis et samedis 22 h 30.

LE FESTIVAL DU THÉÂTRE RÉVOLUTIONNAIRE. (Nicomède dans la lune ou la révolution pacifique ; Les victimes cloîtrées ; Le jugement dernier des rois ; l'intérieur des comités révolutionnaires. Traduction simultanée en anglais) Le Bataclan (47-00-55-22).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'îl 20 h 30.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ Improvisation théâtrale ou Dom Juan : 20 h 30.

CARTOUCHERIE. THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Indiade.

CENTRE D'ANIMATION LES HALLES, LE MARAIS (40-26-87-88). ◇ Entre le rien et l'infini la terre pourrait être carrée : 20 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ L'Ombre de la vallée : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Les Femmes Savantes : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Finie la comédie.

THÉÂTRE FONTAINE (48-74-82-34) : sam. et dim. 15 h : Chabnt dans la nuit.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

Samedi 11 - Dimanche 12 juin

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Bagatelle : 19 h. Guitry, quatre pièces en un acte : 20 h 30.

Les opéras

LA CIGALE (42-23-38-00). Le Cadi dupé, 21 h. sam., opéra-bouffe de Monsigny, mise en scène C. Barcena, par l'Ensemble Alexandre Stajic, avec M. Alcantara, M. Sieyes, P. Catala, F. Vassar, dans le cadre du Festival de la Butte-Montmartre.

OPÉRA-COMIQUE (salle Favart) (42-96-06-11). *Thaïs, 19 h 30,* sam. (dernière). Comédie lyrique en trois actes et sept tableaux de Jules Massenet, d'après Anatole France, mise en scène N. Joel, dir. musicale L. Foster, avec A. Pondary, G. Garino, F. Dumont, C. Malfitano.

ORANGERIE DU PARC DE BAGATELLE. L'Oca del Cairo. Jusqu'au 12 juin, 19 h, sam., dim. L'Oie du Caire, un opéra esquisse de Mozart, par la compagnie Devaux-Daumas, mise en scène *C. Daumas, dir. musicale A. Morelle,* avec F. Bonnafous (mezzo), I. Dreisig, V. Dupuy (sopranos), C. Fel (basse), T. Newcombe (ténor), L. Naouri (bar.), C. Devaux, C. Daumas (comédiens).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). La Porte, 21 h, sam. 17 h dim., monodrame pour voix et perc. de J. Avangelista, livret de A. Nouss, d'après Kafka, mise en scène J. Saint-Gelais, avec P. Vaillancourt (soprano), N. Piguet (perc.), 45 mn.

Opérette

THÉÂTRE TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle, 19 h. sam. opérette d'Offenbach, mise en scène J.-M. Lecoq, dir. musicale L. Dunoyer de Segonzac, avec J. Sand, L. Durand, V. Virtoz, E. Valdeneige, L Grandet (piano).

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Patrice Fontanarosa, 16 h, sam. Violon. Œuvres de Vivaldi, Fauré, Dvorak, Paganini, Bazzini.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Costas Koutroumanos, 20 h 30, sam. Musique rebetiko de Grèce.

***CHAILLOT* (Théâtre national de)** (47-27-81-15). Groupe vocal de France, 20 h 30, sam. Ensemble du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Prin et G. Reibel. Œuvres de Hersant, Maderna.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. (Entrée libre). Olivier Vernet, 16 h 30, dim. Orgue. Programme non communiqué. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES Jacques Amade, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). F.-H. Houbart, 16 heures, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Messiaen. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (45-23-18-25). Orchestre de chambre Jean-Louis Petit, 21 h, dim. « Les Quatre Saisons » de Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-MERRI Orchestre à Plectre SNCF de Paris, 21 h, sam. Dir. J.-M. Wilmaut. Œuvres de Beethoven, Mozart, Vivaldi, Strauss. Libre participation aux frais.
Billy Eidi, 16 h, dim. Récital de piano. Œuvres de Schumann, Chopin, Debussy. Libre participation aux frais.

ÉGLISE SUÉDOISE (Entrée libre). Chorale Puella d'Eskilstuna, 18 h, sam. Dir. U. Selander. Œuvres de Britten, Poulenc, Bach. Entrée libre.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Christian Zacharias, 15 h, sam. Récital piano. Œuvres de Mozart. Auditorium 106. Entré libre.
Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, 20 h 30, sam. Dir. Marek Janowski. Œuvres de Bruckner. Dans le cadre du IV[e] *Festival international* d'orchestres.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre. Tous les dim., 16 h, dim. Piano, E. Conquer (vl), E. Watelle (vlc). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS (Entrée libre). Magrit Schuler, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Pachelbel, Mendelssohn, Walther. Entrée libre.

ORANGERIE DU PARC DE BAGATELLE (45-01-20-10). Setrak, 16 h 30, sam. Piano. Œuvres de Chopin, Scriabine. Dans le cadre du VI[e] Festival Chopin.
David Lively, 16 h 30, dim. Piano. Œuvres d'Alkan, Chopin.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30, sam. Dir. Jacques Mercier, N. Yepes (guit.). Œuvres de Ravel, Castelnuovo-Tedesco, De Falla. Concert en hommage à Andres Segovia.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). L'Oiseau bleu : 20 h 30, dim. 16 h 30.

CERGY (THÉATRE QUATRE VINGT QUINZE) (30-38-11-99). Eau de cologne : 21 h, dim. 17 h.

CHATENAY-MALABRY (LA MAISON DE CHATEAUBRIAND) (46-83-19-20). Aurélia Premier printemps romantique de la Vallée-aux-loup : 17 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

MANTES-LA-JOLIE (C.L.A.M.) (30-33-02-26). *Chacun sa vérité : 21 h, dim.* (dernière) 16 h.

MEAUX (64-34-90-11). Meaux en marche vers la liberté : 22 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Comment va ce vieux John ? : 20 h 30.

VERSAILLES (LE GRAND TRIANON) (39-50-71-18). Les Fourberies de Scapin Festival de Versailles : 21 h.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). Le Palais des vents : 20 h 45.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Dernier Atout (1942), de Jacques Becker, 15 h ; Stalin's Disciples (1988, v.o.s.t.f.), de Nadav Levitan, 17 h ; le Piège de Vénus (1988, v.o.s.t.f.), de Robert van Ackeren, 19 h ; Tabataba (1988), de Raymond Rajaonarivelo, 21 h.

DIMANCHE

Le Sorcier du ciel (1948), de Marcel Blistène, 15 h ; Domani Accadra (1988, v.o.s.t.f.), de Daniele Luchetti, 17 h 15 ; Hôtel Terminus-Klaus Barbie et son temps (1988), de Marcel Ophuls, 19 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma français des années 50 : Et Dieu créa la femme (1956), de Roger Vadim, 14 h 30 ; Marguerite de la nuit (1955), de Claude Autant-Lara, 17 h 30 ; les Diaboliques (1954), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années 50 : Broadway By Light (1957), de William Klein, Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 14 h 30 ; Un condamné à mort s'est échappé (1956), de Robert Bresson, 17 h 30 ; la Jument verte (1959), de Claude Autant-Lara, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris du coq à l'âne : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 : Et un raton-laveur : Observation de l'hematozoaire (1980) de C. Duty, D. Choupault, O. Pascal, les *Ecureuils (1981) de J.-M.* Soyez, Jacques Prévert et... (1982) de A. Pozner, 14 h 30 ; l'Age bête (1959) de A. Tresgot ; l'Age bête (1959) de A. Tresgot, la Bête noire (1983) de Patick Chaput, 16 h 30 ; Un vilain petit canard : le Cygne (1983) de D. Delouche, Aux quatre coincoin du Canard (1987) de Bernard Baissat, 18 h 30 ; Qui veut noyer son chien : Bêtes d'amour (1985) de S. Dubor, Visage de chien (1985) de Jacek Gasiorowski, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris du coq à l'âne : A bon chat bon rat : le Beatnik et le Minet (1966) de R. Leenhardt, *Monsieur La Souris* (1942) de Georges Lacombe, 14 h 30 ; Chat échaudé craint l'eau froide : la Combine de la girafe (1983) de T. Gilou, Gibier de potence (1951) de Roger Richebé, 16 h 30 ; Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre : Souris t'es heureux (1979) de M. Rosier, la Chienne (1931) de Jean Renoir, 18 h 30 ; l'Age bête (1959) de A. Tresgot : l'Age bête (1959) de A. Tresgot, la Bête noire (1983) de Patick Chaput, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6[e] (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9[e] (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8[e] (45-62-45-76) ; Studio 43, 9[e] (47-70-63-40) ; Les Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; La Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Escurial, 13[e] (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; v.f. : *Gaumont Convention, 15[e]* (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8[e] (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14[e] (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9[e] (47-70-33-88).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9[e] (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Escurial, 13[e] (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2[e] (47-42-97-52).

CAMOMILLE (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2[e] *(47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6[e]* (43-25-59-83) ; La Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; *Fauvette, 13[e] (43-31-56-86)* ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, *18[e] (45-22-46-01) ; Le Gambetta,* 20[e] (46-36-10-96).

CHOUANS (Fr.) : UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, *8[e] (43-59-36-14) ; v.f. :* Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; Le Galaxie, 13[e] (45-80-18-03).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Reflet Logos I, *5[e] (43-54-42-34)* ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27).

DE SABLE ET DE SANG (Fr., v.o.) : Latina, 4[e] (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2[e] (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; *UGC Opéra, 9[e]* (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

ELMER, LE REMUE-MÉNINGES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8[e] (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31).

L'EMPRISE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9[e] (47-70-10-41).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5[e] (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Bienvenüe Mont*parnasse, 15[e] (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-*Lazare-Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9[e] (47-70-10-41).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5[e] (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15[e] (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2[e] (42-36-83-93) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34) ; *George V, 8[e]* (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Cinoches, 6[e] (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2[e] (47-42-72-52).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8[e] (43-59-31-97).

LA MAISON DU CAUCHEMAR (*) *(A., v.f.) :* Rex, 2[e] *(42-36-83-93) ;* UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8[e] (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16[e] (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins,* 13[e] (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14[e] (43-27-52-37) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8[e] (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14[e] (43-20-12-06).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14). Trois Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9[e] (47-70-10-41).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6[e] (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alesia, 14[e] (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14[e] (43-27-52-37) ; *Convention Saint-*Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74). Studio 43, 9[e] *(47-70-63-40) ; Sept Parnassiens,* 14[e] (43-20-32-20).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTION JACKSON. Film américain de Craig R. Baxley, v.o. : Forum *Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ;* Pathé Marignan-Concorde, 8[e] (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9[e] (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13[e] *(43-31-60-74) ; Mistral, 14[e]* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14[e] (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19[e] (42-06-79-79).

AMSTERDAMNED. (*) Film hollandais de Dick Maas, v.o. : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8[e] (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14[e] (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

HAIRSPRAY. Film américain de John Waters, v.o. : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Le Saint-*Germain-des-Prés, Salle G. de Beau*regard, 6[e] (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8[e] (43-59-92-82) ; La Bastille, 11[e] (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13[e] (43-31-60-74) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14[e] (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

PRISON. (*) Film américain de Renny Harlin, v.o. : UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19[e] (42-06-79-79).

LA SEPTIÈME DIMENSION. Film français de Laurent Dussaux, Stephan Holmes, Olivier Bourbeillon, Peter Winfield, Manuel Boursinhac, Benoît Ferreux, v.o. : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; George V, 8[e] *(45-62-41-46)* ; Trois Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00).

THE KITCHEN TOTO. Film américain de Harry Hook, v.o. : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8[e] (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59).

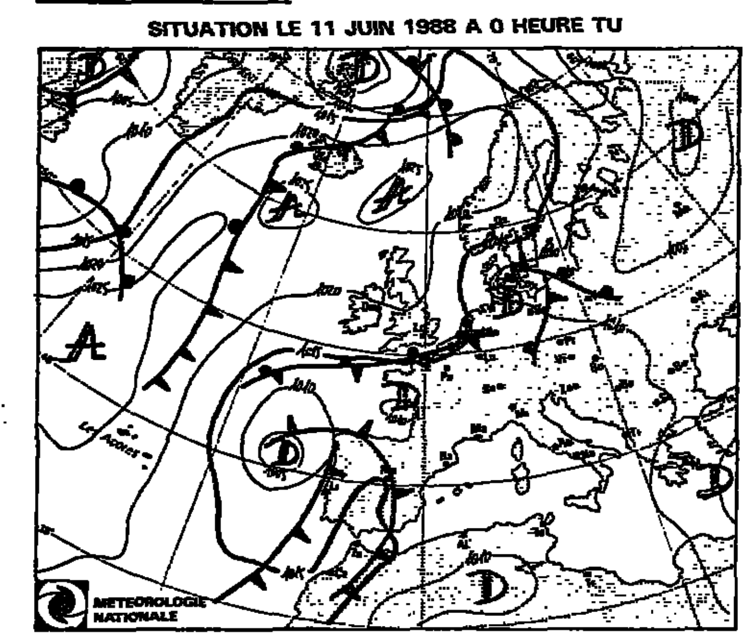
UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. *Film français de* Jean-Pierre Mocky : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8[e] (43-59-92-82)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9[e] (47-70-33-88) ; La Bastille, 11[e] (43-54-07-76) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14[e] (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19[e] (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

UNE VIE SUSPENDUE. Film français de Jocelyne Saab : Reflet Logos II, 5[e] (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

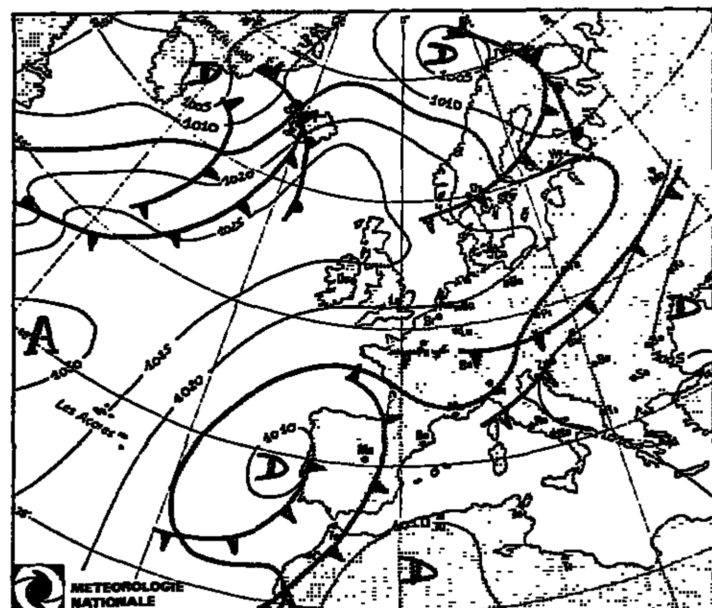
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 juin à 0 heure UTC et le dimanche 12 juin à minuit.

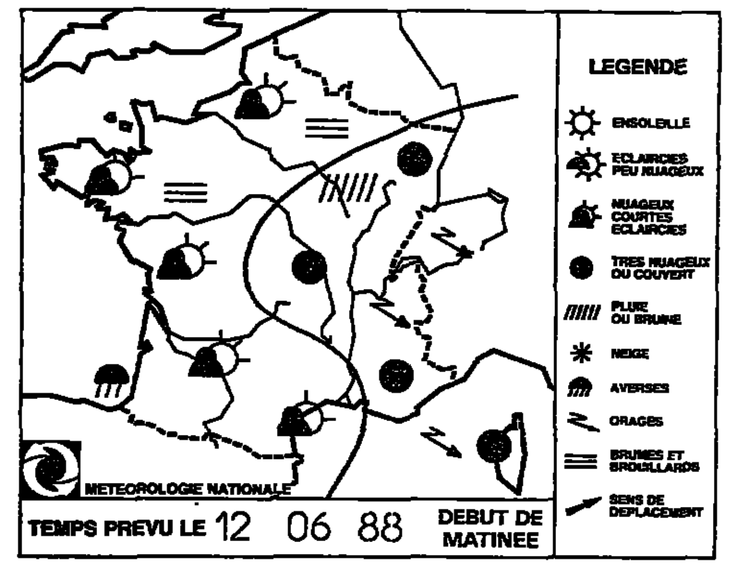
La dépression centrée au large du Portugal continuera à amener de l'air chaud et instable sur les régions du Sud-Ouest, aux Alpes et au Nord-Est. Sur le Nord-Ouest, en revanche, les hautes pressions de la mer de Norvège dirigeront un flux de nord-est plus frais.

Dimanche : Au lever du jour, les nuages seront abondants sur le pays. De plus il pleuvra, ou même des orages éclateront sur l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, la Provence, la Cote d'Azur et la Corse. De la Vendée, du Poitou et du Berry, aux Pyrénées et au Languedoc, là, ce seront des ondées qui se produiront.

De la Bretagne, à l'Orléanais, aux Ardennes et au Nord, on ne risquera pas de se mouiller, mais attention aux brouillards par endroit. Au cours de la matinée, le soleil se montrera petit à petit plus généreux, mais il faudra encore compter sur des passages nuageux. Ces éclaircies s'étendront aussi dans l'après-midi à la Vendée, aux Charentes-Poitou, au Berry, à l'Auxois, à la Champagne et à la Lorraine. Alors que sur toutes les autres régions, plus au sud, les nuages resteront nombreux et des ondées orageuses se généraliseront.

Côté températures : il fera un peu plus frais sur les régions du Nord-Ouest, avec 10 à 13 degrés au petit matin et 19 à 22 degrés au meilleur moment de la journée. Partout ailleurs, on aura 14 à 17 degrés au minimum et 23 à 25 degrés dans l'après-midi.

Le vent de nord-est sera assez fort sur les côtes de la Manche.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-6-1988 à 6 heures TU et le 11-6-1988 à 6 heures TU — le 11-6-1988

FRANCE			
AJACCIO	25	15	O
BIARRITZ	25	15	D
BORDEAUX	26	16	O
BOURGES	25	12	N
BREST	22	13	C
CAEN	20	13	P
CHERBOURG	15	12	P
CLERMONT-FERR.	25	15	A
DIJON	23	11	D
GRENOBLE St-M-H	24	13	C
LILLE	17	12	C
LIMOGES	23	14	P
LYON	22	13	C
MARSEILLE-MAR.	25	15	D
NANCY	24	11	B
NANTES	27	17	N
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS.	26	16	B
PAU	24	15	D
PERPIGNAN	22	15	A
RENNES	28	14	C
ST-ETIENNE	25	12	N
STRASBOURG	23	11	D
TOURS	26	14	N
TOULOUSE	23	14	A
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	27	19	N
AMSTERDAM	20	9	C
ATHÈNES	29	22	D
BANGKOK	34	27	D
BARCELONE	22	13	P
BELGRADE	27	14	D
BERLIN	19	15	P
BRUXELLES	20	13	P
LE CAIRE	27	25	D
COPENHAGUE	22	11	N
DAKAR	26	23	D
DELHI	42	29	D
DJERBA	34	22	D
GENÈVE	21	12	C
HONGKONG	32	29	A
ISTANBUL	27	19	N
JÉRUSALEM	30	20	N
LISBONNE	20	14	O
LONDRES	14	10	C
LOS ANGELES	23	13	D
LUXEMBOURG	21	13	D
MADRID	22	10	N
MARRAKECH	23	14	N
MEXICO	28	13	B
MILAN	25	15	N
MONTRÉAL	20	8	N
MOSCOU	24	16	C
NAIROBI	26	13	N
NEW-YORK	22	11	D
OSLO	24	11	D
PALMA-DE-MAL.	27	17	N
PÉKIN	32	20	N
RIO-DE-JANEIRO	24	20	C
ROME	25	15	D
SINGAPOUR	30	24	P
STOCKHOLM	15	7	D
SYDNEY	14	11	C
TOKYO	24	18	C
TUNIS	30	18	D
VARSOVIE	19	15	P
VENISE	25	15	N
VIENNE	24	15	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4763

HORIZONTALEMENT

I. On y entre avec plus d'assurance quand on a de bonnes bretelles. Est tout à fait naturel quand il est déférent. – II. Un pays tout vert. Peut être appelée cocotte quand elle est de Papin. – III. Cellules. Parle comme à un dieu. Pas annoncé. – IV. Pas de quoi être satisfait. Vont souvent avec les autres. Traiter comme un fou. – V. En Yougoslavie. Compact. Ne doit pas se trouver sur le chemin des dames. – VI. Est souvent sur la planche. Mise à la hauteur. Ceux des sorcières peuvent se voir dans les prés. – VII. Une dépression. Qui a donc pu nous enrichir. Matière pour un chemin. – VIII. Peut être traitée de grande perche. Souvent un peu piquant quand il est bon. Finit parfois dans les soldes. – IX. Qui a fait l'objet d'un déplacement. – X. Nom qu'on peut donner à un moucheron. Pas timbrés. – XI. Faire l'innocent. Lie. Est peu éclairé. Place de grèves. – XII. Bien reçus. Gouvernait à Venise. Dont la mise est au-dessous du minimum. – XIII. Au treizième rang. Pas causante. Chassé comme autrefois. – XIV. Qui peuvent ne céder qu'après plusieurs coups. Court toujours. Vieilles, sont des sortes de fossiles. – XV. Dieu. Peut servir de coussin. Elément de conservation.

VERTICALEMENT

1. S'incruste quand il est repoussé. C'est évidemment une femme qui n'a pas de culotte. – 2. Une ville où l'on produit beaucoup de lentilles. Pas sourdes. – 3. Son air ne permet pas de vivre. Faire un repli. Tête de Turc. – 4. Lisière. Invitation à prier. – 5. Conforme à la tradition. D'un auxiliaire. – 6. Un étranger. C'est la moindre des choses. Le signe qu'on attend quand on doit monter. – 7. Sans aucune rudesse. Opération postale. – 8. Pas admis. Un agrément d'autrefois. Une femme qui tourne bien. – 9. Dont on peut dire que c'est vraiment raide. Qui ne forment qu'un petit volume. – 10. En France. Nom de pays. – 11. Vient parfois du cœur. Qui peut donc aller se faire voir. – 12. Qui ont reçu une bonne correction. Fut l'un des Trois-Evêchés lorrains. – 13. Dans la manière. Atome. Liaison dans les idées. Point de départ. – 14. Qui peuvent remuer jusqu'au fond. – 15. Possessif. Qui ont donc circulé.

Solution du problème n° 4762

Horizontalement

I. Chambres. – II. Rapace. Oz. – III. Ara. Glace. – IV. Pain. Al. – V. Assiettes. – VI. Usé. Néon. – VII. Démon. As. – VIII. Mérule. – IX. Tennisman. – X. Ente. Dort. – XI. Et. Râ. Ise.

Verticalement

1. Crapaud. Tee. – 2. Harassement. – 3. Apaisement. – 4. Ma. Ni. Orner. – 5. B.C.G. Ennui. – 6. Relate. L.S.D. – 7. Alto. Emoi. – 8. Soc. E.N.A. Ars. – 9. Zeus. Santé.

GUY BROUTY.

● **Loisirs et sports à Paris cet été.** – Comme tous les ans, la Ville de Paris propose, pendant le mois d'été, aux enfants, aux adolescents ou aux adultes qui se trouvent à Paris des activités sportives (canoë-kayak, bicross, aviron, escalade en forêt, etc.) ou culturelles (vidéo, informatique, etc.) à des prix accessibles à tous. Une réunion de présentation aura lieu le mercredi 15 juin, de 15 heures à 17 heures, au CIDJ, 101, quai Branly ; tél. : (1) 45-66-06-67.

Communication

Le bilan annuel de TF 1 devant la CNCL

La Une échappe aux sanctions

Deux poids, deux mesures ! Que la 5 et M 6 ne respectent pas leurs cahiers des charges sur un point capital, les quotas de diffusion d'œuvres françaises et communautaires, et la CNCL saisit derechef le Conseil d'Etat. Que TF 1 ne remplisse pas ces mêmes obligations, et la Commission nationale lui délivre un... satisfecit. Vendredi 10 juin, en effet, les « sages » ont estimé, au cours d'une conférence de presse, que la Une avait été *« fidèle à son engagement de faire de la création audiovisuelle une priorité »*. La CNCL se contentera donc d'apprécier au 1er octobre 1988 seulement, s'il y a lieu de prendre les *« mesures nécessaires »* pour corriger les dérapages actuels (*le Monde* du 10 juin).

Dans sa lettre de saisine au Conseil d'Etat, M. de Broglie estimait que le non-respect des engagements pouvait *« d'autant moins être admis que la CNCL avait fait preuve d'une grande souplesse »*. Ni *« idéal lointain »* ni *« ambition culturelle sans portée pratique »*, il en allait au contraire de la *« stimulation de la production »* audiovisuelle et de l'*« activité des créateurs »* (*le Monde* du 17 mai). L'argumentaire ne vaudrait-il pas pour TF 1 ?

La situation de la Une, rétorque la Commission, n'est en rien comparable à celle de ces deux rivales. En rien ? D'abord, les chiffres ne sont pas les mêmes, affirment les « sages ». La 5 et M 6 n'ont rempli que la moitié de leurs quotas de diffusions d'œuvres originales françaises (24,5 % au lieu des 50 % exigés) ; TF 1 a fait, elle, 34 % ! Pour les œuvres émanant de la Communauté européenne, la 5 et M 6 affichent respectivement 26,7 % et 35,2 % quand il leur en aurait fallu 60 %. La Une caracole bien, si l'on peut dire, à 39,2 %, mais elle s'était solennellement engagée à atteindre les 70 % !

La Commission se déclare *« particulièrement sensible »* à l'effort de production engagé par TF 1. Non seulement, souligne-t-elle, les objectifs fixés, en volume comme en engagements financiers, ont été atteints, mais ils ont été dépassés : deux cent quarante-neuf heures pour cent quatre-vingt-dix-huit heures, 359 millions de francs pour 322. Voilà qui justifie, aux yeux de la CNCL, patience et bienveillance.

L'ennui, c'est que la règle est la règle pour tout le monde. Ou pour personne. Des justifications et des excuses, la 5 et M 6 n'en sont pas démunies. Mais, peut-être, les petites chaînes n'ont-elles pas l'autorité des grandes ? Et si la CNCL a peur de TF 1, TF 1 n'a pas peur de la CNCL. La Une a-t-elle hésité une seconde pour déposer un recours en Conseil d'Etat contre les extensions trop rapides à ses yeux des réseaux de diffusion de ses concurrentes ?

PIERRE-ANGEL GAY.

La polémique sur les temps de parole à la télévision

M. Gabriel de Broglie répond à M. Pierre Mauroy

Le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, a écrit, vendredi 10 juin, au premier secrétaire du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy, qui avait dénoncé la veille, l'*« avantage manifeste »* dont avaient, selon lui, bénéficié l'URC et le Front national à la télévision avant le premier tour des législatives (*le Monde* du 11 juin). *« Les relevés de temps d'antenne et de parole* [du 22 mai au 3 juin] *ne font pas apparaître globalement de déséquilibre »* entre droite et gauche, affirme M. de Broglie, qui note toutefois qu'*« un déséquilibre au détriment de la majorité présidentielle peut être constaté sur la 5 et France-Inter, sans être exactement compensé par les déséquilibres inverses relevés sur Antenne 2 et FR 3 »*.

Le président de la CNCL ajoute : *« Il est également exact que toutes les chaînes ont accordé au Front national un temps d'antenne plus important que celui auquel aurait dû conduire la stricte application de la recommandation du 19 mai »*, soit, *« eu égard à la place du FN dans l'assemblée sortante »*, un temps *« inférieur à 10 % »*.

M. de Broglie constate cependant que pour les journées des 6, 7 et 8 juin, les déséquilibres antérieurs se corrigent et que la place du FN tend à diminuer.

La polémique entre le Parti socialiste et la CNCL tient en fait à la méthode de comptabilité des temps de parole décidée le 19 mai par la CNCL. Une méthode qui exclut les interventions du Front national de la majorité parlementaire contrairement à ce que faisait M. Mauroy qui, selon un schéma de duopole, exigeait l'égalité entre deux blocs : PS-PC d'un côté, URC et FN de l'autre.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Yves Millet,
Mme Denise Gibert,
M. Alexis Pounit,
Jean-François et Alice Pounit
et leur fils Thomas,
Ainsi que toute la famille,
ont le regret de faire part du retour à Dieu de leur petit-fils, fils et frère,

Matthieu,

le 5 juin 1988, à l'âge de deux mois.

4, rue Dufetel,
78150 Le Chesnay.

– Paris. Montpellier.
Ambassade de France à Islamabad (Pakistan).
Charlottesville (E-U). Crest-Mirabel.

M. et Mme Jean Woirin,
M. et Mme Alain Bernard,
M. et Mme Jean-Marc Bernard,
M. et Mme Lionel Duisit,
M. et Mme Pierre Bonneville,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Bernard, Monod, Steeg, Monnier, Chavannes, parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Eddy BERNARD,
née France Monod,

le 6 juin 1988, à Montpellier, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Marcel Simonnet,
M. et Mme Jean-Louis Fitte,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme FITTE-RISGALLA,
née Berthe Guys,

survenu le 26 mai 1988, à Alexandrie, Egypte.

Le Magellan,
18, boulevard des Poilus,
13100 Aix-en-Provence.
Impasse des Chênes,
Les 3 Bons-Dieux,
13100 Aix-en-Provence.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, survenu le 7 juin 1988, à Montpellier, de

M. Maurice FORTIER,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

Les obsèques auront lieu le mardi 14 juin, à 10 h 45, en l'église Saint-Roch à Paris (1er).

De la part de son épouse, ses enfants et petits-enfants.

16, rue du Carré-du-Roy,
34000 Montpellier.

– Mme Pierre Gagnier,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le pasteur Pierre GAGNIER,

survenu le 6 juin 1988.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité à Générargues (Gard).

Le Grand-Devois,
30610 Sauve.

– On nous prie d'annoncer le décès à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

M. Jacques HERVÉ-DUPENHER,
ancien agent général
de la Compagnie des chargeurs réunis,
croix de guerre 1914-1918,

survenu pieusement, le 4 juin 1988, à son domicile.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 10 juin 1988, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, sa paroisse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

De la part de
Mme Patience Hervé-Dupenher,
son épouse, née Grunitzky,
Mlle Anne-Marie Hervé-Dupenher,
sa sœur,
M. et Mme Guillaume Hervé-Dupenher
et enfants,
M. et Mme Jean-Claude Delafosse
et enfants,
M. et Mme Guillaume Houphouët-Boigny
et enfants,
M. et Mme Patrice Hervé-Dupenher
et enfant,
M. Gaétan Hervé-Dupenher
et enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
M. et Mme Emile Derlin Zinsou,
M. François Toussou.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être versés aux Missions africaines, 11, rue Crillon, 75004 Paris. CCP 1816-60 M Paris. Tél. : 42-78-42-15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

– Ses amis auront une pensée à la mémoire de

Françoise PEPIN LEHALLEUR,
née Ducassé.

– Il y a quatre ans, le 12 juin 1984, disparaissait brutalement

Chil KOZLOWSKI.

Une pensée est demandée à ses amis et camarades, de la part d'Hélène.

– Il y a sept ans disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

13 juin 1981.

Communications diverses

– « Le Maroc, vocations et réalités », par Maurice Fougerouse, lundi 13 juin, 17 h 30, à la Fondation Singer-Polignac, 43, avenue Georges-Mandel, 75116 Paris.

La mort du conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique

Jacques Ledoux, le découvreur

Jacques Ledoux, conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique, est mort à Bruxelles le 6 juin des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-sept ans.

Avec Jacques Ledoux disparaît une autre de ces figures mythiques qui n'ont vécu que par l'amour inconditionnel du cinéma. Il reçoit son premier message cinématographique pendant la guerre, dans la clandestinité, alors qu'il est réfugié à l'abbaye bénédictine de Maredsous. Il découvre *Nanouk*, de Robert Flaherty, l'achète aux moines pour 100 francs belges et charriera d'un endroit à l'autre, jusqu'à la fin des hostilités, une des rares copies intégrales encore existantes.

Il se prépare à étudier pour devenir ingénieur, mais travaille bénévolement à la Cinémathèque trois jours par semaine. Il est engagé à plein temps en 1948 comme conservateur. Il découvre l'avant-garde française des années 20, à laquelle il consacre le premier festival du cinéma expérimental. Il présente en même temps les films tournés depuis 1940. Man Ray, Fernand Léger, côtoient ainsi Kenneth Anger, Gregory Markopoulos, Francis Lee.

Puis ce sont les folles soirées de Knokke-le-Zoute, où a émigré le festival, en 1963, 1967, 1974. Ledoux montre aussi les premiers films de Roman Polanski ou de Martin Scorsese.

La cinémathèque de Bruxelles est devenue très tôt le lieu de rendez-vous de bien des cinéastes en gestation, à commencer par le jeune Alain Resnais, à qui il révèle dès 1955 Lubitsch et Ozu. Agnès Varda s'y voit consacrer pour la première fois avec *la Pointe courte*. Les dernières années de la vie de Jacques Ledoux ont été attristées par la réticence des autorités belges à soutenir avec des moyens adéquats une entreprise dont ils reconnaissent mal l'importance. Mais il reçoit au début de 1988 le Prix Erasme, quelque 250 000 francs français, décerné par une fondation néerlandaise à une personnalité qui a exceptionnellement contribué au développement des valeurs culturelles en Europe. Il succède à Marc Chagall, à Henry Moore, à Bergman et Chaplin.

LOUIS MARCORELLES.

Nouvelle affaire à la Bourse de Paris

La Chambre syndicale des agents de change a perdu 500 millions de francs sur le MATIF

Lundi 13 juin dans l'après-midi, le conseil d'administration de la Société des Bourses françaises (SBF) se réunira pour constater que cet organisme professionnel a perdu environ 500 millions de francs sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers) à la suite du krach d'octobre. Le président de la SBF, M. Xavier Dupont, et peut-être un certain nombre de personnes de son état-major pourraient être amenés à démissionner après ce scandale, le plus grand de l'histoire de la Bourse et le cinquième de l'année.

« Si c'était vrai, ce serait terrible », confiait, abasourdi, un agent de change, en refusant de croire la rumeur, qui circulait avec insistance vendredi au palais Brongniart. Pourtant, au fil des heures, la *rumeur* s'amplifiait avant qu'elle ne soit confirmée en fin de soirée par M. Xavier-Dupont lui-même. La Chambre syndicale des agents de change, devenue le 30 mars, avec la réforme engagée, Société des Bourses françaises, a perdu près de 500 millions de francs en gérant — mal — son fonds de garantie.

Ce fonds, alimenté régulièrement par les charges d'agents de change, doit leur servir, en cas de problème, à garantir tout « sinistre » de l'un d'entre eux et à dédommager les clients. Des salariés de la chambre assuraient sa gestion. Or ils auraient placé une bonne partie des réserves sur le MATIF et se seraient fait surprendre par la crise d'octobre 1987. Les pertes *« résultent d'opérations initiées en novembre et décembre 1987 par un ancien collaborateur de la société »*, a précisé la SBF dans un communiqué. *Le responsable de ces opérations a profité de l'insuffisance de l'organisation et du contrôle de son service pour accroître ses positions, dans l'espoir de redresser une situation compromise »*. La SFB tient à ajouter que *« le capital de la Société des Bourses françaises, constitué à hauteur de 1 080 millions, n'est pas entamé par ces pertes »* et que *« la sécurité globale du marché n'en est pas affectée »*.

Il semble, en fait, que les pertes furent rapidement découvertes mais que le silence fut de rigueur. Dès le 31 décembre un des gérants était « démissionné », dans le secret. Lors de la transformation des statuts de la Compagnie des agents de change en Société des Bourses françaises, ces pertes ont dû être officiellement provisionnées dans les nouveaux comptes. Elles sont donc apparues, mais dans l'extrême discrétion.

Pourquoi n'avoir rien dit à la cinquantaine de charges parisiennes à qui appartient cet argent ? La plupart de leurs dirigeants ont dû attendre plusieurs mois, jusqu'au vendredi 10 juin, pour connaître, sous la pression de *multiples rumeurs*, la réalité. Pourquoi donc avoir voulu camoufler une telle perte avant de la reconnaître précipitamment ?

Réputation ternie

On peut se demander également s'il y a eu malversation ou simplement, comme on l'affirme, ignorance des risques que comportent les nouveaux marchés. Les pertes auraient été enregistrées sur l'un des marchés les plus dangereux, parce que non contrôlé par les autorités boursières, celui des options en « gré à gré », c'est-à-dire sans le contrôle et la garantie des organismes de tutelle.

Les réponses devraient venir dès les premiers jours de la semaine prochaine. Mais d'ores et déjà la réputation des agents de change est à nouveau ternie. Ce scandale pourrait être leur *« deuxième mort »*, après la réforme de la Bourse qui a supprimé leur statut d'officier ministériel et qui ouvre leurs charges aux banques. Cette méconnaissance des nouveaux marchés de la part d'un organisme professionnel chargé de les surveiller peut apparaître en effet proprement effarante.

D'autant que ce scandale vient s'ajouter à une liste inquiétante. C'est sur le marché spécial du MATIF *que se sont révélées les plus* grosses difficultés. A commencer par la COGEMA, société publique fabriquant du combustible nucléaire, victime d'une escroquerie qui lui a coûté 259 millions de francs. La Banque d'entreprises, pour sa part, a perdu 200 millions de francs.

Dans un autre registre, le 14 mars, la Société de Bourse Louis Baudoin était suspendue de ses activités puis mise en règlement judiciaire à la suite *« de graves manquements dans la gestion et la surveillance de la société »*, indiquait à l'époque la Chambre syndicale...

Enfin, différentes malversations ont été découvertes tout récemment dans plusieurs firmes : quatre salariés de la société de Bourse Tuffier Ravier et Py étaient écroués le 17 mai et inculpés d'abus de confiance, faux et usage de faux en écriture privée de commerce ou de banque, à la suite d'un détournement de près de 11 millions de francs. Plus récemment encore, les autorités boursières portaient plainte contre X en découvrant que *près d'un tiers des sociétés* de Bourse parisiennes, auraient été escroquées. Une ou plusieurs personnes avaient, en effet, manipulé artificiellement les cours du titre Saulnes-Châtillon, en le faisant monter violemment à la veille de l'Ascension, pour *leur* plus grand profit.

Quel sera l'impact sur l'évolution de la place parisienne de cette succession de scandales qui vont grossissant ? La Bourse a réalisé un *important* programme de *modernisation*, pour rivaliser avec les grandes places internationales de New-York, Londres ou Tokyo, et elle affiche une santé florissante retrouvée (voir ses bons résultats par ailleurs). Son rôle dans le financement des entreprises reste et restera essentiel. Encore faudra-t-il qu'elle tire rapidement les leçons de ce qui lui arrive maintenant. En abandonnant notamment plus vite encore qu'elle n'est en train de le faire ses structures artisanales. La réforme et l'arrivée des grandes banques étaient nécessaires, elles doivent être accélérées. La Bourse doit également s'interroger sur l'extrême sophistication des produits financiers qu'elle génère, sans avoir les capacités d'en apprécier les risques. On le voit aujourd'hui.

DOMINIQUE GALLOIS.

Le MATIF : un marché pour s'assurer contre les risques de variation des taux d'intérêt

Créé en France en février 1986, sur le modèle des marchés à terme de marchandises, le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), installé au palais Brongniart, est l'un des compartiments du marché financier. La fonction première de ce marché est de permettre aux investisseurs de protéger la valeur de leurs actifs, face en particulier à l'instabilité des taux d'intérêt. Trois types de contrats y sont actuellement négociés. On y trouve trois catégories d'intervenants : ceux qui veulent assurer leurs portefeuilles, des arbitragistes et des spéculateurs. Le MATIF français se place au troisième rang international, derrière les Bourses à terme de Chicago et de Tokyo mais devant son équivalent londonien, le Liffe, ouvert quatre ans plus tôt.

La chambre syndicale des agents de change

Avant la *réforme* de la Bourse de janvier 1988, les agents de change étaient répartis entre Paris (soixante-huit) et la province (trente-deux). Regroupés au sein d'une compagnie nationale unique, ils élisaient chaque année une chambre syndicale présidée par un syndic — M. Xavier Dupont a été le dernier syndic avant d'être nommé président de la nouvelle société des Bourses françaises ; la chambre était l'organe exécutif de la profession. Au fil des ans, celle-ci avait considérablement évolué et l'importante modernisation entreprise à la Bourse avait obligé les derniers récalcitrants à sortir du corporatisme désuet. Les charges étaient devenues de véritables petites PME dotées d'outils sophistiqués et employant cinquante à cent personnes. Officiers ministériels, les agents de change jouissaient du monopole de négociation sur les valeurs mobilières. En revanche, ils étaient personnellement responsables sur leurs biens propres des opérations effectuées, des dépôts de titres ou des fonds qui leur étaient confiés ou collectivement pris par chacun d'eux.

Au congrès de Nice

La Mutualité en quête de modernisation

Sous l'effet conjugué de la concurrence, de l'évolution de la protection sociale et des comportements collectifs et dans la perspective du grand marché européen, la Mutualité cherche à se moderniser. Au trente-deuxième congrès de la Fédération nationale de la mutualité française qui s'est achevé à Nice samedi 11 juin, on a parlé beaucoup de *« métier »*, de *« professionnalisme »*, voire d'*« entreprise »*, de *« stratégie commerciale »* : des mots qui traduisent un certain changement d'état d'esprit chez les mutualistes.

NICE
de notre envoyé spécial

Dans ce qui fait pour l'instant l'essentiel (80 % environ) de leur chiffre d'affaires (25 milliards de francs) — la couverture maladie complétant les remboursements de la Sécurité sociale, — les mutuelles ont dû, bon gré, mal gré, suivre la concurrence des compagnies d'assurances et rembourser la plupart du temps, en dépit de leur opposition de principe, le forfait journalier dans les hôpitaux ou les dépassements de tarifs des médecins. Aujourd'hui, elles veulent reprendre l'initiative, s'adapter, en tenant compte de l'évolution de la demande.

Par exemple en modulant quelque peu les cotisations selon l'âge des adhérents ou, du moins, en faisant des conditions particulières aux jeunes, afin d'éviter de se retrouver uniquement avec des adhérents âgés. *« Sinon, nous risquons d'être abandonnés par les jeunes »*, s'exclamait un représentant d'une mutuelle stéphanoise. Et un mutualiste de Loire-Atlantique faisait observer que *« les situations ont changé »* et que beaucoup de retraités sont mieux lotis que des jeunes au chômage ou ne disposant *que d'emplois précaires.*

Certes, les mutuelles occupent solidement le terrain, avec 80 % des remboursements complémentaires. Globalement, elles ne perdent pas d'adhérents : elles affirment même en avoir gagné 600 000 l'an dernier pour un total de 13 millions, et, en gros, leur structure par âges correspond à celle de la population française. Mais cette situation peut ne pas durer : si les grandes mutuelles de la fonction publique bénéficient, *comme l'a fait remarquer* quelqu'un, d'une *« clientèle captive »*, les mutuelles locales ou interprofessionnelles sont soumises à une forte concurrence, notamment avec les compagnies d'assurances sur les contrats d'entreprise.

De nouveaux produits

D'où l'idée d'étendre les champs d'intervention de la Mutualité, en attaquant sur un deuxième terrain, celui de la prévoyance (garanties décès, invalidité, incapacité, rentes de veuves mais aussi produits d'épargne et de retraite par capitalisation). Dans ce domaine, bien que la Mutualité ait progressé depuis la création, en 1972, d'un ensemble de caisses spécialisées (le MUTEX), elle reste encore très minoritaire, avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, contre une trentaine de milliards pour les compagnies d'assurances. En matière de contrats collectifs, elle touche essentiellement de très petites entreprises.

La FNMF a décidé de faire de la prévoyance *« une de ses préoccupations majeures »* et *« un axe de développement »*, comme le lui permet le nouveau code de la Mutualité. Pour cela, il s'agit de coordonner l'action des mutuelles de base, afin qu'elles ne se présentent pas en concurrentes ou en ordre dispersé auprès des entreprises et qu'elles puissent offrir des *« produits compétitifs »*... D'autre part, pour accroître la *« force de vente »* encore insuffisante des mutuelles et parvenir à la *« masse critique »*, évaluée à 6 milliards de francs (on a parlé de mobilisation locale : on a évoqué à Nice les *« friches mutualistes »)* ; mais la Mutualité souhaite aussi vendre des *« produits dégriffés »*, par l'intermédiaire des caisses paritaires de prévoyance — c'est déjà le cas avec l'important groupe Médéric, — voire de banques, comme le Crédit Mutuel.

La FNMF, en la matière, veut rester fidèle à sa philosophie *« non lucrative »*, répondre aux besoins sociaux et améliorer la *« qualité de vie des adhérents »*. En particulier, elle a mis parmi ses préoccupations principales la prise en charge des personnes âgées dépendantes — « risque » difficile à calculer, car on connaît mal le pourcentage de personnes concernées.

Néanmoins, il est question d'élargir la *« gamme des produits »* ; certains même ont parlé de *« démarche marketing »* et de chercher les *« secteurs en développement »* : la Mutualité peut offrir par la MATMUT des assurances de biens (automobile, accidents, santé, etc.) comme ailleurs des services de voyage ou de vacances : elle vient de créer une nouvelle société d'assurance, EUROMUT, au capital de 20 millions de francs, dont elle espère obtenir ce mois-ci l'agrément par les pouvoirs publics. Cette filiale lui permettrait d'intervenir à l'étranger comme en France et, d'autre part, d'étendre ses activités en matière d'assurance-vie ou de gestion de SICAV ou de fonds communs de placement.

Le grand marché européen, en fait, est surtout une inquiétude pour la Mutualité : il donnera aux compagnies d'assurance étrangères la possibilité d'intervenir en France, sans avoir à créer une société sur place, alors que la Mutualité, elle, ne peut sortir des frontières. M. Teulade, président de la FNMF, évoque, certes, le projet à dix ans d'une carte mutualiste internationale, permettant à un adhérent français de bénéficier à l'étranger des mêmes avantages qu'en France, et réciproquement, mais les espoirs d'obtenir de la CEE un statut mutualiste européen restent encore lointains.

Dans la modernisation, l'action sanitaire et sociale de la Mutualité tient aussi sa place. La palette est vaste, des cliniques aux services des personnes âgées, en passant par les crèches familiales. Certains établissements, comme le centre médico-chirurgical de la porte de Choisy à Paris ou l'établissement pour handicapés de Kerpape en Bretagne, jouent un rôle de vitrines pour la Mutualité, d'autres exemples sont moins brillants et l'on a souhaité des *« synergies »*. Le principe, dit M. Teulade, est que l'équilibre soit assuré. Mais certains doivent être aujourd'hui « redéployés ». Le plus important, financièrement dans ce *domaine, ce qui se développe le plus*, reste les centres d'optique et les cabinets dentaires. Si les centres d'optique sont généralement bénéficiaires, certains cabinets dentaires, mal localisés ou fonctionnant avec des conventions mal calculées, sont en déficit : ils jouent surtout un rôle de pilotes pour obtenir des accords avec les dentistes libéraux.

De même, les études entamées pour une « carte santé » qui réponde à la carte « santépharma » des assureurs et qui, elle, pourrait à l'avenir être informatisée et utilisée pour de multiples services — en dehors des remboursements maladie — n'en sont qu'à leurs premiers balbutiements : le réseau Noé, expérimenté actuellement, n'est qu'un essai de normalisation des flux de communication.

GUY HERZLICH.

Le bureau national de la CFDT devrait désigner M. Jean Kaspar comme dauphin de M. Edmond Maire

Réélu, pour la sixième fois, secrétaire général de la CFDT au congrès confédéral de novembre prochain, M. Edmond Maire n'accomplira pas en totalité son nouveau mandat de trois ans. A un moment qu'il choisira lui-même, sans doute entre novembre 1989 et mai 1990, il cédera la place à M. Jean Kaspar. Au congrès de Strasbourg, *celui-ci devrait en effet être élu secrétaire général adjoint*, remplaçant M. Noël Mandray, avec le statut explicitement annoncé de *« successeur »* officiel. Sauf retournement spectaculaire, ce « scénario » devrait être entériné — et ratifié par des votes — lors de la réunion des trente-neuf membres du bureau national de la CFDT qui va se tenir du 14 au 16 juin à Bierville.

La guerre de succession ne devrait pas avoir lieu dans une CFDT pourtant toujours agitée par son débat interne sur l'adaptation du syndicalisme. Depuis son dernier congrès de 1985 à Bordeaux, la *CFDT n'a certes pas réglé tous ses* problèmes mais elle a su mieux préserver une relative unité, en cessant de donner le fréquent spectacle de ses divisions.

Il est vrai qu'en trois ans nombre d'organisations importantes ont changé de *leader*, qu'il s'agisse de la chimie, de la banque (en crise), des PTT ou de l'Union régionale parisienne. La fédération de la métallurgie, qui avait traversé une phase de déchirement après le départ de son secrétaire général, M. Georges Granger, remplacé en novembre 1987 par M. Gérard Dantin, semble retrouver un certain apaisement. Ainsi, lors d'un congrès extraordinaire qui vient de se tenir, la résolution générale proposée par M. Dantin a été adoptée par 76,35 % des mandats.

En trois ans, alors que M. Maire prenait soin d'éviter des déclarations qui seraient jugées trop provocantes par ses militants, M. Kaspar a su, de son côté, s'imposer par son réalisme et ses qualités de négociateur. Mis sur la touche après l'échec, en décembre 1984, de la négociation sur la flexibilité de l'emploi dans laquelle cet ancien secrétaire général de la fédération des mineurs et de l'Union régionale d'Alsace, âgé de quarante-sept ans, s'était beaucoup impliqué, *il a suscité finalement* sur sa personne un véritable consensus interne. M. Maire, qui poussait plutôt sur les rangs de sa succession Mlle Nicole Notat, quarante ans, ancienne institutrice en Lorraine et secrétaire nationale du SGEN, *ne pouvait qu'entériner* ce qui apparaissait comme le choix de ses militants.

M. Kaspar fera d'ailleurs normalement équipe avec Mlle Notat, qui deviendra à son tour secrétaire générale adjointe chargée de l'action revendicative, même si ce choix ne fait pas encore l'unanimité.

Pour le prochain congrès de Strasbourg, le bureau national devrait également décider de ramener le nombre des membres de la commission exécutive de la CFDT — son « gouvernement » — de onze à neuf, ce qui se traduirait par le départ de deux secrétaires nationaux, Mlle Marie-Christine Foin et M. Loïc Richard. Dans une seconde étape, sans doute à l'occasion du départ de M. Maire, la commission exécutive serait ramenée à sept.

La recherche du compromis

Si la guerre de succession n'a pas lieu à la CFDT — ce qui est moins acquis pour FO où l'échéance du départ de M. Bergeron est prévue pour février 1989, — tout n'est pas pour autant réglé. Il en est ainsi, par exemple, de la place qu'occupera, dans la future direction, M. Pierre Héritier, secrétaire national responsable du secteur économique, qui fait figure de porte-parole de l'aile gauche et qui bataille au sein de la commission exécutive contre un *« modernisme »* laissant au bord de la route le projet de changement social de la confédération.

M. Héritier aurait sans doute souhaité, afin de mieux « unifier » la centrale, faire équipe avec M. Kaspar en devenant son numéro deux (ou peut-être même « un bis »). Cette solution a été rejetée. Et la question de l'avenir de M. Héritier reste en suspens. *« Il n'y a pas de bons compromis*, disent ses amis, *si tout le monde n'y trouve pas son compte. Mais il n'est pas question de gêner la mise en place d'un compromis permettant d'unifier l'organisation. »* Un tel compromis prendra un peu plus de temps et pourrait n'être trouvé qu'au bureau national de septembre. Dernier délai.

MICHEL NOBLECOURT.

Philips supprime 900 emplois à Eindhoven

Philips, la multinationale néerlandaise, a décidé de supprimer 900 emplois sur un total de 3 400 dans sa division électronique sur le site d'Eindhoven où son siège social est installé. C'est la plus grande compression d'effectifs jamais *effectuée dans le groupe depuis cinquante ans.*

Selon la direction de Philips, elle a été rendue nécessaire pour préserver la position dominante de la société sur le marché de l'électronique grand public.

Les résultats de la division électronique sont depuis longtemps soumis à une vive pression de la concurrence, qui impose une baisse des coûts.

Pour 1987, son bénéfice net s'est élevé à 685 millions de florins (2 milliards de francs) seulement pour un chiffre d'affaires de 16,5 milliards de florins (47,9 milliards de francs).

Cette restructuration s'inscrit dans le cadre plus vaste du plan d'assainissement présenté par Philips au printemps qui, à l'échelon mondial, prévoit la liquidation de 20 000 postes de travail et la fermeture d'au moins soixante-dix usines.

REPÈRES

Commerce international

Contraction des excédents allemands

L'excédent des paiements courants ouest-allemands a diminué en mars. D'après les chiffres provisoires publiés vendredi 10 juin par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, il est passé de 5,1 milliards de deutschemarks (17 milliards de *francs français*) en février à 4,7 milliards en mars. Il avait été de 8,6 milliards un an plus tôt, en mars 1987.

Cette contraction du surplus des comptes courants résulte notamment d'une baisse de l'excédent commercial de la RFA. Celui-ci s'est *élevé à 8,6 milliards de DM* en mars, contre 8,2 milliards en février. En mars 1987, l'excédent commercial avait atteint 10,1 milliards de DM. En fait, malgré un deutschemark fort, les exportations allemandes ont à nouveau fortement augmenté (plus *de 19 % par rapport à février* et plus 6 % par rapport à mars 1987), pour atteindre en mars dernier un niveau mensuel record (50 milliards de DM). La progression des importations a été plus forte encore (respectivement + 23 % et + 12 %).

Sur les trois premiers mois de l'année, le surplus commercial a diminué de 9 % par rapport à celui dégagé au premier trimestre 1987 (passant de 27,7 milliards à 25,2 milliards), l'excédent sur les opérations courantes reculant de 30,6 % (de 20,9 milliards à 14,5 milliards).

Automobile

Hausse des tarifs le 1er juillet

Les trois grands constructeurs automobiles français ont annoncé, vendredi 10 juin, des hausses des prix de leurs modèles au 1er juillet : 1,9 % en moyenne pour Citroën, 2 % pour Peugeot, 2,5 % pour Renault. Les importateurs de véhicules étrangers ne devraient pas changer leurs prix avant le mois d'août. Citroën et Peugeot avaient relevé leurs prix de 1,5 % depuis le début de l'année, tandis que Renault avait augmenté la plupart de ses modèles de 1 % en février, et ceux des R 9, R 11 et Espace de 1,6 % le 1er avril. Au 1er juillet, les hausses moyennes annuelles seront donc de 3,5 % environ pour les trois constructeurs. Cela ferait un point de plus que l'évolution générale des prix à la consommation sur 1988, selon les prévisions officielles, comme l'an dernier, où les prix des automobiles avaient augmenté de 3,9 % à 4,2 % pour une inflation moyenne de 3,1 %.

Inflation

Hausse de 0,5 % des prix de gros américains en mai

Après une hausse de 0,4 % en avril, les prix de gros américains ont *augmenté en mai* de 0,5 %, a indiqué vendredi 10 juin le département du travail à Washington. La progression du mois d'avril avait été favorisée par la hausse des prix des produits énergétiques (plus de 3,1 %). En mai, ceux-ci n'ont cru que de 0,2 %. En revanche, les prix des produits alimentaires, qui avaient progressé de 0,4 % en avril ont connu une accélération en mai (plus 0,9 %).

Pour les cinq premiers mois de 1988, la progression des prix de gros, censée donner une indication de l'évolution des prix de détail, s'établit à 3,4 % (contre 2 % pour l'ensemble de l'année 1987). Les prix à la consommation ont augmenté entre janvier et avril de 4,5 %. L'indice de mai devrait être connu le 21 juin.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 6 au 10 juin

Crack et krach

JAMAIS deux sans trois. Comme les deux précédentes, la semaine écoulée a été bonne rue Vivienne. Malgré quelques signes d'essoufflement, la Bourse n'a pas manqué de vigueur et, poursuivant son avance, elle a encore monté de 4,5%. Latente à la veille du précédent week-end, la reprise se réamorçait dès lundi 6 juin (+ 1,2%) pour à nouveau se ralentir mardi (+ 0,2%) et mercredi (+ 0,5%) et s'accélérer très brutalement le lendemain (+ 2,02%). Vendredi, après avoir marqué le pas, le marché se raffermissait légèrement (+ 0,25%). Bref, depuis le 20 mai, sa progression dépasse maintenant 14%. Ce gain a été très exactement obtenu en quatorze séances. Ce n'est pas un record. En février dernier, en plein renouveau après un mois de janvier détestable, les valeurs françaises avaient grimpé de 10% en cinq jours. Cette progression avait très largement contribué à nourrir la seconde liquidation de l'année qui avait été excellente (+ 18,4%). Au train où vont les choses, la Bourse est sur le point d'égaler au moins sa performance.

Pour l'instant, un constat s'impose : les divers indices, le CAC en premier, le plus fiable de tous, se retrouvent à leurs niveaux du 19 octobre 1987 au soir après la première et terrible secousse, qui allait entraîner le marché vers des abîmes. Il ne manque plus que 5 % pour que la plaie ouverte par le krach se referme complètement. Si la place de Paris parvient à combler l'écart, elle sera la deuxième après Tokyo à pouvoir se vanter d'avoir tiré un trait sur une des pages les plus sombres de toute son histoire. Est-ce possible ?

Wall Street se trouve dans une situation exactement comparable. En une dizaine de jours, le marché américain a progressé de 150 points (+ 7,7 %) pour se hisser à son plus haut niveau depuis la sinistre journée du 19 octobre et s'approcher à moins de 6 % des rivages perdus de vue il y a huit mois. Or si Paris a manifesté ces derniers jours d'excellentes dispositions, l'encouragement à monter lui est, pour une large part, venu d'outre-Atlantique. Ce qui revient à poser la question de savoir si la Bourse new-yorkaise est en mesure de transformer l'essai et de continuer à influencer la place de Paris

Bien difficile de répondre. L'optimisme américain est en bonne partie fondé sur l'espoir d'un ralentissement de l'inflation et, son corollaire, une bausse des taux d'intérêt. Plus précisément, la flambée de hausse du 8 juin dernier à New-York a été imputable à l'arrivée des pluies dans le Middle West. Haussiers à cause de la sécheresse, les prix des céréales ont fléchi, une nouvelle qui a ravi les milieux financiers à l'affût du moindre indice. C'est dire leur sensibilité.

Or l'actualité ne va pas toujours dans le sens souhaité. La déception a été au rendez-vous vendredi aux Etats-Unis avec la publication des prix à la production pour mai, qui se sont révélés en hausse. Elle s'est encore un peu accélérée (+ 0,5 % contre 0.4 % en avril). Les boursiers attendent surtout avec impatience, comme chaque mois, les résultats du commerce extérieur américain pour avril. Or, d'après certains renseignements, ces résultats seraient mauvais. Le problème est de savoir comment Wall Street réagira si d'aventure ces prévisions se confirment. Et comment réagira également Paris ?

Certes un déficit commercial, même accru, ne fait pas à lui seul une catastrophe. Le dernier diagnostic de l'OCDE sur les pays industriels est plutôt rassurant et la vision de ses experts sur la correction des déséquilibres américains est également encourageante. Mais il n'est pas sûr du tout que ces appréciations suffisent à calmer des appréhensions qui ne demandent qu'à renaître. M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine, affirme, lui, qu'une nouvelle baisse du dollar ne permettrait plus de réduire le déficit commercial américain, une opinion que partage pleinement le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl. Difficile à Paris d'ignorer les embarras de New-York et de continuer à jouer au crack huit mois après le krach.

Pour l'instant, rue Vivienne, l'atmosphère reste empreinte d'optimisme. Les achats effectués par la clientèle étrangère maintiennent l'activité à un très bon niveau, permettant d'absorber le flot, du reste assez restreint, des ventes bénéficiaires. Si l'on se réfère à la dernière étude de Paluel-Marmont Diffusion, Paris au 7 juin dernier était encore, de toutes les places, la moins chère avec un rapport qualité-prix de 10,8 contre 11 à New-York, 12,2 à Tokyo, 11,2 à Londres, 12,6 à Düsseldorf, 11,8 à Zurich et 11,2 à Madrid.

Qui plus est, le marché affiche une parfaite sérénité face au facteur électoral. *« La Bourse n'a rien à craindre du second tour »*, a déclaré M. Xavier Dupont, président du Conseil des Bourses de valeurs. Qu'aurait-elle en effet à craindre ? Choyée par les uns, elle est adulée par les autres. *« Il faut encourager les placements en Bourse »*, affirme M. Pierre Bérégovoy.

L'ennui est que la maîtrise du marché ne passe pas seulement par la Rue de Rivoli. L'abondance des liquidités n'est plus une garantie de soutien aussi solide que par le passé. Les dernières statistiques témoignent du déplacement des capitaux depuis la tourmente. Au cours des cinq premiers mois, les échanges sur le RM (règlement mensuel) se sont contractés de façon spectaculaire (de 43 % en ordres négociés et de 35 % en capitaux). Tout l'argent est passé sur le marché obligataire, où, durant la même période, les transactions ont augmenté de 51 %. A la moindre alerte, l'on assisterait probablement à Paris, comme ailleurs, à une volée de moineaux.

Personne enfin ne sait comment le marché va réagir à la nouvelle affaire qui a éclaté à la veille du week-end. Elle risque d'éclabousser toute la communauté boursière et probablement de contraindre de nombreux responsables du Conseil des Bourses de valeurs à remettre leur démission *(voir d'autre part)*.

Quoi qu'il en soit, ignorant ce qui se passait dans les coulisses, des agents de change avouaient déjà à la veille du week-end commencer à se dégager. La montée du CAC à 350 correspond, en effet, à l'arrivée sur un seuil de résistance.

Des événements de cette semaine, l'on retiendra la contre-attaque lancée par le groupe britannique Thorn EMI pour la prise de contrôle de Holophane. La nouvelle offre est de 1 725 F par titre. La première OPA de Thorn EMI portait sur 1 222 F. Mais l'autre concurrent, Emess, britannique aussi, avait proposé 1 500 F et obtenu une promesse de vente sur plus de 50 % des titres. Belle bataille juridique en perspective ! Elle fera peut-être oublier à la Bourse les déboires de sa « grosse caisse ».

ANDRÉ DESSOT.

Filatures, textiles, magasins

	10-6-88	Diff.
André Roudière	182,50	– 0,50
Agache (Fin.)	1 860	+ 30
BHV	359	+ 25
CFAO	1 445	+ 3
Damart-Serviposte	2 420	– 30
Darty	401,50	– 3,60
DMC	465	+ 24,60
Galeries Lafayette	870	+ 35
La Redoute	2 545	– 30
Nouvelles Galeries	442	+ 22
Printemps	510	+ 23
SCOA	56,50	+ 0,90

Valeurs diverses

	10-6-88	Diff.
Accor	467	+ 26,50
Agence Havas	640	+ 34
Arjomari	2 245	+ 198
Bic	726	+ 73
Bis	1 320	+ 40
CGIP	1 086	+ 87
Club Méditerranée	459,50	+ 12,50
Essilor	2 541	+ 20
Europe 1	594	+ 6
Hachette	2 410	+ 240
L'Air liquide	581	+ 42
L'Oréal	3 352	+ 5
Navigation Mixte	1 070	+ 5
Nord-Est	109,50	+ 17,50
Presses Cité	2 580	+ 100
Saint-Gobain	498	+ 40
Sanofi (1)	719	+ 42
Skis Rossignol	780	+ 50

(1) Coupon de 18 F.

Matériel électrique services publics

	10-6-88	Diff.
Alcatel	2 310	+ 225
Alsthom	313	+ 5
CGE	285	+ 10
Crouzet	284	+ 9
CSEE (ex-Signaux)	555	+ 5
Générale des Eaux	1 222	+ 27
IBM (1)	670	+ 15
Intertechnique	1 256	+ 6
ITT	293	+ 13,50
Legrand	2 800	+ 115
Leroy-Somer	786	+ 56
Lyonnaise des Eaux	1 350	+ 15
Matra	190	+ 25
Merlin-Gérin	2 306	+ 31
Moulinex	77	+ 2,20
PM Labinal	689	+ 33
Radiotechnique	700	Inch.
Schlumberger	210,50	– 6,50
SEB (2)	815	+ 32
Siemens	1 295	+ 25
Thomson-CSF	202	– 11

(1) Coupon de 5 F.
(2) Coupon de 22 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	10-6-88	Diff.
Géophysique	554	+ 74
Imétal	211	+ 11
Michelin	204	+ 11
Min. Penarroya	67	+ 3,10
RTZ	45,30	+ 1,10
ZCI	1,76	+ 0,29

Alimentation

	10-6-88	Diff.
Béghin-Say	472	+ 32,6
Bongrain	2 340	+ 90
BSN	4 680	+ 240
Carrefour	2 616	+ 257
Casino (1)	154,10	+ 19
Euromarché	2 610	+ 160
Guyenne et Gasc.	571	+ 17
Lesieur	1 902	inch.
Moët-Hennessy	2 620	+ 244
Nestlé	34 690	+ 510
Occidentale (Gle)	778	+ 61
Olida-Caby	350	+ 6
Pernod-Ricard	951	+ 47
Promodès	1 571	– 14
St-Louis-Bouchon	1 025	+ 29
Source Perrier	866	+ 86

(1) Coupon de 5,70 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	10-6-88	Diff.
Bail Équipement (2)	301,50	+ 14
Bancaire (Cie)	469	+ 21
Cetelem	724	+ 49
Chargeurs SA	1 139	+ 106
CFF (1)	921	+ 104
CFI	408	+ 13
Eurafrance	1 550	+ 190
Hénin (La)	471,30	+ 32,30
Imm. Pl.-Monceau	327	+ 10
Locafrance (3)	423	+ 30,50
Locindus	875	+ 35
Midi	1 605	+ 48
Midland Bank	183,10	– 1,40
O F P	1 125	+ 105
Paris. de réesc	382	+ 17
Prétabail	1 125	– 5
Société générale (4)	340,50	+ 17,50
Schneider	340	+ 25,10
Suez (Cie Fin.)	248	– 3
UCB	184,30	+ 6,30

(1) Coupon de 30 F.
(2) Coupon de 17,50 F.
(3) Coupon de 19,50 F.
(4) Coupon de 10 F.

Produits chimiques

	10-6-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 370	+ 70
Labo. Bell.	1 360	+ 75
Roussel UC	900	+ 39
BASF	873	+ 12
Bayer	957	+ 7
Hoechst (1)	883	– 11
Imp. Chemic.	108	+ 3
Norsk Hydro	193	+ 14,50

(1) Coupon de 28 F.

Bâtiment, travaux publics

	10-6-88	Diff.
Auxil. d'entr.	935	+ 65
Bouygues	955	– 4
Ciments Français	1 029	+ 49
Dumez	650	+ 53
GTM	523	+ 20
J. Lefebvre	845	+ 34
Lafarge	1 345	+ 84
Maisons Phénix	66,60	+ 13,50
Poliet et Chausson	540	– 4
SCREG	571	+ 32
SGE-SB	35,85	+ 0,75

Mines d'or, diamants

	10-6-88	Diff.
Anglo-American	98,60	– 4,20
Amgold	472	– 24
Buf. Gold M.	107,50	– 2,50
De Beers	69,15	– 1,35
Drief. Cons.	65,10	– 4
Gencor	98	– 1,10
Gold Field	112	inch.
Harmony	43,80	– 0,80
Randfontein	498	– 27
Saint-Helena	56,80	– 2,30
Western Deep	212,80	– 14,60

Métallurgie construction mécanique

	10-6-88	Diff.
Alspi	308	+ 7,40
Avions Dassault-B.	797	+ 86
De Dietrich	1 686	+ 36
FACOM	880	+ 30
Fives Li	128	+ 7,50
Marine Wendel	314	+ 25
Penhoët	338	+ 22
Peugeot SA	1 130	+ 60
Sagem	1 552	– 8
Saulnes-Châtillon	186,50	+ 13,50
Strafor	476	+ 33
Valéo	472,30	+ 32,30
Vallourec	121	– 1

Pétroles

	10-6-88	Diff.
Elf-Aquitaine	336	+ 22,90
Esso	320	+ 5
Exxon (1)	264	+ 2,70
Petrofina	1 955	+ 54
B.P.France	78,95	+ 2,95
Primagaz	628	+ 23
Raffinage	70,40	+ 0,40
Royal Dutch	680	+ 3
Sogerap	288,10	+ 28,10
Total	375	+ 12

(1) Coupon de 2,70 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	10-6-88	Diff.
10,30 % 1975	102,15	+ 0,15
PME 10,6 % 1976	103,10	+ 0,25
8,80 % 1977	128	inch.
10 % 1978	103,40	+ 0,50
9,80 % 1978	102,70	+ 0,45
9 % 1979	100,80	+ 0,45
10,80 % 1979	105,75	+ 0,18
16,20 % 1982	112,05	+ 0,07
16 % 1982	114,47	+ 0,27
15,75 % 1982	109,15	+ 0,01
CNE 3 %	3 820	+ 34,50
CNB bq. 5 000 F.	102,88	+ 0,20
CNB Paribas 5 000 F	102,85	+ 0,20
CNB Suez 5 000 F	102,85	+ 0,20
CNI 5 000 F	102,88	+ 0,16

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Maisons Phénix	+ 25	Sinmor	– 5,5
Nord-Est	+ 17,4	Compt. Entr.	– 5,1
Salomon	+ 17,4	Eurotunnel	– 4,8
Casino	+ 15,2	Lebon	– 3,8
Créd. Fonc. Fr.	+ 13,3	Cerus	– 3
Matra	+ 13,2	SDR P.-de-Cal.	– 2,7
Eurafrance	+ 13	Sagem	– 2,4
Sogerap	+ 12,9	Salsigne	– 2,4
Avions Dass.	+ 12,3	Carnaud	– 2,3
Elect. S. Dass.	+ 11,6	Redoute	– 2,1
Bic	+ 11,5	Salvepar	– 2,1
Géophysique	+ 11,4	Nav. Mixte	– 1,8
OFP	+ 10,8	Europe 1	– 1,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
LVMH	522 575	1 289 180 845
Alcatel	221 258	490 101 762
Perrier	351 412	303 301 406
Midi	164 468	261 360 628
Peugeot	232 716	255 868 067
Lafarge	189 157	248 887 536
BSN	52 344	241 171 208
Saint-Gobain	481 784	226 642 202
Nav. Mixte	186 293	197 484 409
Chargeurs	179 799	196 999 384
CSF	961 748	188 677 064
CGE	640 246	180 477 061
L'Air liquide	315 943	177 135 651

(*) Du 2 au 9 juin inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Or fin (kilo en barre)	88 100	84 400
– (kilo en lingot)	88 500	84 800
● Pièce française (20 fr.)	503	504
Pièce française (10 fr.)	351	350
Pièce suisse (20 fr.)	529	519
Pièce latine (20 fr.)	495	483
● Pièce tunisienne (20 fr.)	490	490
Souverain	624	615
● Souverain Elizabeth II	616	613
● Demi-souverain	394	392
Pièce de 20 dollars	3 000	2 915
– 10 dollars	1 422,5	1 405
● – 5 dollars	850	890
– 50 pesos	3 205	3 198
● – 20 marks	638	638
– 10 florins	515	508
● – 5 roubles	330	330

BONS DU TRÉSOR

ÉCHÉANCES	PLUS HAUT	PLUS BAS	COURS COMPENSATION	VARIATION (HAUSSE/BAISSE) EN PTS
Juin 88	–	–	93,03	–
Sept. 88	–	–	92,77	–
Déc. 88	–	–	92,65	–

Saint-Gobain entre à la Bourse de Stockholm

Avec treize sociétés et dix-sept unités de production, deux mille cinq cents employés, 1,75 milliard de couronnes danoises de chiffre d'affaires (sur 70 milliards au total) et 100 millions de bénéfices en 1987, Saint-Gobain est bien implanté dans les pays scandinaves, dans les secteurs du vitrage et des isolants en particulier. Pour être mieux à même de continuer sa progression en Suède, en Norvège et au Danemark – où se trouve le siège pour la Scandinavie – et d'y faire de nouveaux investissements et acquisitions, le groupe a décidé d'entrer à la Bourse de Stockholm.

Les souscriptions commencent le 12 juin et les cotations le 6 juillet. Les placements ont été fixés à 150 millions de couronnes suédoises, soit quelque trois cent vingt-cinq mille actions déjà existantes puisqu'il n'y a pas eu de nouvelle émission. Les investisseurs suédois manifestent un vif intérêt pour cette arrivée française, *« d'autant que la formule retenue, sous forme de certificats de dépôt, leur permet de ne pas avoir à passer par la devise-titre »*, précise M. Jean-Louis Gave, de la firme de courtage Carnegie qui, avec la Skandinaviska Enskilda Banken, a aidé Saint-Gobain à préparer son entrée.

C'est la première fois qu'un groupe non nordique sera coté à la Bourse de Stockholm. Saint-Gobain y figurera, même après ses résultats de 1988 en baisse par rapport à 1987, parmi les cinq plus grands, aux côtés de Volvo, Electrolux, ASEA et SKF. – (*Corresp.*)

Le Trésor en valeurs

« L'arrêt du programme de privatisation n'aura pas d'incidence sur le programme d'emprunt de l'Etat », a déclaré M. Jean-Claude Trichet, le directeur du Trésor, vendredi 10 juin, lors d'une réunion d'information organisée à Paris par le ministère de l'économie pour la promotion de ses valeurs (obligations et bons du Trésor). Comme prévu donc, l'Etat devrait émettre cette année entre 90 et 110 milliards d'OAT et autour de 400 milliards de bons du Trésor. Après le succès rencontré par l'OAT à 25 ans émise en 1987, l'administration n'exclut pas d'émettre prochainement des titres à 30 ans, comme aux Etats-Unis.

Les valeurs du Trésor français attirent de plus en plus les investisseurs étrangers. Ces derniers ont acquis, en net, en 1987 15,6 milliards de francs d'obligations assimilables et environ 5 milliards de bons. Près de 10 % des OAT récentes (soit 30 milliards de francs) sont détenues par des investisseurs étrangers.

La direction du Trésor compte poursuivre sa campagne de promotion en France comme en dehors de l'Hexagone pour vanter les mérites des titres de l'Etat français. Dans ce but, le ministère envisage des mesures destinées à faciliter les transactions et à améliorer l'information disponible. Il publiera chaque mois deux indicateurs sur les OAT (l'un de performance, l'autre de liquidité). Des brochures sur les valeurs du Trésor français sont désormais disponibles en français, en allemand, en anglais... et en japonais.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 juin 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	104,15	102,60	101,70	100,95
+ bas	103,95	102,35	101,50	100,90
Dernier	104,10	102,55	101,70	100,90
Compensation	104,10	102,55	101,65	100,95

Nombre de contrats : 34 855.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6 juin	7 juin	8 juin	9 juin	10 juin
RM	1 749 455	2 113 344	1 761 330	3 097 164	3 841 341
Comptant R. et obl.	8 480 052	8 671 370	9 952 293	9 974 905	9 608 857
Actions	168 130	145 341	171 350	245 653	281 681
Total	10 444 637	10 930 055	11 884 973	13 317 722	13 731 879
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	121	120,6	121,7	124	–
Étrangères	112,5	111,8	111,4	112,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	125,7	126,2	126,7	130	130,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	338,3	341,4	340,4	351,1	350,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au plus haut de l'année

Annoncé huit jours auparavant, le mouvement de reprise s'est poursuivi cette semaine, et, malgré l'apparition de ventes bénéficiaires, l'indice Dow Jones des industrielles a réussi pour la seconde fois depuis huit mois à repasser la barre des 2 100 points pour atteindre son plus haut niveau de l'année. Il ne se trouve désormais plus qu'à 6 % de son niveau d'avant le krach d'octobre 1987.

Les pluies enfin tombées sur le Middle West, qui souffrait de la sécheresse, ont favorisé une baisse du prix des céréales et contribué à éloigner le spectre de l'inflation. La décrue des taux d'intérêt a également été un facteur d'optimisme. Seuls ombres au tableau : l'accélération de la hausse des prix de gros en mai (+ 0,5 % contre 0,4 % en avril) et la revision accrue du déficit commercial pour mars (11,95 milliards de dollars CVS au lieu de 9,75 milliards). Beaucoup craignent que les résultats du commerce extérieur pour avril, dont la publication est attendue mardi 14 juin, ne soient mauvais.

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Alcoa	49	50 1/2
Alogis	84 5/8	88 3/4
ATT	27 1/8	26 5/8
Boeing	55 1/8	55 7/8
Chase Man. Bank	27 7/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	85 3/8	87 1/4
Eastman Kodak	44 1/8	44 3/8
Exxon	44 3/8	45 7/8
Ford	49 1/4	51 3/4
General Electric	42 5/8	43
General Motors	76 1/2	78 1/4
Goodyear	64 7/8	65 1/4
IBM	113 3/8	116 1/8
ITT	49 1/4	51 5/8
Mobil Oil	44 7/8	46 1/4
Pfizer	52 1/4	53
Schlumberger	36 1/4	36 5/8
Texaco	50	51 5/8
Union Carbide	20 1/4	20 1/2
USX	31 1/2	32 1/8
Westinghouse	54 3/4	54 1/4
Xerox Corp	52 5/8	53 7/8

LONDRES

Plus 2 %

Comme toutes les places internationales, Londres, émoustillée par la hausse de Wall Street, a manifesté de bonnes dispositions. Même la hausse des taux d'intérêt n'a pas eu d'impact, le marché concentrant son attention sur les mesures anti-inflationnistes du gouvernement.

Là aussi des ventes bénéficiaires ont limité les gains. Mais, à la veille du week-end, le mouvement de reprise repartait. La fièvre d'OPA a été stimulante elle aussi.

Indice « FT » du 10 juin : industrielles, 1 468,2 (contre 1 444,4) ; mines d'or, 228,6 (contre 232,1) ; Fonds d'Etat, 89,89 (contre 89,43).

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Beecham	480	469
Bowater	370	381
BP	269	270
Charter	343	345
Courtaulds	345	343
De Beers (*)	12	12 1/8
Free Gold (*)	9 5/8	9 5/8
Glaxo	919	937
GUS	16 35/64	16 37/64
ICI	9,88	10 25/64
Reuters	496	508
Shell	10 21/32	10 47/64
Unilever	463	476
Vickers	163	170
War Loan	38 29/32	39 1/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Bien orientée

Sur une demande aussi bien domestique qu'étrangère, le marché allemand a poursuivi son avance, stimulé en cela par la belle allure de Wall Street. Des ventes bénéficiaires ont toutefois un peu réduit son avance en fin de parcours.

Indice de la Commerzbank du 10 juin : 1 417,7 (contre 1 407,8 le 3 juin).

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
AEG	207,50	208
BASF	254,70	258,50
Bayer	284	286,70
Commerzbank	221	222,50
Deutschebank	425	428
Hoechst	275	264,20
Karstadt	448	435
Mannesmann	152	155,50
Siemens	379,50	384
Volkswagen	251,50	253

TOKYO

Records battus, mais...

Par deux fois cette année, le marché de Tokyo a battu tous ses records d'altitude, la seconde en franchissant la barre des 28 000 points à l'indice Nikkei. Mais, peu rassuré par les signes d'essoufflement manifesté par Wall Street, il est ensuite revenu un peu en arrière, attendant comme tout le monde la publication, le 14 juin, des résultats du commerce extérieur américain.

Indices du 10 juin : Nikkei 27 920,36 (contre 27 906,48), général 2 199,92 (contre 2 177,23).

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Akai	667	699
Bridgestone	1 450	1 430
Canon	1 220	1 230
Fuji Bank	3 250	3 190
Honda Motors	1 710	1 700
Matsushita Electric	2 510	2 540
Mitsubishi Heavy	735	799
Sony Corp.	5 140	5 120
Toyota Motors	2 280	2 260

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une première référence pour l'ECU

L'ECU dispose depuis mardi de sa première grande référence euro-obligataire. Il s'agit d'un emprunt de 500 millions lancé conjointement pour le compte de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et de la Communauté économique européenne (CEE). Pour réaliser une opération de cette taille qui constitue une promesse de liquidité et qui serve de repère à l'ensemble du marché des titres libellés dans la devise européenne, les services de la Commission des Communautés ont dû regrouper les besoins *financiers* des deux organismes débiteurs. Tant l'intention de rassembler l'attention toujours trop éparse qui se porte sur l'ECU que le souci officiel d'en faire une éclatante manifestation d'unité européenne faisaient du montage un exercice particulièrement audacieux.

La transaction était depuis des mois ardemment souhaitée par tous ceux qui tiennent à promouvoir le rôle de l'ECU, et les attentes étaient très haut placées. En dépit des inévitables compromis par lesquels il a fallu passer, l'opération va, selon *toute apparence, atteindre* ses objectifs.

Emises à 101,75 %, les obligations CECA-CEE portent intérêt au taux de 7,625 % sur six ans. Elles procurent un rendement brut à l'échéance de 7,26 %. Sur le marché gris, elles étaient demandées vendredi matin à moins de 1,75 %, soit une décote correspondant à la commission pour les banques. Cela dénotait des conditions serrées mais permettait de se montrer confiant quant au placement des titres, ce qui, pour une émission de cette ampleur, devrait prendre du temps. Le groupe de direction est prestigieux. A sa tête, on trouve la Deutsche Bank qui s'est, cette année, découvert une vocation de champion de l'ECU. Paribas est à ses côtés, à une place qui marque tout à la fois la prépondérance de la banque française dans ce compartiment et la volonté de traduire à cet échelon l'importance historique du couple franco-allemand dans la construction de l'Europe. La grande banque allemande apparaît sous son nom de Francfort, Deutsche Bank AG, et non sous celui de son eurobanque londonienne qui normalement s'occupe de toutes les euro-émissions libellées en une autre monnaie que le mark. Il s'agit de bien plus qu'une simple question d'organisation, on y voit la marque incontestable du soutien de l'ECU apporté par l'établissement allemand dans son ensemble. Cela compense la froideur souvent manifestée par les autorités d'outre-Rhin à l'égard de la monnaie européenne.

Trois opérations de swap sous-jacentes procurent aux emprunteurs des fonds en d'autres devises : des francs français à taux d'intérêt variable, à raison de 125 millions d'ECU, pour la partie de l'émission qui revient à la CECA, des livres sterling et des marks à taux fixe, à raison de 70 millions et de 50 millions d'ECU respectivement, pour la partie CEE. Les swaps en francs et en livres ont été bouclés par Paribas, celui en marks, par Deutsche Bank. La transaction en ECU prend ainsi la place, entre autres, d'une émission en eurofrancs français dont il était fort question au début de l'année pour la CECA. Si le compartiment de l'ECU a tant besoin d'opérations de référence, c'est que, du fait même du caractère artificiel et composite de la devise, il est dépourvu de la base naturelle que constituent pour un euromarché les fonds d'Etat correspondants.

Les Communautés européennes et leurs organismes sont pleinement dans leur rôle en contribuant de la sorte au développement du marché de l'ECU. *L'idéal serait de parvenir* en répétant ce type d'exercice pour d'autres échéances, cinq ou sept ans par exemple, à un nombre suffisamment important de gisements qui pourraient servir à des opérations de couverture. On en est encore loin, et si les services de la Communauté sont prêts à assumer ce qu'ils ressentent comme leur responsabilité, ils ne peuvent le faire qu'en fonction de l'usage qu'ils ont des fonds à emprunter. Il ne faut donc pas s'attendre que les choses se précipitent en ce domaine.

Ce dont on doit se féliciter en tout cas, c'est de la dynamique insufflée par cette nouvelle émission à la cause européenne tout entière. Par-delà la simple promotion de l'idée d'une devise commune, elle préfigure ce que pourrait être dans quelques années le grand marché des capitaux de notre continent. Ainsi attache-t-on une grande importance à la cotation des titres qui sera demandée non seulement à Luxembourg, la Bourse traditionnelle des euro-obligations, mais également à *la plupart des autres grandes* Bourses européennes. En outre, l'emprunt communautaire a le mérite de désigner clairement les obstacles qui peuvent gêner la constitution d'un marché commun des capitaux. Il est ainsi frappant de relever que le placement des titres *CECA-CEE est entravé en Italie* par des disparités d'ordre fiscal qui font que la partie CEE des obligations est soumise à une retenue à la source alors que la partie CECA bénéficie de privilèges fiscaux dans la péninsule. Une telle inconséquence avait d'ailleurs empêché le lancement de transactions en lires pour le compte de la Communauté économique jusqu'à ce qu'en mars dernier cet organisme en vienne à solliciter dans la devise italienne le marché new-yorkais (voir *le Monde* daté des 27-28 mars).

Regain d'activité en dollars

L'opération CECA-CEE a éclipsé le reste de l'activité primaire en ECU. La semaine passée a pourtant vu la réussite d'une émission pour le compte du Crédit national qui s'est présentée sous la garantie de la République française, ce qui revient à dire qu'il n'emprunte pas en la circonstance pour son propre compte mais pour celui de l'Etat. L'emprunt de 150 millions d'ECU est à trois ans d'échéance. Emis à 101,375 %, les titres sont munis de coupons de 7,25 %, soit un rendement brut de 6,73 %. Ils se traitaient vendredi matin à moins avec des décotes de 1,375 et 1,25 pour des commissions totales de 1,375 %. Dirigée par Paribas, l'émission est « swappée » *contre des fonds en* ECU *à taux flottants.*

Beaucoup plus discrètement, un autre débiteur français, le Crédit foncier de France, a greffé une tranche de 70 millions d'ECU à une souche qui portait sur 200 millions d'ECU. Les obligations d'un peu moins de six ans de durée sont également garanties par l'Etat. Leur coupon est de 7,625 % et leur prix d'émission de 101,875 %. Elles sont apparemment destinées à être placées en Extrême-Orient, et c'est la maison de titres japonaise Nikko Securities qui, depuis Londres, s'est chargée de la transaction.

Par ailleurs, le marché euro-obligataire s'est beaucoup préoccupé du dollar des Etats-Unis. La relative stabilisation de ses cours de change et le répit observé dans la hausse du niveau de l'intérêt ont provoqué un regain d'attrait pour cette monnaie. A défaut d'occasions de swaps satisfaisantes, de nombreux candidats à l'emprunt sont toutefois demeurés en attente dans l'espoir d'une amélioration de la situation sur ce plan. Ainsi, jeudi et vendredi matin, évoquait-on la possibilité d'une émission de 250 millions *de dollars sur cinq ans pour* le royaume de Belgique qui entendait, après swap, obtenir des fonds en dollars à taux flottants à quelque 25 points de base au-dessous de la référence du Libor.

On prévoyait également, comme on le fait traditionnellement dans des conjonctures de ce genre, le lancement d'un emprunt pour Electricité de France. Parmi les opérations qui sont effectivement sorties, celle de la Banque mondiale (300 millions de dollars sur cinq ans à 101,50 % et munie de coupons annuels de 9 %) n'est pas « swappée » ; le chef de file en est la Deutsche Bank Capital Markets. CSFB pour sa part a dirigé une opération de dix ans pour la canadienne Société pour l'expansion des exportations (150 millions de dollars au prix de 101 % pour un coupon de 9,5 %). Le bon accueil initial tendait à prouver que l'on peut effectivement allonger les durées dans ce secteur.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Tiraillements sur le dollar

La semaine a été agitée sur le marché des changes, pour se terminer, néanmoins, sur une note beaucoup plus calme. Les cours du dollar ont été tirés vers le bas, puis vers le haut, puis enfin vers le bas, par les déclarations successives, et parfois contradictoires, des présidents de banque centrale, soucieux de défendre les intérêts de leurs monnaies respectives. Contradictoires, également, les nouvelles en provenance de l'économie des Etats-Unis, notamment en ce qui concerne l'évolution des résultats du commerce extérieur et celle des taux d'intérêt (*voir à ce sujet la rubrique marché monétaire et obligataire*).

En début de semaine, la devise américaine commençait par réagir négativement aux propos de M. Karl Otto Poehl, *président* de la *Banque* fédérale d'Allemagne, qui justifiait les interventions de sa banque sur le marché des changes par la nécessité d'éviter une *« nouvelle revalorisation »* du dollar, en clair, de stopper toute remontée du cours du billet vert au-dessus de la zone de 1,73 deutschemark (il avait touché, au plus bas, 1,60 deutschemark à la fin de l'année 1987). Pour M. Poehl, la remontée du dollar, en renchérissant les importations allemandes, risque de relancer l'inflation.

La baisse du billet vert, par rapport au deutschemark, a toujours été considérée comme bénéfique, dans la mesure où elle faisait baisser le coût des importations et contribuait à la lutte contre l'inflation en pesant sur les prix intérieurs.

A cette occasion, on apprenait que *la Bundesbank avait vendu*, d'abord près de 2 milliards de dollars, il y a une quinzaine de jours, puis encore 1,3 milliard de dollars, la semaine dernière. Visiblement, M. Poehl veut un « mark fort » et n'a pas apprécié du tout son affaiblissement pendant la seconde quinzaine de mai.

Au milieu de la semaine, en revanche, le dollar réagissait en hausse aux remarques faites par M. Alan Greenspan, président de la *Réserve fédérale des Etats-Unis*, à la fin d'une réunion monétaire de trois jours. Selon M. Greenspan, une nouvelle baisse du dollar n'apporterait aucune aide supplémentaire aux exportations américaines, qui se heurtent souvent à une insuffisance de capacités de production ; elle ne servirait qu'à renchérir les importations, donc à relancer l'inflation.

C'est évident, mais, en ce domaine, jamais aucune déclaration, fût-ce celle d'un gouverneur de banque centrale, n'a jamais contrarié la force des marchés. Si ces derniers veulent faire baisser encore le dollar, ils le feront avec ou sans M. Greenspan.

On l'a bien vu en fin de semaine, lorsque fut annoncée une révision en hausse du déficit commercial américain pour le mois de mars qui, divine surprise, était retombé en données brutes à 9,75 milliards de dollars, contre 13,8 milliards en février ; après correction des variations saisonnières (CVS), ce chiffre de 9,75 milliards de dollars est rectifié à 11,95 milliards de dollars. Fâcheux, surtout dans l'attente des résultats du mois d'avril, publiés le 14 juin prochain, et qui, selon les opérateurs, pourraient s'inscrire dans une fourchette de 12 à 13 milliards de dollars (toujours pour le déficit extérieur). Sans doute, *l'excédent japonais sur les Etats-Unis* a-t-il baissé de manière spectaculaire en mai (de 26 %), ce qui le ramène à 3,3 milliards de dollars contre 4,45 milliards un an auparavant. Les importations nipponnes de biens américains ont fait un bond de 40 %, ce qui est de bon augure pour la balance commerciale de l'Oncle Sam pour ce même mois de mai. On verra bien, nul ne se hasardant plus vraiment à formuler des pronostics.

La livre sterling, après sa plongée mémorable de la semaine précédente (près de 3 %), a commencé par ne plus réagir du tout à un deuxième relèvement du taux directeur de la Banque d'Angleterre, porté de 8 % à 8 1/2 %, sans doute parce que ce relèvement était largement anticipé. Puis, à l'approche du week-end, la devise britannique se raffermissait un peu, passant de 3,10 DM à 3,1250 DM environ. La firme Goldmann and Sachs, toujours très « haussière » sur la livre, la voit remonter à 3,20 DM, cours record atteint il y a quinze jours.

Sur les marchés européens, le franc est resté ferme vis-à-vis du mark, dont le cours, après une brève remontée au-dessus de 3,38 F en début de semaine, au lendemain d'un premier tour des élections qui a décontenancé les étrangers, est revenu au-dessous de ce niveau. A la veille du week-end, les mauvaises langues prétendaient, avec malice, que la Bundesbank n'aurait pas, ou pas suffisamment, averti la Banque de France de ses ventes de dollars sur les marchés des changes. On a peine à le croire, tant la collaboration est étroite entre les deux banques centrales, mais, outre-Rhin, la « Buba » garde jalousement son indépendance, même vis-à-vis des « amis ».

FRANÇOIS RENARD.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

10 juin 1988

FLORIN NÉERLANDAIS — COURONNE DANOISE — MARK ALLEMAND — LIVRE IRLANDAISE — FRANC FRANÇAIS — FRANC BELGE — LIRE ITALIENNE

% : 0 (Plafond), −0,25, −0,50, −0,75, −1, −1,25, −1,50, −1,75, −2,00, −2,25 (Plancher), −3,25, −3,50

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 10 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8180	–	17,2324	69,6864	58,2872	2,7839	51,8403	0,0782
	1,7970	–	17,1527	69,5894	57,9710	2,7724	51,6396	0,0780
Paris	10,5498	5,8030	–	404,39	337,78	16,1553	300,83	4,5406
	10,4765	5,8300	–	405,71	337,97	16,1630	301,06	4,5476
Zurich	2,6088	1,4050	24,7286	–	83,5274	3,9950	74,3988	1,1228
	2,5823	1,4070	24,6484	–	83,3043	3,9839	74,2060	1,1209
Francfort ...	3,1233	1,7180	29,6050	119,72	–	4,7828	89,0616	1,3442
	3,0998	1,7250	29,5883	120,04	–	4,7824	89,0782	1,3455
Bruxelles ...	65,3025	35,92	6,1899	25,0313	209,08	–	18,6210	2,8106
	64,8178	36,07	6,1870	25,1009	209,10	–	18,6264	2,8136
Amsterdam ..	3,5069	1,9290	33,2414	134,42	112,28	5,3702	–	1,5094
	3,4799	1,9365	33,2161	134,76	112,26	5,3687	–	1,5105
Milan	2323,40	1278	220,23	890,59	743,89	35,5790	662,52	–
	2303,75	1282	219,90	892,14	743,19	35,5420	662,02	–
Tokyo	226,98	124,85	21,5146	87,0035	72,6717	3,4758	64,7226	0,0976
	226,33	125,95	21,6038	87,6479	73,0145	3,4918	66,0400	0,0982

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 juin, 4,6480 F contre 4,6288 F le vendredi 3 juin.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao au bord du gouffre

Trois mois après l'échec des négociations sur un rétablissement des mécanismes de soutien des cours du cacao, les pays producteurs et consommateurs membres de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) se sont réunis cette semaine pendant trois jours à Londres pour faire un état des lieux. A la suite de cette réunion, le constat est accablant. Déjà entravé par quatre années d'excédents mondiaux, le marché du cacao est en passe de voir son accord international voler en éclats, faute de moyens financiers.

Lourdement endettés par ailleurs, les pays producteurs doivent environ 50 millions de dollars à l'ICCO au titre de leur participation au fonctionnement du stock régulateur. Ce dernier a atteint sa limite maximale de 250000 tonnes de fèves. Il est normalement financé par une taxe de 30 dollars par tonne importée ou exportée par tout membre de l'ICCO. A elle seule, la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, a un arriéré de 43 millions de dollars. De son côté, le Brésil, deuxième producteur mondial, doit encore 6 millions de dollars après en avoir *récemment payé 8 millions*. Le fonctionnement administratif de l'ICCO est également menacé. Faute d'avoir versé leur participation, la Côte-d'Ivoire, le Brésil, le Nigéria, le Cameroun, l'Equateur ont perdu leur droit de vote dans le cadre de l'organisation.

Dans cette grisaille, une lueur d'espoir est venue de Genève, où l'annonce de la rectification du Fonds commun des Nations unies pour les matières premières par Cuba devrait permettre à un projet vieux de douze ans de se réaliser. Lors de la quatrième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'était tenue à Nairobi (Kenya) en mai 1976, la décision avait été prise de mette en place un ambitieux programme de stabilisation des cours des matières. Il s'agissait de donner vie à dix-huit accords internationaux en créant un stock régulateur spécifique par produit et en mobilisant les moyens financiers nécessaires pour intervenir sur les marchés.

Avec la ratification de Cuba, qui fait suite à l'initiative soviétique de juillet 1987 (les Etats-Unis, eux, ont toujours refusé de participer), et sa quote-part de 0,48 %, plus des deux tiers du capital de départ (470 millions de dollars) ont été en principe réunis. Le projet de Nairobi prévoyait deux axes d'intervention avec, au total, une enveloppe de 750 millions de dollars. Le premier, doté de 350 millions de dollars (70 millions provenant du Fonds, le solde étant financé par les différents gouvernements), devait plus particulièrement s'intéresser à la productivité, à la recherche et à la promotion des produits. Plus important, le deuxième axe visait à stabiliser les cours des matières premières par l'intermédiaire de stocks régulateurs fonctionnant dans le cadre d'organisations internationales à l'image de celles du caoutchouc ou du cacao.

Toutefois depuis 1976, l'histoire de l'accord international de produits de base a montré les limites des stocks-tampons. L'effondrement du Conseil international de l'étain, fin 1985, reste présent dans toutes les mémoires. L'incapacité du stock régulateur du cacao à soutenir les cours de cette denrée remet en cause ce type d'intervention. Par exemple, si les quelque 400 millions de dollars affectés aux *stocks régulateurs* dans le cadre de la CNUCED étaient consacrés à acheter du cacao, ils ne permettraient de retirer du marché que 260 500 tonnes au cours d'aujourd'hui alors que les invendus atteignent 300000 tonnes en Côte-d'Ivoire.

Le premier producteur mondial, qui n'a encore rien vendu de sa nouvelle récolte, a décidé depuis juillet dernier de ne pas approvisionner le marché mondial tant que les cours ne se redressaient pas. Or mis à part un sursaut, début 1988, les prix n'ont cessé de baisser depuis un an. De sérieux concurrents du Sud-Est asiatique (Malaisie, Indonésie) sont tout prêts à fournir de la marchandise à bas prix en raison de leurs faibles coûts de production. Rien d'étonnant à ce que les cours aient encore baissé cotte semaine *sur* les marchés internes.

A New-York, la tonne de fèves sur l'échéance de juillet a reculé de 49 dollars, pour terminer à 1 536 dollars.

ROBERT REGUER.

PRODUITS	COURS DU 10-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 300 (+ 31) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 615 (+ 85) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	14 600 (+ 1 000) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	1 520 (+ 20) Francs/tonne
Café (Londres) Juil.	1 140 (+ 17) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juil.	1 536 (– 49) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juil.	373,75 (– 11,15) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juil.	257,75 (+ 23,35) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juil.	284 (+ 21,30) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Optimisme modéré

Une brise favorable continue de souffler en provenance des Etats-Unis, un bon vent d'ouest pour les navigateurs hardis des marchés financiers. De 9,10 % à 9,12 % la semaine dernière, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor américain est revenu à 9,04 % et certains le voient redescendre à 8,75 %, appuyés, en cela, par le chef des économistes de la Maison Blanche, M. Béry Sprinkel ; ce dernier estime que l'inflation est sous contrôle et que les taux à long terme vont baisser. *« Il ne faut pas faire attention*, dit-il, *à la hausse des indices des matières premières sur le marché à terme, qui n'est que spéculative, vaine. »* Et de citer le reflux des cours du soja après la fin de la sécheresse dans la région productrice des Etats-Unis.

D'autres sont moins optimistes, *tel* M. Richard Hoey, le chef économiste de la firme Drexel Burnham Lambert, qui voit les taux monter pendant dix-huit mois, et prédit un rendement de 9 3/4 % à 10 % à la fin de l'année pour l'emprunt à trente ans du Trésor. Paradoxalement, l'annonce d'une augmentation de 0,5 % des prix de gros américains en mai, chiffre assez « mauvais », n'a pas impressionné le marché, qui s'attendait à plus et a été plutôt agréablement surpris. On se contente de peu.

Dans cette ambiance, le marché *français s'est montré, prudemment*, bien disposé, les cours sur le MATIF poursuivant leur progression pour atteindre 104,10 contre 103,30 sur l'échéance juin, désormais peu significative et 101,80 à 102,50 sur l'échéance septembre, ce qui est tout à fait significatif. Tout le monde, certes, est surpris par la baisse des rendements et la hausse des cours aux Etats-Unis, mais on ne refuse pas les bonnes nouvelles, d'autant qu'en Allemagne, aussi, on assiste à ce reflux du taux à long terme, revenu au-dessous de 6,50 %.

Le marché se reprend à espérer une nouvelle diminution du taux d'intervention de la Banque de France, que l'on verrait volontiers à 6,34 % en raison de l'évolution des marchés mondiaux et de la bonne santé du franc. Ce serait sans danger pour la monnaie, sinon pour l'économie, la Banque de France surveillant, avec quelque préoccupation, la progression des crédits accordés et l'augmentation de la masse monétaire, un peu plus forte que prévu. Sans doute M. Bérégovoy relève-t-il avec raison qu'une baisse de un quart de point sur le marché interbancaire allège de 2 milliards de francs la charge d'intérêts du Trésor sur une année pleine. Mais l'enjeu global est autrement important.

Sur le front des émissions, le plus grand calme règne, surtout faute de « papier » à se mettre sous la dent. Cette semaine, le Crédit agricole a bien émis pour 1,7 milliard de francs de titres subordonnés remboursables (TSR) à huit ans et 9.20 % et le CIC 700 millions de francs de TSR également, dont 400 à taux variable. Mais la plus grande partie du papier a *été placée dans le réseau de* ces établissements surtout le Crédit agricole, le CIC ayant « donné » à l'extérieur, avec un bon accueil.

Signalons, enfin, l'agitation suscitée, à la fin de la semaine, par la rumeur d'une perte de 500 millions de francs qu'aurait essuyée l'ex-Chambre syndicale des agents de change, devenue Société des Bourses françaises, sur le MATIF ! Rumeur confirmée dans la fin de l'après-midi de ce vendredi, cette perte absorbant un tiers au moins des actifs de la société (1,6 milliard de francs au total). L'explication ? Des fonctionnaires de l'ex-Chambre syndicale auraient joué la trésorerie de cette dernière, provenant des cotisations des adhérents, sur le marché des options de gré à gré l'an dernier, avant qu'il passe sous contrôle des autorités de marché (la CCIFP) et se seraient trouvés pris dans les soubresauts du krach d'octobre 1987. Toujours ce fameux marché de gré à gré de funeste mémoire pour la COGEMA et la Banque de l'Entreprise.

Cette fois-ci, tous les records sont battus et, en France comme à l'étranger, on se posera la question : *« Qui gardera les gardiens ? »*, comme disaient les anciens. La charge Buisson peut-être, la charge Baudouin sans doute, mais l'ex-Chambre syndicale, chargée de faire la police chez ses membres et de les rappeler à l'ordre ? C'est vraiment la fin d'une époque, et la fin des agents de change, dans l'imagerie populaire, du moins.

F. R.

L'entrée de Generali dans la Compagnie du Midi

Les autorités reportent leur décision

Réuni, vendredi 10 juin, le comité des établissements de crédit a décidé de reporter à une date ultérieure sa décision sur l'autorisation attendue par le groupe d'assurances italien Generali pour une prise de participation supérieure à 10 % dans le capital de la Compagnie du Midi.

Cette dernière ayant des participations majoritaires dans plusieurs banques – réunies au sein de la Compagnie financière de Paris, – une entrée dans son capital à hauteur de plus de 10 % nécessite, d'après une réglementation de 1987, une autorisation du comité des établissements de crédit.

La non-décision de ce comité ne devrait pas faciliter les discussions lors de l'assemblée générale de la Compagnie du Midi prévue le 22 juin.

Le Monde

Réunion de l'OPEP à Vienne

Les pays producteurs vont chercher à stabiliser le prix du pétrole

« *L'OPEP ? Mais il ne s'y passe plus rien !* », s'étonnait récemment un grand patron français du secteur de l'énergie. De fait, c'est sans illusion que les treize pays membres du « cartel » devaient se retrouver à Vienne, samedi 11 juin, pour leur conférence ordinaire semestrielle. Après l'échec cuisant de la dernière réunion extraordinaire il y a cinq semaines, au cours de laquelle l'organisation, sous la pression de l'Arabie saoudite, a décliné l'offre inédite de coopération faite par sept producteurs indépendants (*le Monde* du 3 mai), les chances de voir l'OPEP se ressouder pour défendre ses prix officiels paraissent aujourd'hui quasiment nulles.

Alors que les cours du brut oscillent – en moyenne pour les treize pays – autour de 16 dollars par baril, soit 2 dollars (11 %) de moins que le niveau de référence de 18 dollars et 5 % de moins qu'il y a cinq semaines, l'OPEP, plus déchirée, plus amère que jamais, ne paraît au mieux pouvoir s'entendre que sur un maintien du système actuel pour six mois.

Un faux-semblant tout juste bon à éviter l'éclatement et, de l'avis des experts, à maintenir – plutôt mal que bien – les cours à leur niveau présent d'ici à la fin de l'année. Car le plafond et les quotas de production, de même que les prix officiels, tous sujets consacrés aux débats, ne sont plus que des références théoriques de plus en plus éloignées de la réalité. Le plafond fixé en décembre 1987 pour six mois pour douze pays – l'Irak étant exclu – n'est que de 15,06 millions de barils/jour.

En fait, la production réelle des treize pays dépasse allégrement depuis plusieurs mois 18 millions et a été estimée en mai par l'Agence internationale de l'énergie à 18,6 millions de barils/jour. Et si le plus gros du dépassement est dû à l'Irak, qui produit plus de 2,5 millions de barils/jour, une bonne part en revient aussi aux nombreux coups de canif des autres Etats membres dans la discipline acceptée sur le papier. De même, bien que la grille des prix officiels demeure la règle, elle ne s'applique plus qu'à une part infime des ventes – à peine quelques centièmes, – l'essentiel étant écoulé sous une forme ou une autre aux cours réels du marché depuis mars.

Si les pays producteurs ont réussi depuis le début de l'année à éviter le pire – c'est-à-dire un nouvel effondrement des cours comparable à celui de 1986, – pendant lequel le brut était tombé à moins de 10 dollars, – c'est grâce à une demande un peu plus soutenue que prévu. Et celle-ci s'explique par la reprise économique mondiale, et surtout par l'impact psychologique positif qu'a eu sur le marché l'annonce au printemps d'une éventuelle coopération des producteurs indépendants pour soutenir le marché.

La politique domine

« *L'OPEP en elle-même n'est qu'un club sans pouvoirs propres* », déclarait récemment M. Pierre Desprairies, président d'honneur de l'Institut français du pétrole. Pour reprendre le contrôle réel du marché, la logique voudrait que l'organisation règle d'abord ses problèmes de fond : discipline, exclusion de l'Irak, prix officiels inadaptés, concurrence accrue des producteurs indépendants, etc. Mais la logique fait rarement bon ménage avec la politique et depuis l'automne 1987 c'est la politique qui domine au sein du groupe, profondément divisé sur les objectifs mêmes à atteindre.

D'un côté l'Iran, soutenu par une majorité de pays producteurs « pauvres » incapables de supporter un niveau de prix qui, en termes réels, est inférieur à celui de 1973 (1), souhaite redresser les cours au moins jusqu'au niveau du prix officiel de 18 dollars. De l'autre, les pays arabes du Golfe, alliés de l'Irak et ennemis de Téhéran, veulent éviter tout redressement des prix qui soulagerait le goulet d'étranglement financier dans lequel se débat la République islamique, incapable désormais de financer son effort de guerre, comme l'ont montré récemment ses déconvenues militaires. L'expérience du printemps a toutefois prouvé que, mis à part le Koweït, le plus menacé et le plus radical, les pays du Golfe et surtout le royaume saoudien n'étaient pas prêts à laisser chuter les cours en dessous de certaines limites – moins de 14 dollars.

Signes de lassitude

D'où le *statu quo* actuel maintenant les prix depuis le début de l'année dans une fourchette de 14 à 16 dollars par baril. Mais le niveau est difficile à maintenir, tant la demande est ardue à prévoir. Les compagnies ont, en effet, profité de la surproduction du second trimestre pour stocker à contretemps, ce qui fragilise le marché à la merci du premier affolement à la baisse.

Ainsi, alors que les pays du Golfe estiment que la demande prévisible d'ici à la fin de l'année à 18,9 millions de barils par jour et demandent en conséquence un relèvement du plafond, les autres pays tablant sur un maximum de 17,62 millions et réclament, eux, une baisse des quotas de production. Le Mexique, quatrième exportateur mondial qui avait conduit l'initiative infructueuse des producteurs indépendants il y a cinq semaines, a même estimé qu'une nouvelle augmentation de la production de l'OPEP risquerait « *de faire naître une situation de chaos sur le marché* », redoutant une « crise totale » si l'OPEP ne décide pas de réduire immédiatement ses exportations.

Aussi longtemps que la situation politique du Golfe reste inchangée, on voit mal comment les treize pays membres pourraient s'entendre sur autre chose qu'un compromis gelant le plafond actuel. Bien heureux encore s'ils parviennent à éviter l'échec et l'éclatement, tant est grande la tension régnant à l'intérieur du groupe. Le Gabon, l'Equateur, et même depuis peu le Nigéria, montrent des signes croissants de lassitude. « *L'OPEP est ossifiée et va se détruire elle-même. Si l'OPEP ne peut plus servir les intérêts du Nigéria, le Nigéria devrait quitter l'OPEP* », a déclaré, le 9 juin, à Lagos, le précédent ministre nigérian du pétrole, qui, bien connu pour son franc-parler, exprime sans doute tout haut ce que beaucoup à Lagos ou ailleurs pensent sans oser le dire. Un symptôme : son successeur, M. Rilwanu Lukman, président de l'OPEP depuis deux ans, a officiellement demandé à être déchargé de cette présidence...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) En termes réels, c'est-à-dire compte tenu de l'inflation, le baril vaut aujourd'hui moins de 9 dollars de 1980, soit moins que la valeur réelle de 1973, estimée par la revue *Pétrole et gaz arabes* à 9,35 dollars de 1980.

Après l'accord entre l'URC et le FN

« Troubles » divers

M. Pierre Bas, candidat RPR dissident dans la 3ᵉ circonscription de Paris, exclu le 19 mai du RPR, s'est déclaré « *troublé* » – comme M. Raymond Barre – par l'accord conclu à Marseille entre les candidats de l'URC et ceux du Front national. « *Ce n'est pas en faisant comme le RPR, qui a donné dans la circonscription de Paris l'investiture de l'URC à un député sortant du Front national, M. Edouard Frédéric-Dupont, que l'on agit efficacement pour le règlement du problème posé par l'essor du Front national* » a-t-il souligné le vendredi 10 juin.

M. Philippe Mestre, réélu le 5 juin député UDF de la Vendée, a semblé sur ce point, prendre ses distances vis-à-vis de M. Barre, dont il fut le directeur de cabinet et le directeur de campagne. Invité de la « Cinq », jeudi, il s'est déclaré « *surtout troublé* » par « *l'extraordinaire tintamarre fait autour* » de cette alliance. « *Il n'y a ni désistement, ni accord généralisé à l'ensemble de la France, ni programme commun* », a-t-il affirmé en dénonçant « *le piège que les socialistes sont en train de tendre à l'ensemble de l'électorat* ». « *Nous ne sommes pas assez bêtes*, a-t-il dit, *pour y tomber.* »

De son côté, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, s'est réjoui des critiques formulées par Mᵐᵉ Simone Veil après la conclusion de cet accord : « *Je salue ce qu'elle a dit parce que je sais que beaucoup n'acceptent pas cet accord avec le Front national.* » Il a également tenu à « *saluer celui qui a dit son trouble* », autrement dit M. Barre.

Que Monique Pelletier nous a déclaré le vendredi 10 juin : « *Je suis consternée par l'accord de Marseille et crois ce sentiment largement partagé. Les explications pour le moins confuses auxquelles cet accord a donné lieu témoignent de l'embarras général. La politique est aussi et d'abord clarté, respect des engagements pris. La morale ne se décline pas, elle se pratique.* »

L'affaire Michel Droit

La chambre d'accusation rend un arrêt favorable au juge Grellier

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a estimé, vendredi 10 juin, qu'il n'y avait pas lieu d'annuler la commission rogatoire délivrée en mars par M. Claude Grellier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, afin de faire vérifier les comptes de M. Michel Droit, membre de la CNCL.

Prise le 16 mars, dans le cadre de l'information ouverte contre M. Pascal Vallery-Radot, chargé de mission à la CNCL et inculpé de trafic d'influence, cette commission rogatoire avait déclenché l'enquête policière qui a révélé l'existence de liens financiers entre l'académicien et le groupe Hersant. Elle avait cependant fait aussitôt l'objet d'une requête en annulation de la part du parquet, ce dernier estimant que le juge avait outrepassé ses droits et dépassé le cadre de sa saisine.

La chambre d'accusation n'a guère suivi cette analyse. Dans un arrêt de dix-sept pages, elle indique : « *Dès lors que le juge d'instruction avait à connaître de faits de trafic d'influence qui auraient* [...] *affecté dans son ensemble la CNCL, il pouvait paraître utile de rechercher si le comportement de tel ou tel membre de la CNCL était ou n'était pas exempt d'actes d'indélicatesse ou de cupidité pouvant rendre crédibles certaines allégations.* » En conséquence, la cour a décidé d'ordonner le renvoi du dossier au juge Grellier « *afin de poursuivre son instruction* »...

● **CORÉE DU SUD : le bilan des affrontements.** – Une centaine de personnes ont été blessées, dont une grièvement, le vendredi 10 juin, lors des violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre à l'université Yonsei de Séoul (*le Monde* du 11 juin). Les policiers sont parvenus à empêcher les étudiants de se rendre à Panmunjom, dans la zone démilitarisée, où ils comptaient rencontrer une délégation d'étudiants nord-coréens. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1988 a été tiré à 538 985 exemplaires

A Saint-Denis

Mort sans témoin

Un autobus de la ligne 170 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Il est près de midi, jeudi 9 juin. Le bus est bondé. De nombreux passagers s'apprêtent à descendre à la station Bergerie-Francs-Moisins.

Parmi eux, Boussad Aït Cégeur, d'origine nord-africaine, quarante-cinq ans, père de quatre enfants, qui habite précisément la cité des Francs-Moisins. Au moment de quitter le véhicule, il surprend un homme – d'origine africaine, semble-t-il – qui tente de dérober le porte-monnaie d'une vieille dame encore assise.

Boussad Aïd Cégeur s'interpose. Aussitôt, une altercation oppose les deux hommes. L'inconnu, armé d'un couteau, frappe Aït Cégeur en haut du thorax sous la clavicule droite.

Mortellement atteint, Aït Cégeur est décédé, deux heures plus tard, à l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis.

Depuis, les enquêteurs du service départemental de la police judiciaire de Bobigny recherchent des témoins capables d'identifier le meurtrier. Alors que l'autobus était surchargé de voyageurs, tous ont disparu immédiatement après le drame.

Selon la RATP, le machiniste ne pouvait voir la scène dans ses rétroviseurs. Il a tenté d'imposer le calme par la voix, au moment de la rixe, puis prenant conscience que l'incident était grave, il a alerté son terminus. Les policiers recherchent aussi la vieille dame qu'Aït Cégeur avait voulu protéger...

A Belfort

Le deuxième tournoi de la Coupe du monde d'échecs

Le deuxième tournoi comptant pour la Coupe du monde d'échecs s'ouvre le dimanche 12 juin à Belfort. Il se terminera le 3 juillet. Ce tournoi, d'une moyenne ELO de 2624 et de catégorie 15, selon le barème de la Fédération internationale des échecs (FIDE), réunit trois champions ou anciens champoins du monde : Garry Kasparov, Anatoli Karpov et Boris Spassky, ainsi que treize autres grands maîtres parmi les meilleurs joueurs mondiaux. Il s'agit d'Ulf Andersson (Suède), Alexandre Beliavsky, Jaan Ehlvest, Andreï Sokolov et Artour Youssoupov (URSS), Johann Hjartarson (Islande), Robert Huebner (RFA), Ljubomir Ljubojevic (Yougoslavie), Jesus Nogueiras (Cuba), Zoltan Ribli (Hongrie), Nigel Short et Jonathan Speelman (Grande-Bretagne), et Jan Timman (Pays-Bas).

La Coupe du monde comporte six tournois étalés sur deux ans (1988 et 1989). Le montant global des prix est de 100 000 dollars (environ 600 000 F) par tournoi, dont 20 000 dollars au vainqueur, et les organisateurs de chaque tournoi doivent verser la somme de 100 000 dollars pour la constitution d'un grand prix final.

Afin de classer les vingt-cinq joueurs engagés pour ce grand prix, chaque grand maître ne participe qu'à quatre tournois et seuls les trois meilleurs résultats de chacun sont retenus pour le classement général.

Des vingt-cinq engagés, neuf ne joueront pas à Belfort : Victor Kortchnoï (Suisse), Petar Nikolic (Yougoslavie), Valery Salov, Rafaël Vaganian, Mikhaïl Tahl (URSS), John Nunn (Grande-Bretagne), Lajos Portisch et Gyula Sax (Hongrie) et Yasser Seirawan (Etats-Unis).

Après le premier tournoi à Bruxelles, remporté par Karpov en avril, et celui de Belfort, suivront ceux de Reykjavik (Islande) en octobre 1988, Barcelone (Espagne) en avril 1989, Rotterdam (Pays-Bas) en juin 1989 et Skelleftea (Suède) en août-septembre 1989.

URSS : les cérémonies du millénaire

Mgr Casaroli se félicite de la « reconnaissance publique du rôle de l'Eglise »

Le cardinal Agostino Casaroli, numéro deux du Vatican, s'est félicité le vendredi 10 juin à Moscou de la nouvelle « *reconnaissance publique positive de la place et du rôle de l'Eglise dans la société née de la révolution de 1917* », a rapporté l'agence Tass.

Dans une allocution prononcée au théâtre Bolchoï, lors d'une cérémonie solennelle organisée pour le millénaire de l'Eglise russe, le secrétaire d'Etat du Vatican a transmis, au nom du pape Jean-Paul II, les vœux de l'Eglise catholique au patriarche Pimène, à l'Eglise russe et à tous les croyants, selon l'agence officielle soviétique.

Cette reconnaissance publique de la place de l'Eglise renforce l'espoir d'un « *renouveau de tous les aspects des relations de l'Etat soviétique et de la religion en général* », a dit le cardinal, cité par Tass.

Parmi les dignitaires présents à la cérémonie figuraient l'épouse du numéro un soviétque, Mᵐᵉ Raïssa Gorbatchev. Mᵐᵉ Gorbatchev, qui avait assuré la semaine dernière, lors du sommet de Moscou avec le président Ronald Reagan, être avant tout une réaliste, était assise sur la scène en compagnie du vice-président Piotr Demitchev et du premier vice-premier ministre Nikolai Talyzine. Les autres personnalités présentes étaient des ecclésiastiques soviétiques et étrangers.

Dans son discours d'introduction, le patriarche Pimène, primat de Russie, a qualifié Mikhaïl Gorbatchev d'« *architecte infatigable de la « perestroïka »* [restructuration] *et* [de] *héraut de la nouvelle pensée politique* ».

« *Nous sommes heureux*, a-t-il ajouté, *de voir que les principes léninistes à l'égard de la religion ont été remis à l'ordre du jour et nous croyons que cela contribuera à renforcer l'unité de notre peuple et le prestige de notre patrie.* ». – *(AFP, Reuter.)*

Une déclaration de la Société des réalisateurs français

Protestations contre la diffusion par la Cinq d'un film « colorisé » de John Huston

La Société des réalisateurs de films proteste contre la diffusion, le dimanche 26 juin, par la Cinq, du classique de John Huston *Quand la ville dort (The Asphalt Jungle)* dans une version « colorisée ». Dans un communiqué signé de Marcel Ophuls et Bertrand Tavernier, les réalisateurs dénoncent violemment « *cette nouvelle atteinte au droit d'auteur des grands cinéastes* ». « *Cette diffusion*, écrivent-ils, *correspondrait bien à une volonté d'humilier un artiste mort, afin de bien marquer le pouvoir et la puissance des diffuseurs sur ce qu'ils estiment être un produit qui leur appartient* ». Critiquant sévèrement les méthodes de MM. Hersant et Berlusconi, principaux actionnaires de la Cinq, les réalisateurs espèrent enfin que « *Paris, capitale mondiale de la cinéphilie, ne laissera pas une œuvre d'art être transformée en produit de basse consommation* ».

« Sauver notre travail »

John Huston s'était violemment élevé lui-même contre la « colorisation » de ses films. Voici un extrait du discours qu'il avait prononcé devant le Congrès américain.

« *Mesdames et messieurs du Congrès, je me présente devant vous pour lancer un simple appel : sauver notre travail.*

« *Nous sommes, tous, les gardiens de notre culture. Notre culture ne définit pas seulement qui nous sommes, mais qui et quoi nous avons été. Ceux d'entre nous qui ont consacré leur vie à créer une œuvre comptent sur vous pour la préserver dans la forme où nous avons choisi de la faire. Je pense que nous avons ce droit moral, même devant ce qui apparaît comme une conspiration pour en dégrader le caractère, pour le tirer vers le plus bas dénominateur commun (...).*

« *En 1941, j'ai dirigé un film intitulé* le Faucon maltais. *Je l'ai tourné en noir et blanc, exactement comme un sculpteur choisit l'argile, ou de couler son travail dans le bronze, ou de le graver dans le marbre. Mon film n'a jamais été conçu pour autre chose que le noir et blanc.*

« *Le soir où j'ai regardé – ou essayé de regarder – une version colorisée par ordinateur du* Faucon maltais, *je me suis demandé si une telle insipidité pouvait attirer l'attention de qui que ce soit dans ce monde menacé (...).*

« *Faut-il que des artistes soient soumis en permanence à une humiliation publique injustifiée ? Humiliation présentée joyeusement comme un « divertissement » par les vandales auxquels la Guilde des metteurs en scène s'oppose aujourd'hui ? (...)*

« *Sauvez le passé pour l'avenir. Tout avenir a besoin d'un passé sur lequel il se construit et se définit.* »

[La 5 a prévu de diffuser les films en version colorisée à 20 h 30 puis en version originale noir et blanc à 0 h 05, un débat sur la colorisation étant organisé entre les deux séances.]

Chronologie et livres politiques

En raison de l'actualité, la parution de la page chronologie du mois de mai et la chronique « Livres politiques » d'André Laurens sont reportées à la semaine prochaine.